

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU *Lac Sept-Îles*

Volume **31** 2004

L'Alouette



BIENVENUE DANS NOS
NOUVEAUX LOCAUX



Voir publicité
en page 10

Cloutier
Sports

VENTE, SERVICE À DOMICILE
ENTREPOSAGE INTÉRIEUR

NOUVELLE ADRESSE

101, Rosaire-Robitaille, Saint-Raymond
(près de Ti-Oui Snack Bar)
Tél. : (418) 337-2216 • Fax : (418) 337-3824
www.cloutiersports.com



VENTE • SERVICE • RÉSEAUTIQUE



MB MicroBytes
CENTRE D'ORDINATEURS

l'imbattable dans les prix

Patrick Gingras propriétaire

670 rue Bouvier suite 100, Québec

628-7575

www.microbytes.com

quebec@microbytes.com

MOT DE L'ÉDITEUR



« Le plaisir croit avec l'usage », dit le dicton. C'est donc avec un plaisir décuplé que, pour ma troisième année à titre d'éditeur, je vous convie à la lecture de votre revue *L'Alouette*.

Le présent numéro, le 31^e depuis la naissance de la revue, vise d'abord à vous renseigner *sur l'actuel* en vous présentant, dans les premières pages, le programme que votre association vous a préparé pour la nouvelle saison. Vous pourrez y découvrir les « nouveautés » tant au sujet des services que nous vous offrons qu'au plan de la variété des activités qui meubleront la saison estivale qui s'amorce.

Ce numéro comporte aussi un retour *sur le passé* avec comme thème « un hommage à nos bénévoles » qui ont contribué, au cours des trente dernières années, à faire de l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles cet organisme dynamique et efficace. Jacques-A. Bilodeau y propose d'abord une réflexion sur l'importance du bénévolat. Puis, vous sont rappelés les faits saillants de l'évolution des orientations et des grands dossiers de développement de votre association. Enfin, vous trouverez le « tableau d'honneur » de ceux et de celles qui se sont dévoués pour vous depuis 30 ans.

Un article est aussi consacré au trentième anniversaire de votre bibliothèque. D'autres vous présentent un bilan de la dernière année avec des sujets comme le tournoi de pêche, la pétanque, la journée « retrouvailles » des jeunes et une série de photos sur les diverses activités sociales de l'été 2003. Les chroniques habituelles sont aussi de retour. D'abord, les nouvelles brèves du Bureau de direction, suivies de la chronique de Jacques-A. Bilodeau sur le recrutement. Puis les populaires chroniques « Un peu de tout » et « Nous avons grandi au lac ... et au Club » préparées par notre fidèle collaborateur Antoine Lacoursière qui a aussi pris charge de colliger les décès de l'année et qui nous présente, en prime, un article des plus intéressants sur un des pionniers du lac, M. Larry Thomson.

Sous le thème de la protection de l'environnement, vous trouverez un article de Florent Laberge résumant le rapport de la CAPSA sur la protection des milieux humides du lac et un autre article de Yves-Jean Fournier sur l'étude de la transparence de l'eau et du taux de phosphore qui permet de comparer la situation du lac Sept-Îles avec celle d'autres lacs de la région. Comme d'habitude, les dernières pages de ce numéro seront

consacrées au procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle et au rappel des règlements du poste d'essence, de la descente à bateaux et du tennis.

Avez-vous remarqué les magnifiques photographies aériennes de la page couverture et des pages centrales? Le montage des pages centrales est, à notre connaissance, inédit puisqu'il nous permet d'admirer d'un seul coup d'œil le lac Sept-Îles, le lac des Aulnaies et le lac au Chien. Je conseille aux collectionneurs de détacher les pages centrales et de les transformer en cadre illustrant toute la splendeur du lac.

Ces photographies ont été prises l'automne dernier et sont l'œuvre de M. Denis Pagé qui pilotait son petit Cessna alors que sa conjointe prenait les photos. M. Pagé est un collaborateur et collègue de travail de Jacques-A. Bilodeau. Pour être plus précis, on devrait plutôt lire « ex-collègue de travail » puisque, pour celles et ceux qui l'ignorent, Jacques-A. vient de débiter une retraite bien méritée. Bonne retraite de nous tous, tout en souhaitant que, malgré l'augmentation de tes moments libres, tu poursuives tes tâches importantes au sein de l'APLSI et que tu nous laisses quelques poissons à prendre!!!

Vous trouverez aussi des photos de collection, celles du déménagement, cet hiver, du chalet de M. Gérard Juneau, de la rive à l'île Genois. Ces photos sont l'œuvre de « l'as reporter », Antoine Lacoursière. En passant, je voudrais remercier Antoine pour avoir continué à me seconder dans la confection de *L'Alouette*. Non seulement a-t-il pris en charge la rédaction de ses chroniques, mais il m'a conseillé et a mis la main à la pâte pour que ce numéro soit exempt, autant que possible, d'erreurs ou de fautes. Je veux aussi remercier toutes celles et tous ceux qui ont fourni des informations ou des articles sans oublier nos généreux commanditaires sans lesquels la survie de cette revue ne serait pas possible.

En terminant, je dois vous avouer que les recherches que j'ai faites dans les archives de l'APLSI pour dresser le portrait du travail accompli depuis trente ans m'ont raffermi dans ma conviction que sans l'action dévouée, passée ou actuelle de tous ces bénévoles, notre milieu de vie ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui : une communauté soucieuse de son environnement naturel, de la sécurité et de la tranquillité et qui sait organiser sa vie collective autour d'un pôle central, son Club nautique.

André Martin

La Caisse populaire Desjardins de Saint-Raymond,

*fidèle partenaire
de vos projets!*

*Faire affaire
avec nous,*

**c'est rencontrer des experts
qui sauront vous démontrer
leur savoir-faire en demeurant
à l'écoute de vos besoins et
en s'y adaptant.**

Centres de services :
Saint-Léonard
Rivière-à-Pierre
Sainte-Christine

SIÈGE SOCIAL
225, avenue Saint-Maxime
Saint-Raymond (Québec) G3L 3W2

Un seul numéro:
(418) 337-2218

www.desjardins.com



Desjardins
Caisse populaire
de Saint-Raymond

MOT DU PRÉSIDENT



Le début de l'été marque pour nous tous l'arrivée d'une période faite de détente au grand air, de ressourcement dans la nature et de retrouvailles entre amis que la froidure de l'hiver nous a forcés à rencontrer moins souvent.

Le début de l'été est aussi pour moi l'occasion de vous souhaiter une saison estivale pleine de moments agréables dans notre milieu de vie enchanteur.

Les membres de votre Bureau de direction, appuyés par bien d'autres bénévoles, ont consacré une partie de leur temps de loisirs pour vous offrir une programmation attrayante et diversifiée, basée sur les succès des années passées et agrémentée d'améliorations tangibles qui, nous l'espérons, sauront répondre à vos besoins. Je vous invite à en prendre connaissance dans les pages qui suivent et à y participer en grand nombre. L'élaboration de cette programmation, bien qu'elle représente un élément important, n'a pas été notre seule préoccupation. Les résultats du sondage du printemps 2002, qui nous renseignaient sur vos besoins et vos attentes à l'égard de votre association, sont demeurés un guide tout au long de l'année.

Vous y avez d'abord manifesté le désir de conserver bien vivant notre lieu de ralliement collectif, notre *Club nautique*. Déjà, les efforts consentis au cours des deux dernières années pour en assurer la survie, par la rénovation du bâtiment et la reconstruction du poste d'essence, ont ajouté la fonctionnalité recherchée et l'attrait pour y passer des moments agréables. Que deviendrait un bâtiment collectif s'il n'était fréquenté, s'il n'avait pas de vie qui l'anime? Par une foule de moyens, nous voulons lui conférer ce caractère d'ouverture à tous les résidents, à vos invités visiteurs de notre lac et même à nos voisins des environs. Des activités plus nombreuses et variées s'y dérouleront : soupers, cours de danse et de conditionnement physique, marché aux puces, compétition de wakeboard, « 5 à 7 » du vendredi, etc. Vous pourrez aussi y venir, à tous les jours si bon vous en semble, discuter entre amis autour d'une bonne tasse de café ou simplement y consulter les journaux du jour. Christine et Éric vous y accueilleront avec le sourire. Tout est propice à ce que le Club redevienne le point de ralliement grouillant d'activité qu'il a été jadis.

L'élection sur notre Bureau de direction de Mme Allard, propriétaire de la Plage Beau Soleil, est un signe d'une plus grande collaboration entre voisins. Nul doute que les « membres associés » de la Plage Beau Soleil, qui viendront s'approvisionner en essence, seront attirés par plusieurs de nos activités. On pourra aussi y rencontrer, à l'occasion, des « voisins » de Saint-Raymond venus participer à nos activités ou simplement s'y arrêter lors d'une randonnée en vélo.

Cette ouverture comporte des risques pour la tranquillité qui doit demeurer la caractéristique de notre « oasis de paix » et nous en sommes bien conscients. C'est pourquoi nous avons adopté des mesures précises à cet égard. Les heures de clôture des réceptions privées au Club ont été restreintes et mieux encadrées, le contrôle de l'accès à la descente de bateaux a été amélioré. Le code d'éthique que doit maintenant respecter tout utilisateur du poste d'essence vise à éliminer le plus possible de notre lac les embarcations bruyantes ou qui représentent un danger pour la sécurité.

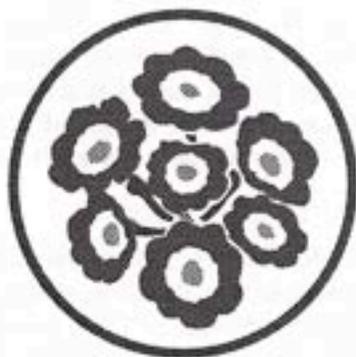
Nous n'avons pas non plus mis aux oubliettes les dangers que représentent les écueils pour la navigation. J'ai personnellement visité plusieurs lacs où des plans de balisage bien structurés sont en place, certains même avec patrouille nautique. Les informations que j'y ai recueillies nous permettront d'accélérer la recherche de solutions conjointes avec la Ville de Saint-Raymond pour la mise en place le plus rapidement possible de notre propre plan de balisage.

Nous nous devons d'ailleurs de remercier la Ville pour son excellente collaboration à adopter des mesures propres à protéger notre environnement naturel, à la suite des incitations mises de l'avant par votre association au cours de nombreuses années. L'adoption récente du règlement de protection des milieux humides vient compléter un ensemble de mesures de protection qui placent Saint-Raymond et le lac Sept-Îles dans le peloton de tête de la lutte à la pollution.

En terminant, je veux remercier tous mes collaborateurs du Bureau de direction et tous les bénévoles dont l'action est d'ailleurs un thème majeur de ce numéro de *L'Alouette*, pour tous les efforts déployés ensemble en vue de vous offrir toute cette gamme de services et d'activités dont vous saurez sûrement apprécier la qualité.

Denis Cayer

**DES PASSIONNÉS À L'ÉCOUTE DE VOS
BESOINS 7 JOURS SUR 7!**



**LA JARDINERIE
COMPLÈTE LA
PLUS PRÈS DE
CHEZ VOUS.**

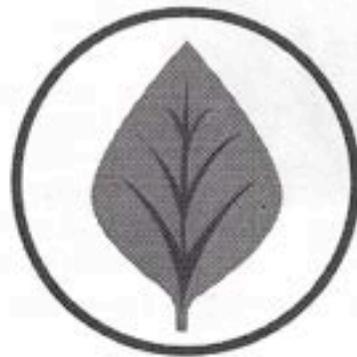
**AMBIANCE
DES PLUS
AGRÉABLES**



**FLEURS FRAÎCHES
ET BOUTIQUE
CADEAUX
TOUJOURS PLUS
ORIGINALE.**



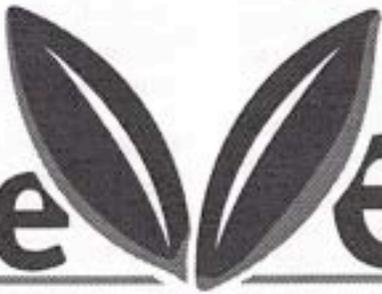
Livraison partout
dans le monde



**AMÉNAGEMENT
PAYSAGER
À LA HAUTEUR
DE VOS
ATTENTES**

Paysagiste
CERTIFIÉ



**aux
Prime  erts**
centre·jardin | fleuristerie | paysagiste

667, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond 337-7797



MOT DU MAIRE

Résidents et villégiateurs du lac Sept-Îles,

Membres de l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles inc.,

Mesdames et Messieurs les membres du bureau de direction de l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles inc.,

C'est avec plaisir que je signe mon premier « Mot du maire » de la revue *l'Alouette*. Ces premiers mots, justement, seront des félicitations pour ces femmes et ces hommes, membres du bureau de direction de l'Association des propriétaires, qui, au fil des années, ont donné temps et énergie au profit des propriétaires du lac Sept-Îles et de leur association. Par votre engagement, vous avez contribué à faire du lac un environnement sain écologiquement, agréable au plan de l'aménagement et de plus en plus sécuritaire. Une mention spéciale également à tous les bénévoles qui, sans nécessairement faire partie du bureau de direction, ont apporté un appui constant à leur association, accomplissant souvent dans l'ombre des tâches néanmoins essentielles.

Chaque année, c'est maintenant devenu une tradition et la Ville de Saint-Raymond s'en fait un devoir, les dirigeants de la municipalité rencontrent les représentants de l'Association. C'est l'occasion d'échanger sur les préoccupations des membres et leurs priorités pour l'année en cours. La Ville de Saint-Raymond, de son côté, fait état de son plan de travail et des interventions qui concernent particulièrement le secteur du lac Sept-Îles.

À notre rencontre 2004, nous avons à nouveau abordé la question des mesures de sécurité sur le lac, notamment le balisage. L'écueil majeur à ce sujet se situe au niveau de la responsabilité et de la protection d'assurance. Nous travaillons conjointement sur ce point. La Ville portera le sujet au niveau de la MRC, question de voir comment les autres milieux vivent cette problématique et quelles

solutions ils y ont trouvées.

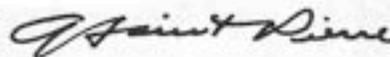
L'Association a informé la Ville des travaux réalisés au poste de ravitaillement en essence du club nautique. Ces investissements ont été faits avec une préoccupation environnementale. À la demande de l'Association, la Ville va examiner la possibilité d'ajuster sa réglementation par rapport à l'usage de carburants sur les rives du lac.

En matière de loisirs, l'Association souhaite que la Ville lui apporte un soutien pour l'entretien des équipements, notamment au niveau du tennis. La Ville subventionne actuellement des équipements de secteur, comme les patinoires extérieures, dans certains quartiers de la municipalité. Il y a lieu d'examiner comment cette politique pourrait s'appliquer au lac.

Enfin, lorsqu'elle a adopté son budget 2004 l'automne dernier, la Ville de Saint-Raymond a dû faire des choix difficiles en matière d'investissement dans les infrastructures (rues et routes). Le résultat a été que la dernière phase de réhabilitation du chemin du Lac-Sept-Îles a été reportée. Ce n'est cependant que partie remise. Le conseil municipal souhaite revenir à un programme d'investissement plus important et plus constant dans ses infrastructures.

Je termine par des souhaits de « bon été ! » à toutes et à tous. À nouveau, toute notre admiration et nos félicitations aux bénévoles impliqués au lac Sept-Îles. Acceptez les salutations de l'équipe des gestionnaires et des élus de la Ville de Saint-Raymond.

Le maire,



Gérald Saint-Pierre

C'est le JOUR et la NUIT



Restaurant

Menu du jour
Table d'hôte
Menu à la carte

Des repas savoureux
pour tous les goûts

2 salons privés
pouvant accueillir
jusqu'à 250 personnes
en toute occasion



Salons



Bistro-Pub

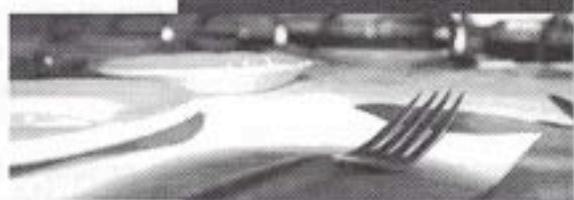
Bistro-pub convivial
pour les 5 à 7 entre amis
ou soirée

Pop-corn

Foyer

Billard

Écrans de télé



Une équipe
attentionnée
et courtoise
vous y attend.

105, Grande-Ligne, Saint-Raymond. G8L 2Y4

Tél. : 337-6734 • 1-877-337-6734

Courriel: roquemont@cite.net

HOTEL ROQUEMONT



MOT DE VOTRE DÉPUTÉ FÉDÉRAL

Je suis particulièrement fier de souligner le travail accompli, année après année, par les nombreux bénévoles qui donnent vie et dynamisme à l'Association des propriétaires du Lac Sept-Îles. Grâce à votre passion pour offrir à autrui un lieu où il fait bon habiter, vous permettez à tous ses résidants de vivre des moments passionnants en compagnie de leurs familles et amis, ressourcement plus qu'apprécié!

Personnellement, j'estime être privilégié de détenir, en mon comté, un site si enchanteur. Je suis heureux que l'Association des propriétaires du Lac Sept-Îles, de par ses efforts et activités, contribue à nous créer une réputation enviable au niveau touristique bien sûr, mais aussi à titre de population accueillante et chaleureuse! Il n'est donc pas surprenant de constater que tant de nouvelles familles souhaitent faire du lac Sept-Îles leur lieu de vie principal. Je profite également de l'occasion pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux résidants et aussi à vous inviter à venir partager avec les membres de l'association votre savoir-faire en vous impliquant auprès d'un groupe soucieux de préserver la qualité de cet environnement.

Je vous souhaite donc un été plein de richesse et de partage de moments exaltants!

Avec la belle saison qui arrive, j'espère avoir l'occasion de vous saluer lors de mes randonnées sur le lac ou à ses alentours.

Chaleureusement!

Claude Duplain

Député fédéral de la circonscription de Portneuf—Jacques Cartier

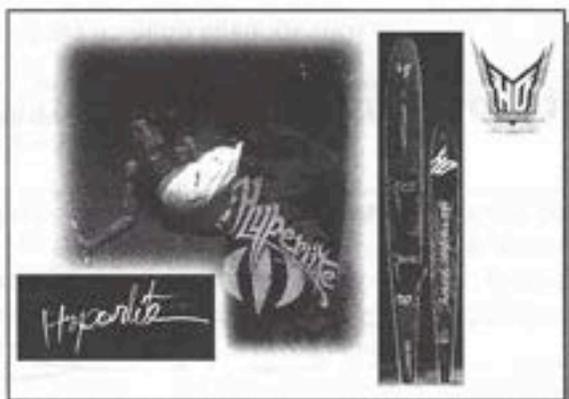
Spécialiste de la MARINE

Cloutier Sports
418 337 2216
ST-RAYMOND

**Du choix...
du service !**



MINN KOTA



VENTE • SERVICE À DOMICILE • ENTREPOSAGE INTÉRIEUR

 PONT	Rosaire-Robitaille Ti-Oui	Rivière Ste-Anne
	Saint-Joseph (centre-ville)	
Côte Joyeuse	Saint-Cyrille	

NOUVELLE ADRESSE

101, Rosaire-Robitaille
Saint-Raymond (Québec) G3L 4S7
(près de Ti-Oui Snack Bar)

Tél. : (418) **337-2216**
Fax : (418) 337-3824

www.cloutiersports.com

DU NOUVEAU EN 2004

LE CODE D'ÉTHIQUE ET LA VIGNETTE POUR L'ESSENCE

Cette année, une nouvelle procédure est mise en place pour le service d'essence. Pour bénéficier du service d'essence, il faudra afficher la vignette autocollante réservée aux membres. De plus, chaque détenteur de vignette devra s'engager à respecter le code d'éthique visant la sécurité nautique et le respect de la tranquillité. Ce sont là deux objectifs qui correspondent aux désirs exprimés depuis longtemps par la très grande majorité des membres.

D'une part, des sommes importantes, (20 000 \$) ont été consenties par les membres via l'augmentation du coût de la carte pour la rénovation du poste d'essence. Il est donc normal que ceux qui en ont défrayé le coût puissent continuer à jouir de ce privilège d'un poste d'essence sur les rives du lac Sept-Îles, seul lac de la région de Québec à offrir ce service. Il faut aussi rappeler qu'en plus d'être un service aux membres, la présence du poste d'essence contribue à préserver l'environnement en évitant les déversements accidentels d'essence qui sont souvent le lot du remplissage « au bidon ». Nous offrons aux résidents qui ne peuvent devenir membres réguliers, tels les locataires et les campeurs de la Plage Beau Soleil, de devenir membres « associés » (coût : 40\$ par saison) pour pouvoir bénéficier du service d'essence.

D'autre part, les membres souhaitent que notre plan d'eau soit un endroit où l'on puisse naviguer en toute sécurité et que notre milieu de vie soit marqué par la tranquillité et la quiétude propres à un véritable oasis de paix. Nombreuses sont les suggestions faites à ce sujet lors des assemblées générales. Les sondages répétés auprès des membres nous indiquent que vous souhaitez unanimement la mise en place de mesures propres à améliorer la sécurité et la tranquillité. Un premier pas dans ce sens a été franchi, après de mémorables et longues luttes, au sujet des décollages répétés des hydravions. Un autre pas est franchi cette année par l'adoption d'un code d'éthique sur la sécurité nautique et la tranquillité, code que devra respecter tout utilisateur du service d'essence. D'ailleurs, l'adoption d'un tel code d'éthique avait reçu l'assentiment de près de 90% des nombreux répondants (196 réponses sur 350 membres) au dernier sondage d'avril 2002.

Certes, le service d'essence est un privilège accordé aux membres, mais ce privilège comporte aussi comme obligation le respect des autres tant au niveau de la navigation sécuritaire que du respect de notre environnement sonore. Des manquements répétés à ce code d'éthique peuvent signifier la suspension ou la perte

de ce privilège. Le règlement sur le service d'essence a donc été modifié pour tenir compte de ces nouveaux objectifs. Vous pourrez le consulter dans les dernières pages de cette édition de *L'Alouette*. Les modifications sont en caractères gras pour en faciliter le repérage.

Voici le texte du CODE D'ÉTHIQUE que devra respecter tout membre utilisateur du service d'essence.

Le détenteur de la vignette reconnaît que le service d'essence est un privilège associé à l'obligation du respect du présent code d'éthique et que ce privilège peut être suspendu par le Bureau de direction de l'APLSI si des manquements répétés au respect de ce code sont observés.

Le détenteur s'engage à appliquer, ou à faire appliquer par tout conducteur de son embarcation, les règles suivantes :

- 1. respecter la réglementation gouvernementale concernant la sécurité nautique;*
- 2. respecter le règlement de l'APLSI concernant l'utilisation du service d'essence;*
- 3. réduire la vitesse à 10 Km/h à moins de 30 mètres de distance des rives, excepté pour le ski nautique (ou autres activités semblables : tripes, wakeboard, etc.) lorsque l'embarcation suit une trajectoire perpendiculaire à la rive;*
- 4. réduire la vitesse dans les zones de vitesse restreinte identifiées au plan de balisage, en particulier devant le Club nautique, devant le Camp de Portneuf, dans la « passe » du Lac au Chien et dans le Lac des Aulnaies;*
- 5. accorder la priorité de passage aux embarcations non motorisées (voiliers, canots, chaloupes, pédalos, etc.) et respecter une distance sécuritaire à l'approche de ces embarcations ou de toute embarcation de pêcheurs;*
- 6. accorder la priorité aux décollages et amerrissages d'hydravions;*
- 7. bannir l'utilisation de moteurs bruyants et de dispositifs permettant l'annulation des effets normaux des silencieux;*
- 8. restreindre le bruit causé par les systèmes de son à l'approche des rives et en soirée ou pendant la nuit;*
- 9. éviter d'entreprendre ou de participer à toute course entre embarcations;*
- 10. porter assistance aux navigateurs et plaisanciers en détresse.*

SAINT-RAYMOND, UNE VILLE ACTIVE...

La Ville de Saint-Raymond offre aux Raymondois une panoplie d'activités pendant la période estivale. Profitez des aménagements physiques, des activités spéciales et de la programmation régulière pour passer un bel été.

AMÉNAGEMENTS PHYSIQUES

Piste cyclable

- 6,8 km
- Accès par la cour arrière de l'école Saint-Joseph et par l'avenue Saint-Alexis

Parc Riverain

- Aux abords de la rivière Sainte-Anne
- Marche ou vélo
- Vue imprenable sur la rivière, les deux ponts et l'estacade

Parc Saint-Jean-Baptiste-de-Lasalle

- Cour arrière de l'école Saint-Joseph
- Aire de jeu pour les 10-13 ans
- Espace vert de repos
- Aire de jeu pour le basket-ball à 3 contre 3, le deck-hockey ou le roller-hockey

Parc de l'école Marguerite d'Youville

- École Marguerite d'Youville
- Aire de jeu pour les moins de 10 ans

Parc de l'Amitié

- Avenue Perrin
- Croquet, pétanque, shufferboard, etc.
- Bienvenue aux retraités ou aux aînés
- Possibilité de réserver le parc pour un organisme de Saint-Raymond

Terrains de tennis

- Côte Joyeuse (voisin du salon de quilles)
- 4 courts éclairés et entourés de toiles coupe-vent
- Surface asphaltée et recouverte d'une peinture acrylique qui donne un aspect caoutchouté.
- Information et réservation : 873-5972 (cellulaire)

Festival de la Grosse Bûche (16, 17 et 18 juillet 2004)

Cet événement estival est axé sur nos ressources naturelles et la musique. C'est un festival familial, qui tiendra sa 24^e édition cette année, au cœur d'une région vibrante d'activités touristiques où nature et attraits se confondent.

Programmation régulière du Service des loisirs (informations supplémentaires : 337-2202)

• Tennis	• Cours de golf	• Vélo de montagne
• Roller-hockey	• Flag-football	• Soccer
• Balle	• Camps de jour	• Peinture
• Bingo	• Club de merche	• Badminton d'été



AUTRES NOUVEAUTÉS EN 2004

Le contrôle de la descente à bateaux

La descente à bateaux aussi est un privilège réservé aux membres qui veulent mettre à l'eau leur embarcation motorisée. Le contrôle de son utilisation vise à ce que seuls les membres (et leurs invités) puissent avoir accès au lac via les installations du Club nautique. Ce faisant, on minimise le risque de voir circuler sur le lac des embarcations étrangères indésirables parce que bruyantes ou dont le comportement du conducteur est peu respectueux des règles de sécurité. Pendant les heures d'ouverture du Club nautique, un contrôle efficace est assuré par les gardiens.

Cependant, surtout lors de la mise à l'eau du printemps, nous avons pu constater que lorsque les gardiens ne sont pas présents, la procédure actuelle (clé déposée chez le voisin du Club) n'est pas assez étanche pour permettre un réel contrôle de l'accès. En effet, en l'absence de notre serviable voisin, Antoine Lacoursière qui, au cours de toutes ces années, s'est chargé d'assurer le contrôle de l'accès à la descente, la clé est accessible à tous ceux, membres ou non-membres, qui savent où la clé est déposée.

Dorénavant, la clé ne sera plus disponible chez Antoine Lacoursière. Ainsi, la descente à bateaux pourra donc être utilisée soit durant les heures normales d'ouverture du Club nautique soit, au printemps, lors des heures spéciales prévues à cette fin. Toutefois, les fournisseurs qui entreposent ou réparent vos bateaux (Cloutier Sports,

Dion Moto, Performance Voyer) auront en tout temps accès à la descente pour la mise à l'eau de votre bateau si vous avez acquitté au préalable la carte de membre.

Un Club nautique encore plus vivant vous attend

Nous avons voulu faire du Club nautique le lieu communautaire privilégié où les vacanciers aiment se retrouver. Cette année, plusieurs nouveautés vous y attendent.

- Dans la journée, profitez de notre salle magnifiquement rénovée pour discuter entre amis autour d'un bon café, pour consulter les journaux du jour ou pour vous initier à des jeux de société. Cafetière, journaux et jeux sont mis à votre disposition tous les jours d'ouverture.
- De nouvelles activités sauront aussi vous plaire : « les vendredis « 5 à 7 » et les mercredis « conditionnement physique ». Elles s'ajoutent aux « lundis dansants », à la pétanque et au tennis. Tout cela en plus de la méga-journée d'ouverture et aux trois soupers des membres.

POUR EN SAVOIR PLUS, CONSULTEZ LA SECTION SUIVANTE SUR LES ACTIVITÉS DE L'ÉTÉ 2004.

NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE DU CLUB NAUTIQUE

Fins de semaine du printemps	Samedi 15 et dimanche 16 mai	10h00 à 17h00
	Samedi 22, dimanche 23, lundi 24 mai	10h00 à 17h00
	Samedi 29 et dimanche 30 mai	10h00 à 17h00
	Samedi 5 et dimanche 6 juin	10h00 à 17h00
	Samedi 12 et dimanche 13 juin	10h00 à 17h00
	Samedi 19 et dimanche 20 juin	10h00 à 17h00
Du 24 juin au 18 juillet	Samedis, dimanches et jours fériés	10h00 à 20h30
	Du lundi au vendredi	12h00 à 20h30
Du 19 juillet au 1^{er} août	Samedis et dimanches	10h00 à 20h30
	Du lundi au vendredi	10h00 à 20h30
Du 2 au 15 août	Samedis et dimanches	10h00 à 20h30
	Du lundi au vendredi	12h00 à 20h30
Du 16 août au 12 septembre	Samedis et dimanches et 6 septembre	10h00 à 17h00
	Du lundi au vendredi	FERMÉ



Propriétaire
Denis Gosselin
Éric Paradis (photo)

POLARIS
L'évasion plein air



**MERCURY
OUTBOARDS**

GLASTRON



SUN Party



VENTE ET RÉPARATION

**PIÈCES ET ACCESSOIRES
DE TOUTES MARQUES**

• Nous réparons sur place •

208, Route 138, St-Augustin-de-Desmaures, Québec

Tél.: (418) 878-1284 Fax: (418) 878-1684

w w w . c p d g . c a

Le calendrier des activités 2004

15 mai, samedi, à 10 heures: Ouverture du Club nautique et corvée d'ouverture

25 mai, mardi de 12h 00 à 16h 00, ouverture de la descente à bateaux

27 mai, jeudi, de 12h 00 à 16h 00, ouverture de la descente à bateaux

1 juin, mardi de 12h 00 à 16h 00, ouverture de la descente à bateaux

3 juin, jeudi, de 12h 00 à 16h 00, ouverture de la descente à bateaux

12 juin, samedi, à 8h 30 à 16h: Tournoi de pêche

12 juin, samedi, à 18h 00 : Souper au homard

27 juin, dimanche, à 13h 00: Ouverture de la bibliothèque

27 juin, dimanche, de 13h 00 à 16h 00 : Foire du livre usagé

27 juin, dimanche heure à déterminer : compétition privée de wakeboard

28 juin, lundi ; Début du camp de jour pour les jeunes au Camp de Portneuf

28 juin, lundi, à 19h 00: Début des lundis dansants

29 juin, mardi à 19h 00 : Début de la pétanque

3 juillet, samedi : MEGA-JOURNÉE D'OUVERTURE

- Marché aux puces de 13h 30 à 16h 30
- Parade de bateaux : 21h 00 départ du Club nautique
- Activité spéciale à la fin de la parade

7 juillet, mercredi à 19h00 : Début des mercredis « conditionnement »

23 juillet, vendredi, à 17h 00: Vendredi 5 à 7

24 juillet, samedi, à 18h 00: Souper des membres

30 juillet, vendredi, à 17h 00 : Vendredi 5 à 7

6 août, vendredi, à 17h 00 : Vendredi 5 à 7

15 août, dimanche, à 9 h 30 : Assemblée générale annuelle au Club nautique

12 septembre, dimanche: Fermeture du Club

2 octobre, samedi, à 18h 00 : Souper aux huîtres

4 octobre, lundi 10h 00 : Corvée d'hivernage du Club nautique

Un nom et un numéro à retenir...



Coiffure homme • femme • enfant

337-2121

AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS

Place Côte Joyeuse
Saint-Raymond

Dépositaire
des produits **REDKEN**

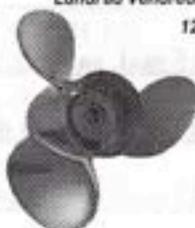
RÉPARATIONS ET VENTE

Tél. : (418) 832-7999

Fax. : (418) 832-8443

Lundi au Vendredi : 7 h à 12 h
12 h 30 à 16 h

- HÉLICES
- PIEDS MOTEURS
- ANCRES GALVANISÉES
- SOUDURE DE TOUS GENRES



FABRICATIONS A. OUELLETTE inc.

820, De la Rive, Saint-Jean Chrysostome G6Z 2L1
Direction : autoroute de la Beauce # 73, sortie 128



RE/MAX®

RE/MAX CAPITALE
courtier immobilier agréé
franchisé indépendant et autonome

ANDRÉE OUELLET

agent immobilier agréé

Tél : 627-3120

Rés : 337-2107

www.remax-quebec.com



St-Raymond Service inc.

Service d'appareils électroménagers
et de réfrigération de toutes marques
ACHAT & VENTE

337-6192

Raymond Jobin
Étienne Jobin

877, Côte Joyeuse
Saint-Raymond G3L 4B5



Manoir du Lac Sept-Îles



Menu Découverte **16⁹⁵ \$**
(4 services)

Table d'hôte *à partir de*
(5 services) **24⁹⁵ \$**

Panier-Pique-nique-Ponton **11⁹⁵ \$**
(sur commande)

Traiteur du Lac

(petites et grandes occasions)

3679, ch. lac Sept-Îles

337-8893

www.manoirdulacseptiles.com

LES ACTIVITÉS OFFERTES EN 2004

Le tournoi de pêche du samedi 12 juin:

Ce tournoi d'amateurs est réservé aux membres de l'APLSI, à leurs enfants et à leurs amis pêchant dans la même embarcation. Une contribution de 5 \$ par embarcation est demandée en 2004. Les participants doivent s'inscrire au Club nautique à partir de 8 h 30 et être de retour au Club avec les prises avant 16 h 00. Les mesures et la pesée des poissons se feront immédiatement après la fermeture du tournoi et des prix de présence seront remis aux participants. Le gagnant ou la gagnante du tournoi est celui ou celle qui prend la plus grosse truite arc-en-ciel (en poids). D'autres prix sont aussi offerts pour la plus grosse mouchetée (en poids) et un prix pour les enfants (moins de 18 ans) pour le plus grand poids pour les poissons appâts. Il y a aussi des prix de présence pour les participants. N'oubliez pas que le permis de pêche provincial est obligatoire. La limite de prise est de 5 truites arc-en-ciel et de 15 truites mouchetées.

Le 27 juin, le lac Sept-Îles hôte d'une compétition de Wakeboard

Bien que cette compétition ne soit pas organisée par l'APLSI, les résidents du lac Sept-Îles pourront profiter du spectacle d'une compétition de Wakeboard, qui est devenu, dans bien des milieux, le sport nautique le plus populaire.

Cette activité, le « wakefest » qui est présentée en collaboration avec la boutique DLX, comprendra démonstration de wakeboard, compétitions, plusieurs activités dont: bmx, défilé de mode, présentation de films, et autres activités à confirmer!

La foire du livre usagé du 27 juin

Venez au Club nautique de 13 h à 16 h pour acheter des livres usagés à un prix dérisoire, i.e. de 0.50 \$ à 5 \$. Il y aura aussi des copies de *L'Alouette* des années antérieures pour les collectionneurs intéressés. Venez bouquiner, rencontrer vos bénévoles pour partager votre passion de la lecture. Venez voir les nouveautés de 2004 qui seront disponibles cet été à la bibliothèque et profitez-en pour vous inscrire.

La méga-journée d'ouverture du 3 juillet

Cette journée spéciale qui marque le début de la période estivale vous offre plein d'activités intéressantes. Il y aura marché aux puces, bar sur la terrasse, parade de bateaux et festivités après parade. En cas de mauvais

temps, les activités de la Méga-journée seront reportées au dimanche 4 juillet.

Le marché aux puces au Club nautique

Le début de l'été est souvent l'occasion de faire du ménage et de se débarrasser de ce qui ne sert plus. Nous vous offrons d'en faire profiter vos voisins en participant au MARCHÉ AUX PUCES ORGANISÉ AU CLUB NAUTIQUE. Dès 11h00, les terrains du Club vous accueilleront pour vous permettre de mettre en vente vos trésors ou de profiter des aubaines que les nombreux membres vous offriront. Réservez votre table (5\$) au Club nautique dès le 5 juin.

La parade de bateaux

Le rassemblement des bateaux se fera en face du Club nautique vers 20 heures. Décorez votre bateau et surtout, mettez des lumières sur votre embarcation pour agrémenter la parade autour du lac. Assurez-vous que votre embarcation est conforme aux normes (lumières, ceintures et autres accessoires). Les résidents pourront aussi se joindre au groupe lorsque la parade passera devant chez eux ou bien faire des feux d'artifice pour saluer les plaisanciers de la parade. Venez en grand nombre, c'est gratuit.

Les soupers des membres

Cette année, il y aura de nouveau trois soupers des membres pour souligner le début, le milieu et la fin de la saison estivale. Nous innovons toutefois sur deux plans :

- la préparation des mets de chacun des soupers sera confiée à l'équipe des professionnels du *MANOIR DU LAC SEPT-ÎLES*, ce qui est un gage de haute gastronomie;
- chacun des soupers sera clôturé par une soirée dansante, avec un orchestre différent d'un souper à l'autre, pour créer une ambiance musicale variée et entraînante.

ET SURTOUT ASSUREZ-VOUS D'ACHETER VOS CARTES DÈS QUE DISPONIBLES. CAR, COMME L'AN DERNIER, LE NOMBRE DE PLACES EST LIMITÉ.

Le souper au homard du samedi 12 juin

Venez profiter du début des beaux jours pour déguster avec nous un succulent souper AU HOMARD. Au menu, tout ce qui vous permettra de goûter aux différents mets que la saison du homard nous offre. Pour ceux qui

MÉCANIQUE
PIRO
INC.

106, Saint-Jacques,
Saint-Raymond G3L 3Y2
337-7907

- Vente et réparation de matériel hydraulique pompe, valve, cylindre
- Réparation moteur diesel, composante machinerie lourde
- Atelier d'usinage et soudure pour réparation de votre cylindre, « pin », bushing, etc.
- Conception et fabrication
- Fabrication de boyaux hydrauliques Dayco

Dépositaire  **Husqvarna**
Scie mécanique et débroussailleuse



Centre Dentaire

Dre Éleine Rodrigue, d.m.d.
chirurgienne-dentiste
(418) 337-7693



Clinique de denturologie

Yvon Paquet, d.d.
denturologiste
(418) 337-2655

Nous stérilisons tout, sauf le sourire

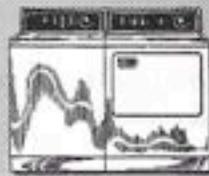
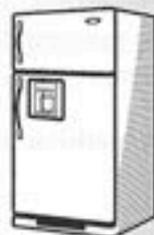
267, Saint-Maxime, Saint-Raymond, G3L 3W3

B. MOISAN ENR.

Service d'appareils ménagers

- RÉPARATION ET VENTE
- VENTE D'APPAREILS
USAGÉS RECONDITIONNÉS

656, Grande Ligne,
Saint-Raymond
337-4946 bureau



DION MOTO ST-RAYMOND

*L'endroit
du service!*

*Certains poussent
leurs crayons,
d'autres repoussent
leurs limites.*


SEA-DOO

840, Côte Joyeuse, Saint-Raymond (Québec) G3L 4B3

www.dionmoto.com • (418) 337-2776

©2004 Bombardier Produits Récréatifs Inc. Tous droits réservés. * Marquage de commerce de Bombardier Produits Récréatifs Inc. ou de ses sociétés affiliées. L'ATV est un produit de consommation et doit être utilisé sous licence. Conduisez toujours de façon responsable et sécuritaire. Suivez toutes les instructions de votre matériel de sécurité. Bombardier Produits Récréatifs recommande un âge de conduite minimal soit de 16 ans. Respectez toujours la réglementation et les lois locales applicables. Gardez toujours une distance sécuritaire avec vous et les autres.

n'aiment pas les produits de la mer, vous pourrez y déguster un bon steak. Un bar vous accueillera sur la terrasse ce samedi 12 juin et le souper sera suivi d'une soirée dansante.

Le souper des membres du 24 juillet

Le « souper bénéfique » est une tradition au lac. Le 24 juillet, nous vous invitons à être des nôtres pour partager un succulent souper de 4 services préparés par l'équipe du *Manoir*. Le souper sera complété par une soirée de danse pour les plus en forme. Des prix de présence seront accordés.

Le souper aux huîtres du samedi 2 octobre

Pour définitivement clore la saison estivale et profiter « des couleurs » de l'automne, nous vous convions à un souper aux huîtres qui aura lieu au Club nautique le samedi 12 octobre. Pour ceux qui quittent pour la saison hivernale, profitez-en pour dire un chaleureux au revoir à vos amis. Pour ceux qui passent l'hiver au lac, c'est le moment idéal pour échafauder des projets communs pour l'hiver.

NOUVELLE ACTIVITÉ : les vendredis « 5 à 7 » : le rendez-vous des amis

Les vendredis 23 juillet, 30 juillet et 6 août, venez échanger avec vos amis du lac, selon une nouvelle formule de type 5 à 7. Venez en grand nombre dès 17h00 sur la terrasse, s'il fait beau, ou à l'intérieur où notre magnifique salle rénovée vous attend. Vous pourrez non seulement prendre un verre en bonne compagnie, mais aussi goûter à nos excellents METS SUR PLANCHE préparés par l'équipe du Manoir du Lac Sept-Îles. Profitez de l'occasion pour terminer la semaine entre amis et voisins dans une atmosphère agréable.

NOUVELLE ACTIVITÉ : les mercredis « conditionnement physique »

Tous les mercredis, de 19h à 20h30, à compter du 7 juillet, venez profiter des conseils de Laurent Trottier, spécialiste en activité physique, sur les bienfaits de la pratique régulière de l'activité physique. Une évaluation de la condition physique et une prescription d'exercices seront faites pour chaque participant. À chaque cours, vous recevrez des conseils et pratiquerez des exercices musculaires, cardio-vasculaires et d'étirements supervisés. Pour terminer, on participera à un jeu et à une séance de relaxation.

Inscription au Club nautique dès son ouverture. Coût de l'inscription pour les 6 cours : 70\$ pour les membres et 75\$ pour les non-membres.

Venez remplir votre fiche d'inscription le plus vite possible : date limite le 28 juin. Un minimum d'inscriptions est nécessaire afin que l'activité soit présentée.

Les lundis dansants

Contrairement à ce qui a été annoncé dans le *MiniAlouette*, les cours de danse en ligne des lundis dansants se poursuivent cette année. Venez vous délier les jambes hebdomadairement en apprenant de nouveaux pas de danse en ligne ou en perfectionnant ceux déjà connus dans une atmosphère chaleureuse et détendue. Même les adolescents peuvent se joindre aux adultes pour s'amuser.

Venez vous amuser avec nous, à compter du 28 juin, tous les lundis à 19h00. Coût de l'inscription : pour les membres 10\$ pour les six soirées et 15\$ pour les non-membres.

Le tennis : une activité qui gagne en popularité

Après quelques années de faible participation, le tennis est maintenant de plus en plus fréquenté par les amateurs. C'est une excellente occasion pour maintenir sa forme et se divertir. Rappelons que le tennis est maintenant gratuit pendant la journée, pour les membres et leurs enfants.

Toutefois, les détenteurs d'un abonnement au tennis auront priorité sur l'usage des terrains. L'abonnement, de 25 \$ par personne ou 45 \$ pour un couple, permet aussi de jouer gratuitement en soirée. L'abonnement pour les étudiants de moins de 18 ans est de 12 \$ et de 18 \$ pour les étudiants de 18 ans et plus. Par contre, ceux et celles qui ne sont pas abonnés au tennis, peuvent profiter des terrains en soirée à raison de 3\$ l'heure pour les détenteurs de la carte de membre de l'APLSI et au prix des 4\$ l'heure pour les non-membres.

Appel à tous : Si vous êtes intéressés à faire partie d'une ligue de tennis, contactez Sébastien Verreault (337-8579).

La location du Club toujours aussi populaire

Plusieurs membres ont déjà réservé la salle du Club pour y organiser des réceptions privées et même des mariages. Il est encore temps pour vous de réserver, il y a encore quelques dates disponibles.

Dans notre nouvelle salle rénovée, vous pourrez accueillir vos invités dans une atmosphère détendue et un décor champêtre.



SAINT-MARC

395, boul. Dussault
268-3548

SAINT-RAYMOND

131, Saint-Jacques
337-2244

CAP-SANTÉ

225, Route 138
285-0411

**PIÈCES ET ACCESSOIRES
D'AUTOS ET CAMIONS**



**P. GINGRAS
& FILS
337-2923**

Prop. : Sylvain Beaupré

- Réparation de lames de ressort
- Soudure de tous genres
- Travaux de forge
- Attache-remorque

103, Grande Ligne, Saint-Raymond G3L 2Y4

Victorin Vézina Enr.

Vous désirez une installation
de FOSSES SEPTIQUES
Faites appel à nos services :



EXCAVATION - TERRASSEMENT
CREUSAGE DE FOSSES SEPTIQUES
GRAVIER - SABLE - PIERRES
TERRE À GAZON



ESTIMATION GRATUITE

234, ave Noreau
Saint-Raymond, Québec G3L 3M7

Tél. : (418) 337-2084

SUBWAY

*Ouvert dès 7h pour vos petits déjeuners
ou pour le lunch de la journée !*

NOUVEAU

SALADES fraîches



Centre-ville Saint-Raymond 337-3666

NOUVELLES BRÈVES DU BUREAU DE DIRECTION

Par : André Martin
Secrétaire

Cette chronique vise à vous renseigner sur l'évolution des principaux dossiers pris en charge par votre Bureau de direction au cours de la dernière année ainsi que sur certains nouveaux développements qui s'amorcent.

BONNE NOUVELLE DE DERNIÈRE HEURE : la subvention pour le camp de jour nous est accordée

Bonne nouvelle pour nos membres qui veulent inscrire leurs enfants au camp de jour du Camp de Portneuf : ils pourront d'abord continuer de bénéficier d'un rabais de 120\$ que le Camp de Portneuf accorde aux membres. De plus, à la fin du camp de jour, les parents-membres pourront s'adresser au Camp de Portneuf pour obtenir, sur présentation de leur carte de membre, le remboursement provenant de la subvention de l'APLSI.

Le Gouvernement fédéral vient de nous aviser qu'il nous accorde la subvention pour le camp de jour pour l'été 2004. C'est donc dire que, contrairement à ce qui a été annoncé dans le *MiniAlouette*, les parents n'auront pas à attendre la fin de la saison pour recevoir ce rabais.

Il faut toutefois rappeler que seuls les enfants d'un membre peuvent bénéficier de ce rabais. Ainsi, ce rabais pourra aussi être accordé aux petits-enfants, aux neveux ou nièces, à la condition que leur père ou leur mère acquitte sa carte de membre.

Le plan quinquennal d'immobilisation : une progression plus lente cette année

Depuis l'acceptation par l'assemblée générale spéciale du 22 juin 2002 d'un plan quinquennal d'immobilisation, plusieurs étapes importantes ont été franchies. Notons particulièrement que, sous l'habile direction de Pierre Gauvin, le poste d'essence a été complètement rénové de même que la façade et le mur ouest du Club nautique et les quais flottants ont été ré-assemblés pour faire place au nouveau poste d'essence et à la rampe pour le plein des motomarines. La salle du Club est aussi maintenant dotée d'un système de luminaire attrayant, d'un bar portatif et sa décoration a été revue. Un système d'alimentation autonome en eau potable a aussi été installé.

D'autres travaux majeurs sont prévus au plan d'immobilisation, qui doit s'étendre jusqu'en 2007, telles que la réfection de la façade nord, la construction de nouvelles toilettes et la réfection totale du quai. Toutefois, conformément à l'engagement pris par le Bureau de direction lors de cette assemblée générale, la poursuite des travaux se doit de respecter les disponibilités monétaires. C'est pourquoi des travaux majeurs ne seront entrepris que lorsque les sommes

additionnelles requises seront disponibles. La hausse du coût de la carte de membre, votée il y a deux ans, sera toutefois suffisante pour permettre de compléter ces travaux majeurs comme prévu, au plus tard pour l'été 2007.

Des améliorations seront néanmoins apportées cette année : notre terrasse sera agrémentée de tables et de chaises de style « patio », les deux quais flottants qui ont rendu l'âme seront remplacés, l'équipement de la salle sera amélioré par l'apport d'un réfrigérateur plus adéquat et d'un meilleur système de son. Tout ceci rendra encore votre Club plus attrayant et plus propice à la tenue d'activités nouvelles.

Les finances de l'Association se portent bien

Au moment de mettre sous presse, la consolidation des états financiers se terminant le 31 décembre 2003 n'était pas encore disponible. Elle sera complétée d'ici peu et sera présentée, avec les commentaires du Comité de surveillance, lors de l'assemblée générale du 15 août prochain.

Sous toute réserve des résultats de cette consolidation, nous vous dévoilons ici quelques chiffres préliminaires qui illustrent bien la bonne santé financière de votre association.

- À la fin de l'année financière 2003, l'APLSI dispose d'un montant d'environ 20 000\$ dans son fonds d'administration générale; les profits nets de 2003 ayant été d'environ 11 000\$. Cette somme comprend un provision pour réserve d'environ 10 000\$ pour parer aux imprévus. Le reste sera consacré à cumuler la somme nécessaire aux rénovations majeures prévues mais non encore réalisées au plan quinquennal d'immobilisation.
- En 2003, la vente de la carte de membre a rapporté près de 20 000\$.
- La vente des produits pétroliers a généré un profit net de près de 7 000\$.
- Les activités spéciales (3 soupers, méga-journée et journée « retrouvailles ») ont généré des profits nets de 5 300\$.

En bref, ces quelques chiffres permettent de constater que votre association pourra continuer à améliorer les services

NOUS SOMMES DÉMÉNAGÉS

LES HABITATIONS

La différence ...

G. JUNEAU INC.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
CONSTRUCTIONS NEUVES OU RÉNOVATIONS

GÉRARD JUNEAU

5723, Chemin du Lac-Sept-Îles

St-Raymond

Tél. : (418) 337-2798

www.habitationsgjuneau.com

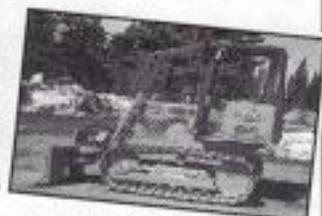


*Vous avez des projets ...
nous pouvons les réaliser pour vous.*

Nous vous garantissons la qualité

R.B.Q. : 1625-8469-23

Carl Beaupré CAMIONNEUR



**Sable • Gravier • Terre
Pierre concassée
Nivelage • Excavation**

RBQ : 8236-3086-20

1231, Rang Notre-Dame
Saint-Raymond

Tél. : (418) 337-6497

Cell. : (418) 657-9380



**CINÉMA
ET CLUB VIDÉO
ALOUETTE**

*De tout pour
agrémenter vos soirées...*

Entre amis! Cinéma Alouette

- 2 salles climatisées
- Les plus récents films à l'affiche
- **Programmation** publiée dans les chroniques cinéma du Journal de Québec, Le Soleil, Le Nouveau Martinet (journal local) et sur Internet (www.cinehoraire.com)

Des prix beaucoup plus avantageux qu'à Québec: que ce soit sur le prix d'un billet pour enfant à l'adulte,

Tout le monde y gagne au CINÉMA ALOUETTE et de plus, une catégorie privilégiée: étudiant (13-19 ans) venez comparer!

Chez soi! Club vidéo Alouette

... maintenant 2 clubs vidéo pour mieux vous servir

380, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond • 337-2465

333, Place Côte Joyeuse, Saint-Raymond • 337-3456 (à côté de Sears et Saan)

- Accumulez vos points à chaque location et obtenez des films gratuits
- VHS, DVD
- Jeux (PS2, X-BOX, GAME CUBE) seulement 2,60\$ + taxes
- Jeux (PS, Nintendo 64, Super Nintendo) seulement 1,74\$ + taxes (pour 3 jours)
- 2/1 après 20h (non valide sur réservation) 7 jours/7

Pour un bon moment cinématographique... je choisis le **CINÉMA ET CLUB VIDÉO ALOUETTE.**

380, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond 337-2465

qu'elle vous offre tout en réalisant, comme prévu, les diverses étapes du plan quinquennal d'immobilisation.

Le plan de balisage : les pourparlers constructifs se poursuivent

Vous souffrez, tout comme nous, de l'absence de bouées sur le lac : ne perdez pas espoir. Lors de la rencontre statutaire entre les représentants de la Ville et l'exécutif de l'APLSI, nous avons pu constater que des efforts s'accroissent de part et d'autre pour trouver une solution au problème de couverture d'assurances qui empêche de mettre en place les bouées prévues au plan de balisage élaboré il y a maintenant deux ans.

D'une part, Denis Cayer a rencontré les responsables de plusieurs lacs du Québec où des plans de balisage bien structurés existent pour savoir comment y a été résolu ce problème d'assurances. À la suite de ces rencontres, l'APLSI rediscutera avec la Ville, documentation en main, de la possibilité de doter le lac Sept-Îles d'un plan de balisage comparable aux lacs visités. D'autre part, lors de l'appel d'offres du renouvellement de son contrat d'assurances, la Ville entend demander aux soumissionnaires de prévoir un devis particulier pour une éventuelle couverture du plan de balisage. Munies de ces renseignements, la Ville et l'APLSI pourront poursuivre leur démarche conjointe d'examen des diverses possibilités de mise en place du plan de balisage projeté.

Le balisage par des bouées officielles n'est cependant pas encore pour cette année. Nous vous conseillons donc la prudence : faites-vous un devoir de consulter les panneaux d'affichage aux entrées du lac et au Club nautique qui reproduisent la carte des écueils. Ou mieux encore, obtenez une copie de cette carte au Club nautique, conservez-la dans votre embarcation, et faites-en part à vos invités.

L'entente sur les hydravions se poursuit.

Depuis qu'une entente tripartite APLSI, Ville de Saint-Raymond et Aviation Batiscan existe, les inconvénients dus à la présence d'une hydrobase commerciale ont diminué. Cette entente précise que, entre le 24 juin et la Fête du Travail, les hydravions de l'hydrobase ne peuvent décoller avant 8h00 le matin en semaine et 9h00, les fins de semaine. De plus, les vols touristiques à caractère répétitifs doivent être évités et les « touch and go » sont bannis.

Vous avez probablement retrouvé une relative tranquillité, puisque peu de manquements à l'entente nous ont été signalés au cours de la dernière année. Merci

à Aviation Batiscan, propriétaire de l'hydrobase et à son locataire Aviation Mauricie. Nous espérons que la collaboration observée en 2003 se poursuive.

En 2004, l'entente tripartite continue de s'appliquer. Toutefois, malgré des tentatives répétées, il nous a été impossible, jusqu'à maintenant, d'obtenir la collaboration de la majorité des propriétaires d'hydravions privés pour l'observation des mêmes règles de conduite. Un seul d'entre eux nous a répondu positivement et nous en profitons pour le féliciter de sa collaboration. Nous exhortons tout de même tous les autres à faire preuve de civisme en respectant les principales clauses de cette entente.

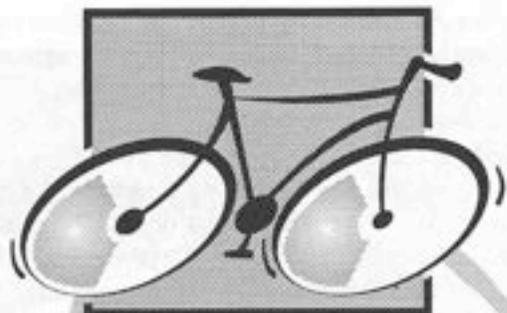
Les bacs à ordures ménagères : un problème causé par le manque de civisme?

Vous avez pu constater tout comme nous que, à certaines périodes et à certains endroits, les bacs à ordures « dégueulent » leur trop plein. C'est un embarras pour tout le voisinage : odeurs nauséabondes, déchets répandus un peu partout par les bestioles. C'est une source de pollution de notre environnement qu'il est facile de régler avec un peu de civisme.

Nous en avons discuté avec les représentants de la Ville lors de notre rencontre statutaire. Nous en sommes venus à la même conclusion : le problème ce n'est pas tellement le trop petit nombre de bacs ou la fréquence de ramassage. C'est plutôt le manque de civisme de certains qui y déposent, monstres, matériaux de construction et même des branches et de la pelouse. De plus, les efforts de la Ville pour la récupération de matières recyclables sont pratiquement compromis. Pourtant un avis est bien en vue indiquant ce que doivent contenir les bacs de même que les heures d'ouverture du dépotoir pour y déposer les autres déchets. Le peu de civisme de certains nuit à toute la communauté. Pensez-y!

La Ville et nous

Lors de notre rencontre avec les représentants de la Ville de Saint-Raymond, ceux-ci ont manifesté une collaboration empressée et une ouverture à la solution des divers problèmes vécus par les résidents du lac Sept-Îles. En plus d'avoir discuté des suites à donner au plan de balisage, de l'entente sur les hydravions et du service des ordures, la Ville s'est montrée ouverte à l'amélioration de la route de ceinture; les travaux se poursuivront cette année, avec toutefois un peu de retard sur l'échéancier prévu. Il a été aussi question d'améliorer l'éclairage, et du bannissement des réservoirs d'essence en bordure des rives.



l'entrepôt du vélo^{LC}

vente - réparation - location

www.entrepotduvelo.com

De tout pour
vos besoins en

- QUINCAILLERIE
- CHASSE
- PÊCHE



Le plus
GRAND CHOIX
de **FEUX**
D'ARTIFICES

à Saint-Raymond

Ouvert 7 jours sur 7



QUINCA-TOUT INC.

205, Saint-Joseph • Saint-Raymond
centre-ville
(418) 337-7311



CAIN LAMARRE CASGRAIN WELLS
AVOCATS - S.E.N.C.

Stéphane Martin
Avocat
Agent de marque de commerce

580, Grande-Allée Est, bureau 440
Québec (Québec) G1R 2K2
Téléphone : (418) 522-4580 • Télécopieur : (418) 529-9590
stephane.martin@clcw.qc.ca

**LOCATION
ÉCONOMIQUE**
M. Paquet inc.

Location - Vente
Réparation d'outillage
Sciage de béton (sans poussière)



Pour vos **PARTYS**
LOCATION de TENTES,
TABLES, ETC.

À votre service depuis 10 ans !

144, Saint-Jacques, Saint-Raymond **337-8101**

Accommodation Marie-Claude inc.

SERTARD //

OUVERT
DÈS 6 h 00
sur SEMAINE
et 7 h 00 la
FIN DE SEMAINE

**GRANDE VARIÉTÉ
DE PRODUITS**
DUO CAFÉ/MUFFIN
frais 1,57\$ + tx
**BIÈRE À PRIX
COMPÉTITIF**

EXCLUSIF

DROIT D'ACCÈS pour la ZEC BATISCAN NEILSON
Station d'enregistrement de gros gibier
Réservation de pêche secteur Tourilli

• VERS • GLACE

*Les 1^{ers} à vous
accueillir
avec le sourire*



775, Saint-Joseph, Saint-Raymond, Québec G3L 1M4
Tél. : (418) 337-2868 • Fax : (418) 337-2208

LA MÉGA-JOURNÉE





PUB ET AUBERGE

St-Alexis

OUVERT 7 JOURS/7
de 8 h à 3 h a.m.

NOUVELLE ADMINISTRATION

251, Saint-Pierre, Saint-Raymond (Québec) G3L 1R1
Tél. : (418) 337-2547 • Fax : (418) 337-2846

**INTERNET &
INFORMATIQUE
LA Cité**



• CONSULTATION
• RÉSEAUTAGE
• VENTE ET RÉPARATION
INTERNET HAUTE VITESSE

131-03 St-Joseph
St-Raymond, Qc G3L 1H4
TÉL.: (418) 337-2413

WWW.CITE.NET

GESTION@CITE.NET



Julie Emond

RE/MAX® 1^{er} CHOIX
Courtier Immobilier

l'agent de votre Lac

337-3367 • 687-3211



Estimation de la valeur marchande de votre propriété

Contactez-moi dès maintenant, j'ai des acheteurs sérieux !



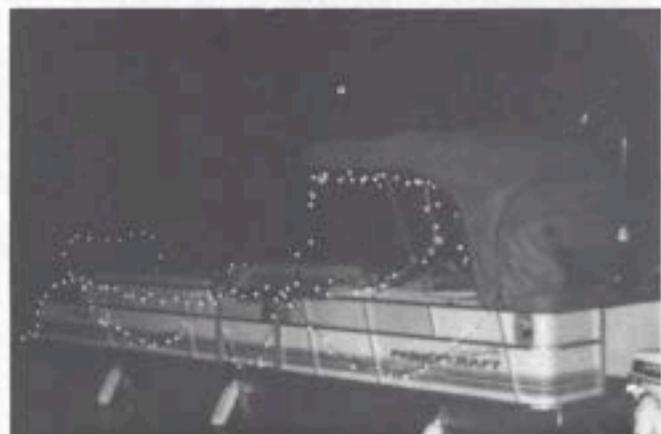
Services :

- Massothérapie
- Exfoliation
- Enveloppement
- Balnéothérapie
- Infrathérapie
- Pressothérapie
- Parafine
- Épilation laser
- Pédicure
- Manucure
- Facial
- Micro dermabrasion
- Maquillage
- Épilation : cire - électrolyse
- Spray - Tan (auto-bronzant)



La Cité du Corps - SPA Santé
465, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond
(418) 337-4373
www.citeducorps.com

LA MÉGA-JOURNÉE (suite)



*Les jours de pluie...
une vidéo-dégustation
ça tombe bien !*

*Paniers-cadeaux
personnalisés*

cayer

LE CHOIX
des fromages fins

Services conseils
pour vos dégustations
à la maison

- Épicerie fine
- Terrine - confit
- Moût de pommes
- Gelée de vin
- Pain cuit sur place

Saputo

LA BOUTIQUE EST OUVERTE 7 JOURS/7
337-4287

Boutique : poste 240 • Horaire : poste 300

71, avenue Saint-Jacques, Saint-Raymond • www.saputo.com

30^{ième} ANNIVERSAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Par Jacqueline Côté Bilodeau et Michèle Tremblay Lacoursière

Saviez-vous que notre bibliothèque a trente ans cette année? Que de chemin parcouru depuis que sœur Aliette Marchand a pris l'initiative d'installer une bibliothèque dans la chapelle!

À l'ouverture, le 7 juillet 1974, 67 membres s'inscrivent. Depuis, plus de mille personnes l'ont fréquentée. Aujourd'hui, on peut s'enorgueillir d'avoir conservé ce précieux héritage. Notre dernier inventaire est d'environ trois mille volumes. Tous les genres s'y retrouvent. Chaque année, une trentaine de nouveaux volumes s'ajoutent grâce aux profits générés par la Foire du livre et à la contribution de votre association.

De plus, de nombreux membres nous font des dons de livres très intéressants.

Nous sommes assurés que vous trouverez quantité de volumes captivants tant pour les enfants que pour les adultes.

Vous pouvez vous inscrire en tout temps. La bibliothèque est ouverte tous les samedis de 10 à 12 heures et ce, jusqu'au 4 septembre 2004. L'équipe de bénévoles se fera un plaisir de vous y accueillir.



NOS GARDIENS SONT DE RETOUR

C'est avec plaisir que nous vous annonçons le retour de Christine et d'Éric qui, encore cet été, vous accueilleront au Club nautique. Tous et chacun de nous avons pu apprécier, l'été dernier, l'amabilité de Christine Roy et la serviabilité d'Éric Jobin. Ce n'est pas facile de servir tout le monde en conservant le sourire et de faire respecter les règlements avec doigté et délicatesse.

C'est pourtant leur marque de commerce et c'est le gage d'un excellent service aux membres que nous procure leur retour.

De plus, ils contribuent à redonner au Club un air de jeunesse, car accompagnés de leur charmante petite Alisson, ils feront, encore cette année, du local des gardiens, leur « home » d'été.

Re-bienvenue parmi nous Christine et Éric.



1299, Grande-Ligne
Saint-Raymond

337-3253

9 TROUS POUR

12\$ /pers.

Valide pour la saison 2004
Lundi au vendredi excluant les jours fériés

Sur présentation du coupon.
Valide pour la saison 2004.
Valide pour 1, 2, 3 ou 4 personnes.
Non valide pour les tournois
de groupe.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL



- Résidentielle
- Commerciale
- Industrielle

Prop. : **Paul-Alain Moisan**
Tél. : [418] 337-8611
Télec. : [418] 337-4565
159, du Sentier, Saint-Raymond
G3L 3L1



Construction Polyvalent inc.

R.B.Q. 8004-1114-18



**BÉDARD
GUILBAULT**

Société en nom collectif
comptables agréés

NOS BUREAUX

DONNACONA

110, rue Commerciale
Donncona
G0A 1T0
Tél. : 285-1234
Fax : 285-1242

SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES

1885, Ave Bona Dussault
G0A 4B0
Tél. : 268-3334
Fax : 268-3359

SAINT-RAYMOND

423 A, Saint-Cyrille
G3L 4S8
Tél. : 337-2231
Fax : 337-2232

NOS SERVICES

Vérification :

compagnies;
municipalités;
commissions scolaires;
institutions de santé et
de services sociaux;
etc.

Fiscalité :

consultation et planification;
demande de subvention;
planification successorale;
évaluation d'entreprise;
évaluation immobilière.

Gestion :

acquisition, vente ou
fusion d'entreprises;
réorganisation de structure financière;
assistance dans le financement;
analyse de système comptable;
conseillers en matière d'insolvabilité;
administrateurs gestionnaires.

Informatique :

implantation de systèmes;
traitement de données;
formation et support.

Site web : www.bedardguilbault.qc.ca

Pour le JARDINAGE :

- Engrais à pelouse et jardin
- Terre à jardinage
- Terre noire
- Insecticides à pelouse et jardin
- Herbicides :
- Fumier de mouton
- Fumier de bétail
- Compost de crevettes

**ROUND UP
WeedEx**



Pour tous vos PROJETS :

- Plomberie
- Électricité
- Taillage de vitres
- Réparation de moustiquaires
- Pompes à eau (vente, réparation et pièces en magasin)
- Peinture Sico
- Chandelles à la citronnelle
- Chasse-moustiques (Off, Raid)
- Nourriture à oiseaux
- etc...

ET PLUS ENCORE...

Quincaillerie



Quincaillerie Jean Denis Ltée

177, Saint-Joseph
Centre-ville Saint-Raymond
www.jeandenis.com

337-2777

On aime rendre service.

Livraison à domicile

LA PÉTANQUE 2003

Par René Pelletier

La saison de la pétanque 2003 fut bien différente de toutes les autres saisons.

Peut-on dire que Dame Nature a eu raison des amateurs de pétanque? Des mauvaises conditions météorologiques n'ont pas favorisé les rencontres des mardis et jeudis soir. Quand il n'y avait pas de pluie, la température était suffocante. Une balade sur le lac ou tout simplement quelques moments de détente bien mérités furent préférés à une partie de pétanque.

La saison estivale étant bien perturbée par Dame Nature, la tenue du tournoi ne fut pas épargnée. Une fois que les joueurs se sont inscrits au tournoi, plusieurs ont dû annuler leur participation en raison d'imprévus, d'inattendus et d'incontournables situations. Un tournoi est à souhaiter pour 2004, possiblement le 14 août.

Au fait, est-ce que la pétanque au Club nautique de notre Association des propriétaires du Lac Sept-Îles est une activité recherchée, désirée et à maintenir dans le futur? La présence des amateurs de pétanque, anciens et nouveaux, permettra de maintenir ou de retirer cette activité du calendrier de votre association.

La prochaine saison sera déterminante pour le maintien ou l'abandon de cette activité.

Une invitation spéciale est faite à tous les résidents et résidentes, aux estivants et aux estivantes, à la relève jeune et moins jeune du lac Sept-Îles de venir pratiquer cette activité qu'est la pétanque.

QUAND : tous les mardis et jeudis à 19h, au Club nautique dès le 29 juin.

LE TOURNOI DE PÊCHE 2003

Par Florent Laberge

C'est par un beau samedi ensoleillé que s'est déroulé, le 7 juin 2003, notre traditionnel tournoi de pêche. On y a dénombré 26 pêcheurs, des plus jeunes aux plus vieux, qui ont pris place dans 16 embarcations pour taquiner le poisson pendant toute cette journée.

Le retour de la pêche, clôturé par la cérémonie de pesée et la remise de cadeaux aux gagnants, nous a permis de constater que notre lac abrite une variété de poissons.

Une joyeuse atmosphère régnait pendant que les pêcheurs comparaient leurs prises.

Félicitations à nos gagnants dans les diverses catégories :

Yvon Pelletier :	1 truite mouchetée de 12 pouces;
Sébastien Mercier :	1 truite arc-en-ciel de 12 pouces;
Kiren Thomson :	3 livres de poissons appâts.



337-2238

**Encore plus
d'espace pour
mieux vous servir**

- **Orthopédie**
(Vente et location)
- **Médecine douce**
(Homéopathie produits naturels)
- **Appareils de diagnostic**
(Diabète, pression artérielle, etc)
- **Dispill**
(service spécialisé de distribution de médicaments)
- **Photo: passeport,
assurance-maladie et arme à feu**
- **Orthésiste sur demande**
(prothèses, orthèses, semelles moulées)
- **Comptoir photo et loteries**
- **Boutique cadeaux, confiseries**
- **Papeterie, librairie, cosmétiques**
- **Service
de télécopieur (fax)**
- **Guichet automatique
Desjardins**
- **Accès direct à
la clinique médicale**

UNIPRIX
SITE INTERNET: uniprixlefebvre.com
Lefebvre
CENTRE-VILLE ST-RAYMOND

Restaurant-Bar

La Croquée

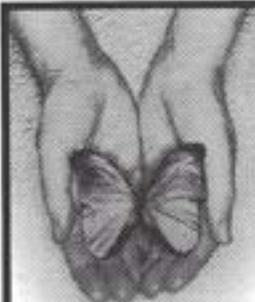


337-7850

171, Saint-Jacques, Saint-Raymond

- Salle à manger • Salle pour groupe
- Buffet du midi et d'occasion • Service de traiteur

La Croquée votre restaurant...



Offrez-vous la **SANTÉ**
et la **RELAXATION**
par un **MASSAGE**

- Massage : - détente
- neuro-musculaire
- pour femme enceinte
- Maître Reiki
- Réflexologie

Céline Drolet

Certificat-cadeau disponible

Céline Drolet 337-4051
1654, Rang Notre-Dame, Saint-Raymond

Victorin Noreau Inc.
les entreprises

RBQ : 2327-8058-41

François Noreau Réjean Noreau
(418) 337-6842 (418) 337-4419

Télécopieur : (418) 337-8789
605, ave. Saint-Louis, Saint-Raymond

- **Vente et transport**
sable, gravier, pierre concassée, terre à gazon
- **Déneigement**
commercial et résidentiel
- **Excavation**
- **Location de machinerie lourde**
- **Installation de fosse septique et
champ d'épuration**
- **Installateur autorisé** 

LE BÉNÉVOLAT DANS L'APLSI

Par Jacques A. Bilodeau

L'Association des propriétaires du Lac Sept-Îles Inc existe depuis plus de 30 ans maintenant. Au fil des années, les orientations ont changé, d'équipes en équipes, mais une constante est demeurée, l'apport de nombreux bénévoles pour maintenir et faire évoluer les activités et les services. Des dizaines de résidants du lac ont donné de leur temps et de leurs compétences et habiletés au profit de l'APLSI et de ses membres. Peu de gens prennent la peine de les remercier et je le fais ici au nom de tous les membres. Bien sûr, rien n'est parfait et il est plus facile de se déguiser en gérant d'estrade pour critiquer ce qui se passe que de s'impliquer et d'essayer d'influencer les choses.

Les bénévoles ne s'attendent généralement pas à de la reconnaissance, mais exigent au moins un certain respect. Le plus difficile, c'est de subir la critique de ceux qui ne font rien, à part critiquer. Après 20 années comme directeur, je puis affirmer que j'en ai vu de toutes les couleurs. Certains résidants pensent parfois qu'on est une multinationale avec du personnel permanent et de grands moyens. L'APLSI, c'est tout le contraire. On est, chaque année, un petit groupe de bénévoles déjà occupés par ailleurs dans notre travail ou dans nos propres activités personnelles. On a peu d'argent et le grand nombre de

dossiers oblige à faire des choix et à définir des priorités qui nous empêchent souvent d'en faire plus. Quand on y pense, c'est quand même beaucoup mieux que rien, car bien des lacs n'ont aucune association.

Certains diront que si on fait cela, c'est sûrement qu'on en retire quelque chose et ils ont raison. Ce quelque chose, c'est intangible. C'est le sentiment d'être utile aux autres, c'est la fierté d'avoir réalisé une activité à succès, c'est la joie de voir les résidants participer et s'amuser lors des activités. C'est aussi le plaisir de se faire des amis à la bibliothèque, lors des soirées sociales ou sportives ou bien durant le tournoi de pêche; il y en a pour tous les goûts, à vous d'en profiter aussi.

Chaque année, la moitié des membres du Bureau de direction est élue lors de l'assemblée générale annuelle. C'est l'occasion de se joindre au groupe, car c'est très rare qu'il n'y ait aucun poste vacant. Vous êtes nouveau ou nouvelle au lac et voulez connaître des gens, faites-vous connaître et offrez vos services, car c'est sûr qu'ils vont être appréciés. Il y a de la place pour tous les goûts, tous les métiers, tous les talents et toutes les bonnes volontés.

LES GRANDS MOMENTS DU BÉNÉVOLAT À L'APLSI

Par André Martin

Si vous pouvez compter sur une association efficace et dynamique, c'est grâce à l'action des centaines de bénévoles qui, au cours des trente dernières années, n'ont rien ménagé pour consacrer de nombreuses heures à participer au Bureau de direction, à ses divers comités ou encore à des corvées. Toutes ces heures de bénévolat n'ont pas été vaines.

Sans vouloir faire un portrait exhaustif des réalisations, nous avons pensé retracer à grands traits, à l'aide des 30 numéros de *L'Alouette*, des procès-verbaux des assemblées générales et des bureaux de direction, les faits importants et les orientations majeures qui ont marqué ces trente années de vie de l'APLSI. Il est évident qu'une sélection a dû être faite; il s'est passé tellement de choses en trente ans et, qui dit sélection, dit passage sous silence de certains événements que certains peuvent considérer importants. Il faut aussi avouer qu'il existe, dans l'information disponible pour certaines années, des «trous» que seule la mémoire des nombreux acteurs pourrait combler. À ce portrait s'ajoute la liste des membres des divers bureaux de direction qui se sont

succédé pour contribuer à faire de votre association, ce qu'elle est aujourd'hui, un organisme représentatif, ouvert et qui vous offre une foule de services. Ce portrait sera complété par la mosaïque des photos des présidents qui se sont succédé à la tête de votre association, mosaïque gracieuseté d'Antoine Lacoursière.

L'héritage

En 1941, la chapelle du lac Sept-Îles est érigée sur une partie de l'actuel terrain du Club nautique à la suite d'une demande des résidants d'été. Un quai de 150 pieds de long est aménagé sur la rive. Parallèlement, naît en 1949 «L'Association sportive du lac Sept-Îles» qui construit, en 1951, le chalet du Club à l'aide d'un emprunt de 8 000\$ contracté à la caisse populaire. En 1959, à la suite de l'incapacité de cette association de rembourser sa dette, la «Desserte» (Fabrique) achète ses biens et rembourse sa dette en 1964. En 1965, la chapelle est agrandie et déménagée à son emplacement actuel. «L'Association sportive du lac Sept-Îles» continue ses activités à partir des équipements appartenant à la «Desserte».

Vente • Location • Réparation de vélos

TOUT pour le LAC

- Accessoires nautiques • Vélo de montagne
- Camping / pêche • Sport de raquette
- Jeux d'extérieur • Produits pour piscine et accessoires *et plus*

INTERSPORT®

220, Saint-Jacques, Saint-Raymond 337-2989



Construction
DOMINIQUE BOUCHER inc.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
construction - rénovation

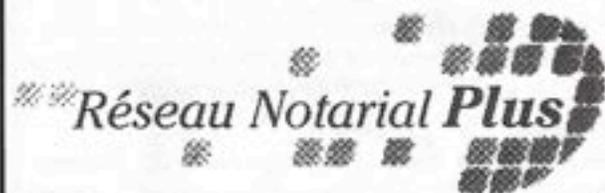
- résidentielle • commerciale • industrielle

R.B.D.Q. NO. 8005-9264-79

132, Du Vieux Chemin
Saint-Raymond G3L 1Y4

Tél: (418) 337-4414

Fax: (418) 337-3814



PERRON, DION ET ROY NOTAIRES

Me Bernard Perron, LL.L., D.D.N. • Me Annie Dion, LL.B., D.D.N. • Me Nadia Roy, LL.B., D.D.N.
Notaires et conseillers juridiques

135, avenue Saint-Jacques, suite 200
Saint-Raymond, Québec G3L 3Y4

Tél. : 337-2621 Fax: 337-2877
Adresse électronique : bperron@notarius.net

Cessionnaire des greffes de :
Me Philémon Bergeron, notaire
Me Marcel LaRue, notaire
Me Henri LaRue, notaire



125, Grande Ligne
Saint-Raymond G3L 2Y4

**Réparation
à domicile**

• **VENTE ET SERVICE** •
Ponton « Princecraft »

Tél. : (418) 337-8744 • Fax : (418) 337-8745

Courriel : vstar@cite.net • Site : www.iquebec.com/performancevoyeur



ENTREPOSAGE



ESSENCE
AVEC SERVICE

1973

L'Association des Propriétaires du Lac Sept-Îles (APLSI) reçoit son incorporation le 11 octobre 1973. Les requérants et administrateurs provisoires sont : messieurs Gaston Blin, Lionel Langlois, Marcel Lefavre, Marcel Ouimet et Gérald D. White. Vente des premières cartes de membre (5\$) par les directeurs qui font du porte à porte. Des revenus importants proviennent des profits du bingo tenu à Saint-Raymond durant l'été par des bénévoles de l'APLSI. Première soirée dite « des directeurs », qui deviendra par la suite le traditionnel souper des membres. Le site du Club possède un « casse-croûte » près de l'entrée du terrain, un poste d'essence et un « bureau de poste ». Les premières mini-olympiades sont organisées, le premier numéro de *l'Alouette* est distribué. La compétition « Voile d'or » en est à sa troisième année, elle est organisée par le « Club de voile du lac Sept-Îles ». Adoption d'une résolution pour que le niveau du lac soit baissé à tous les cinq ans pour permettre la réparation des quais.

1974

L'usage du Club nautique et de ses installations est cédé à l'APLSI, par un bail d'une durée de 20 ans par la « Desserte » qui en demeure le propriétaire. Les comités suivants sont à l'ouvrage : journal, loisirs, carte de membre, bouées, aménagement, urbanisme et bingo. La descente à bateaux est construite. Les tennis sont construits grâce à des dons de matériel, à la machinerie et « aux bras » de plusieurs bénévoles, une contribution de plusieurs milliers de dollars. Première ouverture de la bibliothèque, sous le bénévolat de sœur Aliette Marchand. Les loisirs pour les jeunes sont organisés; au programme : cours de natation, de voile, de canot et de tennis avec compétitions, projection de films et même théâtre. L'Association obtient la permission du Gouvernement pour que ses membres puissent naviguer sur le lac au Chien sans toutefois avoir accès aux rives.

1975 et 1976

Adoption du règlement sur la descente à bateaux qui stipule qu'elle est à l'usage exclusif des membres et de leurs invités et ce, dans le but d'éviter la venue d'embarcations indésirables. Premiers cours et premières compétitions de ski nautique avec tracé permanent de slalom sur le lac. Des « courts » de tennis et de badminton sont aménagés et un tournoi est organisé. Dans *l'Alouette* 1976, première publication, par M. Omer Pleau, d'un plan de balisage des écueils; on y dénombre 36 bouées.

1977

Première attribution du trophée Genest (Charles Genest) pour reconnaître les initiatives respectueuses de l'environnement. Toujours au sujet de l'environnement, adhésion de l'APLSI au « Programme des lacs » du

ministère de l'Environnement et octroi d'une subvention de 23 000\$ pour que la firme « Envirolab » effectue le relevé de la qualité des eaux et la classification des installations septiques. Achat par l'APLSI du terrain de J.-J. Plamondon; ce terrain sera plus tard cédé à l'archidiocèse en échange du terrain et du bâtiment du Club nautique. Première exposition artistique des résidents du lac, tenue au Club nautique.

1978

Adoption des règlements généraux de l'Association. Aménagement des toilettes et du local du gardien, achat d'ameublement pour la grande salle. Environnement: réception du rapport de « Envirolab » qui indique que 62,3% des installations septiques polluent notre lac. Ce même rapport précise que, dans la majorité des zones du lac, l'eau est impropre à la baignade. Suite aux pressions de l'APLSI, le conseil municipal de la paroisse de Saint-Raymond décide d'appliquer un plan pour que soient corrigées les installations non-conformes au plus tard en 1980. Corvée de nettoyage des rives du lac à l'occasion de la baisse du niveau des eaux.

Début d'une longue bataille pour éviter l'installation d'une base commerciale et pour limiter les inconvénients des vols commerciaux d'hydravions: remise de pétition, lettre à divers ministres, présentation d'une requête au ministère fédéral des Transports, obtention d'appui d'organismes (Chambre de Commerce, associations de propriétaires d'autres lacs, etc.) et de municipalités.

1979 à 1982

En 1979, les premières femmes sont élues au Bureau de direction. Le coût de la carte de membre est porté à 7 \$. Hydravions: engagement d'un conseiller juridique, présentation d'une requête au Conseil régional de développement: une solution est alors entrevue; le déménagement de l'hydrobase sur un autre lac de Portneuf; rencontres avec la Commission fédérale des transports pour empêcher l'émission d'un permis d'exploitation d'une base d'hydravions, tenue d'une assemblée générale spéciale sur le sujet.

En environnement: poursuite du « programme des lacs » par des pressions auprès de la paroisse pour que des mesures soient prises pour faire corriger les installations septiques non conformes; premières actions (distribution d'arbustes) pour favoriser la régénération des rives.

Fiset & Marcotte inc.



Manufacturier de
portes et fenêtres
- Fenêtres P.V.C.
- Portes d'acier
- Portes de garage

Lévy Marcotte, président
Pierre Fiset, vice-président

Tél. et télécopieur
(418) 329-2850

84, av. D'Auteuil, C.P. 236, Saint-Basile (Québec) G0A 3G0

Licence R.B.Q. : 8293 6105-20

CLINIQUE DENTAIRE DUBÉ & DUFOUR



Dubé & Dufour

- DR FRANÇOIS DUBÉ
- DR PIERRE DUFOUR
- DRE AUDREY DUBOIS

TÉL.: 418-337-4641

200, boulevard Cloutier, SAINT-RAYMOND G3L 3M8
FIN DE SEMAINE URGENCES (PAGE) 418-875-6500

Lingerie
LISCYA!
conçue pour elle

Venez voir
nos nouvelles
collections
printemps-été
dans nos
2 boutiques

Pour un
un certificat-cadeau
pensez Liscya

Centre-ville Saint-Raymond 337-6776



NOUVEAU

LIVRAISON

Jeudi, vendredi
samedi, dimanche
de 16 h 00 à la fermeture

(418) 337-1515

- SALLE À MANGER • LIVRAISON • COMPTOIR •

Heures d'ouverture

Lundi, mardi :	16 h 00 à 21 h 00
Mercredi :	11 h 00 à 21 h 00
Jeudi :	11 h 00 à 22 h 00
Vendredi :	11 h 00 à 23 h 00
Samedi :	8 h 00 à 22 h 00
Dimanche :	8 h 00 à 22 h 00

251 A, rue Saint-Pierre, Saint-Raymond

(Situé dans l'ancien Salon Rouge)

1983 et 1984

Améliorations majeures au Club nautique: rénovation du chalet, illumination des tennis, aménagement paysager du terrain et des stationnements de la chapelle et du Club. Tout cela grâce à l'octroi d'une subvention de 48 000\$ (projet Prime) et d'un investissement de 8 300\$ de l'APLSI. Première participation à la « Lotomatique » et entente pour le partage des profits du bingo, qui demeurera longtemps une source importante de revenus pour l'APLSI. Constitution de la première liste informatisée des membres. Première parution du *MiniAlouette*. Adoption du règlement sur l'utilisation du tennis. Formation d'un comité pour discuter avec la Fabrique du renouvellement de la location qui vient à échéance en 1994 et pour examiner une éventuelle possibilité d'achat du Club par l'APLSI. Sondage sur les attentes des membres concernant l'organisation d'activités.

Dans le dossier des hydravions, après de longues et onéreuses démarches et après une manifestation monstre sur le lac en face de l'hydrobase (200 embarcations), un espoir semble poindre. Un consensus de tous les intervenants se dégage: déménagement de Aviation Portneuf au lac Petit Batiscan et révocation du permis d'hydrobase au lac Sept-Îles. Une résolution de l'assemblée générale appuie cette solution. Un protocole d'entente est signé entre l'APLSI et Aviation Portneuf le 29 juillet 1983, prévoyant son départ du lac Sept-Îles au plus tard le 23 juin 1984.

De 1985 à 1989

Amendement aux règlements pour créer un comité de surveillance pour examiner les livres de l'Association et pour faire rapport à l'Assemblée générale. Aménagement: réfection des quais en bois, remplacement du réservoir d'essence, pose de l'auvent sur la galerie, achat de paniers de basketball pour le terrain de tennis du haut, pose de quatre balançoires. Consultation populaire, tenue d'une assemblée générale spéciale (1989) et demande par l'APLSI d'un moratoire en attendant les résultats d'une étude d'impact sur le projet domiciliaire de 240 unités de condominium au lac au Chien. Ce projet sera abandonné en 1990 avec l'annexion à Duchesnay du lac au Chien.

Poursuite des activités sociales (soupers) et des activités de loisirs (bibliothèque, films, animation, voile, natation, tennis, théâtre, pétanque, etc.) et des compétitions de la « Mini-olympiade » et de la « Voile d'or ». Début en 1989, de la « randonnée sur le lac » qui donne lieu à la parade de bateaux. Poursuite par le comité de l'environnement de la surveillance de l'application de mesures correctrices aux installations septiques et des

activités de reboisement des rives du lac; en collaboration avec la FAPEL, offre aux résidents d'un examen de la qualité de leur eau potable. Ce programme fut abandonné en 1993 après trois ans d'expérimentation. Poursuite par le comité des hydravions de ses démarches en vue de contrer la demande de permis déposée par Aviation Portneuf pour exploiter une hydrobase au lac Sept-Îles.

De 1990 à 1994

Acquisition du Club nautique: l'Assemblée annuelle de 1991 adopte une résolution pour la poursuite des « démarches nécessaires pour négocier et en arriver à une entente avec l'Archevêché sur l'achat du terrain du Club ». Parallèlement, un sondage est réalisé sur les besoins et les centres d'intérêt des membres. Les négociations avec l'Archidiocèse sont entreprises et dureront près de quatre ans. Une assemblée générale spéciale est tenue en décembre 1994 pour modifier les lettres patentes en vue de l'acquisition du Club. C'est finalement le 7 juillet 1995 que l'APLSI devient officiellement propriétaire du Club nautique, du terrain et de ses équipements. En échange et pour tout paiement, l'APLSI cède à l'Archidiocèse le terrain acquis de J.-J. Plamondon en 1976.

En environnement, formation (1990) au sein de l'APLSI, du « Groupe de la protection de la faune et des eaux du lac Sept-Îles » ayant pour but de « restaurer la faune sportive existante ou en ensemençer une nouvelle »; collaboration de ce groupe à l'analyse des conditions favorables à la faune sportive par des biologistes de FAPEL-FAUNE. On procède à l'aménagement de frayères sur la rivière Gosford, terminé de 1993. Le fonds d'ensemencement est créé en 1991 et l'ensemencement débute au printemps de la même année; premier tournoi de pêche le 15 juin 1991. À la demande du « Groupe de la protection de la faune et des eaux du lac Sept-Îles », le ministère des Loisirs Chasse et Pêche interdit la pêche sur la glace de notre lac à compter de 1992.

Dossier des hydravions, Aviation Portneuf déménage au lac Petit Batiscan (1990), mais Aviation Batiscan poursuit l'opération d'une hydrobase au lac Sept-Îles. Le comité poursuit ses démarches. Dépôt d'un mémoire aux audiences publiques tenues par la Communauté urbaine sur le problème des hydravions au lac Saint-Augustin. Création en 1991 d'un comité sur la sécurité. Le comité initie diverses démarches de sensibilisation et réalise un sondage sur la sécurité nautique en 1992. Création, en 1993, d'un comité sur la taxation qui doit faire rapport à une prochaine assemblée annuelle sur la contribution des résidents du lac par rapport aux services consentis par la Ville.

Le plus près du Lac Sept-Îles, côté sud...

DÉPANNEUR THIQUET ENR.

Bière — Vin
Location de cassettes vidéo

706, Grande-Ligne, Saint-Raymond
337-6598



Shell

Jean-Guy Cantin inc.
une entreprise privée
pour un meilleur service

337-2705

Huile à fournaise - Huile à poêle
Gazoline - Diesel

Huile à moteur - Huile hydraulique

1409, Rang Notre-Dame, Saint-Raymond G3L 1M9

HONCO
BÂTIMENTS D'ACIER

**Industriel
Commercial
Récréatif**



- Fabrication
- Ventes / Estimation
- Ingénierie / Dessins
- Gérance de projets

1190 Chemin Industriel, Saint-Nicolas, Québec, G7A 1B1
Tél: (418) 831-2245 Fax: (418) 831-6302
Courriel: honco@honco.ca Site: www.honco.ca

892-8254-0123-02

337-7811

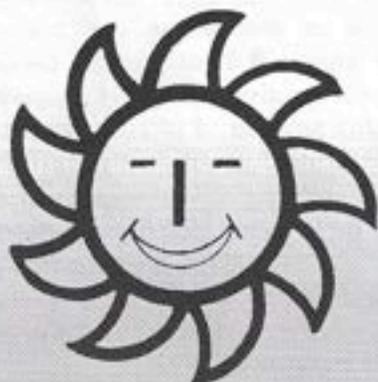
Dépositaire
peinture **BETONEL**

DÉCORATION SAINT-RAYMOND

SERVICE DE DÉCORATION PROFESSIONNEL

TAPIS - PRÉLART - CÉRAMIQUE
PAPIER PEINT - STORES - TENTURES ET COUVRE-LIT
LAINES - TISSUS - ACC. COUTURE
SERVICE DE COUTURIÈRE

144, Saint-Joseph, Saint-Raymond



Camping Plage Beau-Soleil

1850, Rang Notre-Dame
Lac Sept-Îles, Saint-Raymond
Portneuf (Québec) G3L 1N9

Du 1^{er} juin au 1^{er} septembre 2004

Mme Nicole Allard-Moisan
(418) 337-6396

Bienvenue

À CONFIRMER

Les **ATTRACTIONS**
du **SAMEDI**
SAISON 2004

Confort et protection

Afin d'assurer une complète détente et votre sécurité, le couvre-feu est respecté et la barrière ferme de 23 h à 8 h

Services

- Magnifique plage de sable sur le bord d'un lac naturel.
- Postes sanitaires : toilettes à eau, douches, lavabos.
- Restaurant
- Baignade sous surveillance de midi à 19 h
- Accès à la plage
- Descente de chaloupe et marina
- Endroit prévu pour ordures

Tarifs

4 adultes ou 2 adultes et 4 enfants
(TPS et TVQ en sus).

	Jour	Semaine	Mois (4 sem.)	Saison
Eau, électricité, égout	25\$	130\$	385\$	900\$+ tx

La voiture du visiteur doit quitter le terrain avant 23 h.
Stationnement disponible à l'extérieur de la barrière.

Pique-nique

Voiture	1\$
Enfant (moins de 12 ans)	4\$
Adulte	7\$

Itinéraire

Les routes 365 Nord ou 367 Nord vous mènent à Saint-Raymond où vous n'êtes qu'à 6 km de la Plage Beau Soleil (direction Est).

Bonne saison !

1995-1996

Pour l'aménagement, instauration d'une contribution volontaire pour garnir le nouveau fonds d'immobilisation (1996) qui permettra d'entretenir le Club nouvellement acquis; on vise une contribution annuelle volontaire de 25\$ par membre, ce qui engendrerait des entrées de fonds d'environ 10 000\$ par année qui seraient consacrés à la rénovation du Club et de ses équipements. Un estimé établi que les besoins de conservation et de rénovation peuvent varier entre 73 000\$ et 106 000\$. Le règlement sur la descente à bateaux est modifié à l'assemblée générale de 1996. Cette assemblée adopte aussi le nouveau règlement d'utilisation de la pompe à essence.

Pour les loisirs des jeunes, une nouvelle formule est adoptée en 1996, le « camp de jour ». Le comité sur la sécurité entreprend des pourparlers avec la Ville pour la mise en place d'une réglementation sur la sécurité nautique et d'une meilleure identification des obstacles à la navigation et des milieux protégés. Le comité sur la sécurité prend aussi charge du dossier sur les hydravions. Le comité de l'environnement poursuit son travail de sensibilisation, particulièrement par plusieurs articles dans *l'Alouette*. Des pressions sont entreprises auprès de la Ville pour assurer une meilleure protection des milieux humides et pour bannir l'emploi de pesticides sur les terrains riverains. Participation active du bureau de direction de l'APLSI à la consultation qui a conduit la Ville à adopter un nouveau plan d'urbanisme.

1997-2001

Enfin, la bataille des hydravions trouve un heureux dénouement. Un protocole tripartite (APLSI, Ville de Saint-Raymond, Aviation Batiscan) est signé pour la première fois en 1999. Il fixe les conditions d'exercice de l'hydrobase lors de la période estivale. Cette entente est renouvelée annuellement depuis. Les efforts des divers bénévoles qui ont participé au Comité de l'environnement portent des fruits : une étude scientifique sur la préservation des milieux humides du lac est réalisée par la CAPSA à l'aide d'une subvention de la Ville et d'une contribution financière de l'APLSI. La Ville adopte des règlements sur les installations septiques, sur l'aménagement et la préservation des rives, sur l'épandage d'engrais et de pesticides.

Pour les loisirs des jeunes, à la suite d'un avis défavorable des assureurs indiquant qu'il n'est plus possible de tenir le « camp de jour » sur les lieux du Club, une entente est signée en 1999 avec le Camp de Portneuf pour qu'y soit tenu le « camp de jour » avec une programmation plus variée et un substantiel rabais pour les membres. La surface des tennis est entièrement

rénovée. En sécurité nautique, une vaste campagne de sensibilisation est amorcée en 1998, en collaboration avec la Ville, la Sûreté du Québec et la Société de sauvetage : un plan de balisage est mis à l'essai pour un an. Des cours de conduite d'embarcation conduisant à l'octroi de la carte de compétence émise par la Garde côtière canadienne sont offerts.

2002-2004

Des années charnières s'amorcent pour la survie du Club nautique et de ses installations tout autant que pour la réorientation des services offerts par l'APLSI. À la suite d'un sondage auprès de tous les membres, une importante réunion générale spéciale est tenue en juin 2002.

On y adopte un plan quinquennal de rénovation des équipements, appuyé par la hausse de la carte de membre. Les premières étapes de ce plan sont réalisées entre 2002 et 2004 : réfection des assises du Club, rénovation complète de la façade et du mur ouest, nouvelle décoration intérieure, remise à neuf du poste d'essence.

Une plus grande ouverture aux membres et à la population des environs se manifeste par la gratuité des tennis, par l'organisation d'activités variées ouvertes aux membres et à la population de la région, par la possibilité de louer le Club pour les réceptions privées des membres et par le souci d'inviter les campeurs de la Plage Beau Soleil à s'impliquer plus activement dans notre communauté.

Sur le plan de la sécurité, un plan de balisage officiel est élaboré avec la collaboration de la Garde côtière canadienne et des démarches sont entreprises et se poursuivent encore pour doter le lac d'un balisage officiel qui remplacera les « bouteilles d'eau de Javel » qu'aucun bénévole n'ose maintenant poser de crainte de poursuites.

En environnement, à la suite de la parution de l'étude de la CAPSA sur les milieux humides et de la collaboration des bénévoles du lac qui ont à cœur l'environnement, la Ville adopte un règlement pour protéger les milieux humides du lac Sept-Îles.

CONCLUSION

Que de réalisations marquantes depuis trente ans! Que d'améliorations des services aux membres et de la qualité de notre milieu de vie! Mais tout cela ne s'est pas fait tout seul. C'est le fait d'armes de tous ces bénévoles qui, au cours des trente dernières années, n'ont ménagé ni temps, ni efforts pour le bien-être de vous tous. Nous vous les présentons plus loin.



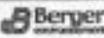
Excavation de bâtiment
de tous genres : résidentiel,
commercial, industriel

- Travaux de pelle hydraulique
- Aqueduc égout
- Champ d'épuration
- Fosse septique

EXCAVATION GÉNÉRALE
VENTE: TERRE - SABLE - GRAVIER

Installateur du système



Choisissez la solution bio-logique 



Contactez-nous
pour une
évaluation

Louis Cayer
Richard Déry,
estimateurs

74, AVE SAINT-JACQUES
SAINT-RAYMOND G3L 3X8

Licence RBQ : 3089-7888-20

Tél. : (418) 337-7956
Fax. : (418) 337-8338



**GARAGE L.J.A.
PLAMONDON inc.**

613, Saint-Joseph, Saint-Raymond

337-2221

Prop. : Gervais Moisan

Tél. (rés.) : 337-4479

- ✓ Alignement **NOUVEAU**
- ✓ Mécanique générale
- ✓ Injection électronique
- ✓ Freins
- ✓ Direction
- ✓ Suspension
- ✓ Silencieux
- ✓ Climatisation
- ✓ Pneus toutes marques
- ✓ Antirouille
- ✓ Véhicules de courtoisie

*Mécaniciens d'expérience
Équipement spécialisé*

L'endroit du bon service

AUTOPRO
MÉCANIQUE



MEGA
PNEU

LES BÉNÉVOLES QUI ONT ŒUVRÉ AU BUREAU DE DIRECTION

Ils ont été nombreux, durant ces trente ans à se dévouer pour vous. Voici en quelque sorte le *tableau d'honneur* de votre association.

À côté des noms de chacun, on trouvera les années où ils et elles ont été membres du Bureau de direction, et, dans le cas du président, l'identification de la fonction entre parenthèse.

Nous nous excusons auprès de celles et ceux qui auraient pu être oubliés. Cette omission est bien involontaire, le secrétariat de l'APLSI n'a pas en main tous les documents qui nous auraient permis de les identifier.

Cette liste de bénévoles sera présentée par bloc de six à sept ans pour mieux conserver une certaine perspective historique. Toutefois les noms qui reviennent d'un bloc à l'autre ne seront pas répétés.

Comme dans toute organisation, il y en a qui donnent plus que d'autres. Dans ce tableau d'honneur, on retrouvera identifiés en caractère gras « *nos champions* » c'est-à-dire ceux qui ont consacré *dix ans* ou plus de leur temps de loisirs pour que votre association remplisse les objectifs que vous lui avez fixés. Par ordre d'importance, ces « champions » du bénévolat sont :

Jacques-A. Bilodeau	21 ans	(encore directeur)
Lucien Goulet	21 ans	
Yves-Jean Fournier	17 ans	
Omer Pleau	15 ans	
Yvon Alain	14 ans	
Alain Bardenet	14 ans	(encore directeur)
Bernard Montpetit	13 ans	
René Chrétien	11 ans	
Maurice Lefaiivre	11 ans	
Bernard Chartier	10 ans	
Ginette B Godin	10 ans.	

Enfin, l'espace et la mémoire nous manquent pour ajouter à cette liste, déjà impressionnante, le nom de toutes celles et de tous ceux qui ont travaillé dans l'ombre. Un gros merci à tous ces bénévoles des loisirs organisés pour nous-mêmes et pour nos jeunes, pour ces « bras de corvée » pour l'entretien du Club et de ses équipements ou pour améliorer notre environnement, pour ces cuisiniers et ces préparateurs de salle qui nous ont permis de nous réunir dans une chaleureuse atmosphère.

En terminant, un merci particulier à celui qu'on pourrait appeler « le bénévole des bénévoles » à Antoine Lacoursière, notre voisin, qui n'a jamais hésité depuis qu'il est au lac à être de toutes les corvées, à avoir pris

charge, pendant toutes ces années parfois à pied levé, de la responsabilité de votre revue *L'Alouette*, et, enfin à nous faire bénéficier de son expérience dans l'organisation de notre communauté.

De 1973 à 1978

Yvon Alain	<u>de 73 à 78,</u>	<u>de 90 à 97</u>
Albert Allard	de 73 à 75	
Roger Bédard	de 75 à 78	
Harold Bernier	73,74	
Mario Bernier	75	
Georges Blanchette	de 75 à 78	
Gaston Blin	de 73 à 78	
Noël Bouchard	73,74	
Gilles Boudriau	de 73 à 78,	de 99 à 2000
Guy Cayer	de 73 à 80	
Gilles Cimon	de 75 à 77	
Lorenzo Déry	de 73 à 77,	
Gilles Dostie	de 75 à 77	
Arthur Fleury	76, 77	
Claude Gagnon	77, 78	
Jean-Paul Giguère	73,74	
Fernand Girard	77	
Lucien Goulet	<u>de 78 à 98</u>	(prés. 91-95)
Roger Grenier	73,74	
Bruno Hébert	73,74,	de 81 à 83
Lionel Langlois	de 73 à 80	(prés. 73-75)
Ernest Lefaiivre	de 73 à 80	
Georges Lefaiivre	78	
Marcel Lefaiivre	de 73 à 76	
Maurice Lefaiivre	<u>de 73 à 83</u>	(prés. 75-77)
Pierre Lemay	75, 76	
Jacques Letarte	75, 79 et 80	
Jean-Guy Linteau	75, 76	
André Marier	de 73 à 80	
Bernard Montpetit	<u>de 77 à 85,</u>	<u>93-94, et 2000-2001</u>
Antonio Normandin	78	
Raymond Pacaud	de 73 à 75	
Omer Pleau	<u>de 73 à 89</u>	
Yvon Paradis	de 73 à 80	(prés. 79 -83)
Jean-Claude Papillon	78	
Jean-Paul Pelletier, sr	de 73 à 80	
Marcel-R. Plamondon	77, 78	
Paul-Émile Plamondon	de 75 à 80	(prés. 77-79)
Bernard Proulx	73,74	
Robert Racine	73,74	
Aimé Renaud	de 73 à 78	
Fernand Routhier	de 73 à 76	
André Simon	75	
Jacques Tougas	76	
René Vachon	de 73 à 80	
Gérald D. White	de 72 à 80	(prés. 72-73)

SPÉCIALITÉS

- ALIGNEMENT
- Suspension voitures américaines et importées
- Freins
- Amortisseurs MONROE
- Crémaillère
- Injection
- Mise au point
- Démarreur, alternateur, batterie, radiateur
- Air climatisé (R 134)

Bonne saison estivale...

Soyez prudents!

GARANTIE
NATIONALE
DIPONIBLE

Pose et
Vente
de PNEUS



Garage N. Duplain Ltee



370, Côte Joyeuse, Saint-Raymond
Benoît et Jean-Paul Hardy, proprios 337-2521

Joyeuse saison estivale!
Profitez du bon temps et soyez
prudents dans vos déplacements.



Ti-Oui
Snack-Bar
Bar Laitier inc.
Saint-Raymond

30^e anniversaire
Merci de nous
faire confiance
depuis 30 ans!

De 1979 à 1986

Claude Audibert	85	
Jocelyne Bernard	79, 80	
<i>Paulo Bernier</i>	de 85 à 89	(prés. 86-89)
<i>Jacques-A. Bilodeau</i>	<u>de 83 à 2004</u>	
<i>Bernard Chartier</i>	<u>de 85 à 87, de 95 à 2001</u>	
Paul-André Fournier	79, 80	
Claude Gagnon	85	
<i>Ginette B Godin</i>	<u>de 83 à 92</u>	
Florent Gingras	79, 80	
Henriette Cayer Gingras	79, 80 et 2004	
<i>Jean-Marie Hamelin</i>	83, 84	(prés. 83-84)
Antoine Lacoursière	de 82 à 88	
<i>Gaston Légaré</i>	de 85 à 91	(prés. 89-91)
Jean Lortie	de 85 à 87	
André Lussier	de 81 à 83	
Alexandre Leclerc	de 81 à 83	
Pierre Lippé	83	
Jean Ménard	de 79 à 86	
Lucie Moisan	85, 86	
<i>Fernand Morasse</i>	85, 86	(prés. 85-86)
Claude Paquet	de 83 à 87	
<i>Georges-Émile Paradis</i>	de 81 à 85	(prés. 84-85)
Guy Plamondon	de 81 à 83	
Fernand Plante	85, 86	
Jean-Paul Pelletier	79, 80	
Bernard Paré	83	
François Piché	de 83 à 87, de 2001 à 2003	
Jacques Proulx	de 81 à 83 et 2004	
Nicole Racine	79, 80	
Michel Robillard	79, 80	
Louissette Savary	83	
Jean-Paul Vallières	de 83 à 85	
J.A. Verreault	85, 86	

De 1987 à 1994

<i>Alain Bardenet</i>	<u>de 91 à 2004</u>	
René Bourgeois	de 91 à 94	
<i>René Chrétien</i>	<u>de 88 à 98</u>	
Pierre Constantin	de 87 à 89	
Robert Deshaies	de 93 à 97	
<i>Yves-Jean Fournier</i>	<u>de 86 à 2002</u>	(prés. 99-2001)
Gilbert Gagnon	de 90 à 95	
Suzie Gagnon	de 90 à 95	
Christiane Giguère	90	
Jocelyne Gingras	de 88 à 92	
Rodrigue Julien	de 88 à 94	
Alexandre Leclerc	86, 87	
Yvon D. Légaré	de 87 à 91,	
Michel Lessard	90, 91	
Raymond Marier	de 87 à 89	
Claire Masson	de 91 à 94	
Jeannette Ménard	de 92 à 95	
Céline Paradis	de 86 à 90 de 99 à 2001	

Janine Paquet	de 87 à 89
Jacques Plamondon	de 91 à 95
Marie-Paule Plamondon	94, 95
Pierre Robitaille	86, 87
Claude St-Arnaud	87
Jocelyn Simard	de 92 à 95
Léo Toupin	de 87 à 89
Jimmy Verreault	de 87 à 93

De 1994 à 2004

Nicole Allard Moisan	2004
Walter Adams	2003
Pierre Asselin	96
Henry Baker	96
Madeleine Beaumont	2001
Jean-Guy Bernier	de 2000 à 2004
Louise Bernier	de 2002 à 2004
Roch Chateauvert	95, 96
<i>Denis Cayer</i>	de 2001 à 2004 (prés. 2002-4)
<i>Louise Chouinard</i>	de 2001 à 2003 (prés. 2001-2)
André Cimon	96, 97
Lucie Coulombe	2000
Claudine Dion	95, 96
Jacques Dufour	2000, 2001
Diane Gauvin	97
Pierre Gauvin	de 2002 à 2004
Raymond Girard	2003, 2004
Mélanie Guay	2003, 2004
Stéphanie Godin	de 2002 à 2004
Nicole Hardy	de 2002 à 2004
Jean-François Hamel	99
René Hendriks	2001, 2002
Steeve Julien	2000
Florent Laberge	96, 97, et de 2001 à 2004
Serge Lafontaine	98, 99 et 2003,
Carole Lapointe	de 99 à 2003
Mario Lortie	98, 99
Raynald Lortie	97, 98
André Martin	de 99 à 2004
Doris Moisan	96, 97
Errol Payne	de 96 à 99
Francine Paquet	de 2001 à 2003
Sylvain Paquet	97
Claude Plamondon	2003, 2004
Yolande Plante	99, 2000
Anne Proulx	de 99 à 2001
Benoit Proulx	99, 2000
Uparathi Provencher	97
<i>Marc Rondeau</i>	de 94 à 99 (prés. 95-99)
Lise Simard	96
Guylaine Trudel	96



337-8717

ECONAUD INC.

Sylvain
Naud

BOIS DE CHAUFFAGE

- BOIS de QUALITÉ selon vos besoins
- BOIS pour camping

Visitez notre site : www.econaud.ca

645, Saint-Jacques, Saint-Léonard G0A 4A0

Armoire
St-Raymond!
CUISINE & SALLE DE BAINS



Nathalie Paquet
aménagement intérieur

*Personnalisez
votre cuisine!*

KBQ - 810-596-2727

57, Delaney, Saint-Raymond G3L 1B3 **337-4141**

GARAGE ROGER
Légaré
Ltée

VENTE ET RÉPARATION
Scie à chaîne • Tondeuse

Vente et services

- SCIE À CHAÎNE
- TONDEUSE
- SOUFFLEUSE À NEIGE
- DÉBROUSSAILLEUSE

129, SAINT-JACQUES, SAINT-RAYMOND G3L 3Y4 • TÉL. : **337-2891** • FAX : 337-3476



MEUBLES

Giguère

*Ma source de confort...
et d'inspiration!*

Meubles et électroménagers
Boutique cadeaux

**4 étages entièrement
réaménagés présentant un nouveau
concept personnalisé**

Depuis 1944 à votre service.

240, Saint-Jacques, Saint-Raymond (418) 337-2722

LA PRÉSIDENTENCE DE L'APLSI DEPUIS SA FONDATION



1972-1973
Gérald D. White (d)



1973-1975
Lionel Langlois (x)



1975-1977
Maurice Lefaiivre (d)



1977-1979
Paul-Émile
Plamondon (d)



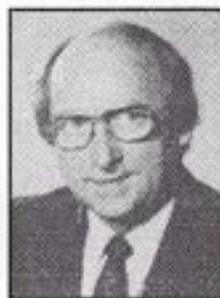
1979-1983
Yvon Paradis



1983-1984
Jean-Marie Hamelin



1984-1985
Georges-Émile
Paradis



1985-1986
Fernand Morasse
(x)



1986-1989
Paulo Bernier (d)



1989-1991
Gaston Légaré



1991-1995
Lucien Goulet



1995-1999
Marc Rondeau



1999-2001
Yves-J. Fournier



2001-2002
Louise Choulnard



2002-
Denis Cayer

(d) Décédé
(x) Ne réside
plus au lac



Vue aérienne d

Cette magnifique photographie aérienne permet d'embrasser, d'un même regard, la forêt et le lac au Chien. Elle a été prise à l'automne 2003 par M. Denis Pa

Jacques-A. Bilodeau, que nous remercions



Le Lac Sept-Îles

*Un coup d'œil, la presque totalité du lac Sept-Îles, le lac des Aulnaies
et son épouse à l'occasion d'un survol de la propriété de leur ami,
nous pour nous l'avoir mis à notre disposition.*

Saint-Raymond
 CHRYSLER
 CAMIONS DODGE - JEEP

625, Côte Joyeuse
 Saint-Raymond

Tél. : (418) 337-6777
 Téléc. : (418) 337-2090
 Accès total : 990-0124



FER-DI-MO INC.

110, Saint-Jacques, C.P. 1467
 Saint-Raymond, Québec
 G3L 3Y2



ATELIER DE SOUDURE GÉNÉRALE :
 Aluminium, Mig, Rod

Prop. : Guy Moisan **Tél. : (418) 337-8078**
Rés. : (418) 337-4009

PUITS ARTÉSIENS
Ovila Paquette & Fils Inc.

410, Principale, Grondines
268-8464

FORAGE DE PUIES
 VENTE ET INSTALLATION DE POMPES
 SERVICE 24 HEURES
 OUVRAGE GARANTI
 ESTIMATION SUR DEMANDE

Licence RBO : 1815-9565-05



Chaussures **Vêtements**

Pour toute la famille

Columbia Josef Seibel ROMIKA KODIAK TERRA R HUSH PUPPIES indigo rieber ANTISTRESS Naturalizer Clarks

THE TOUR OF COMFORT NAOT Sport Chic Travail

LEO CHEVALIER POINT ZERO HH HELLY HANSEN ALPINE BIG BILL MARCFO MISTY MOUNTAIN Lois JEANS & JACKETS MASSIMO MILLER

ÉMILE DENIS ltée

chaussures - vêtements
337-7042

Centre-ville Saint-Raymond

C a c h a r e l

NOUS AVONS GRANDI AU LAC ... ET AU CLUB

«C'est l'fun! C'est intéressant! C'était une bonne idée!». Voilà quelques-unes des remarques reçues à propos de cette chronique. Malgré cette appréciation manifeste, pour ma part, la cuvée de cette année sera la dernière. La raison? Beaucoup de promesses, peu d'accomplissements. «Oui, oui, je t'envoie ça!» Combien de fois ai-je entendu ou lu cette réponse. Est-ce par paresse, par négligence ou par désintéressement? Toujours est-il que j'attends encore plusieurs photos, même après quatre ou cinq courriels ou appels téléphoniques. Est-ce si difficile de dire, le cas échéant : «Ça ne m'intéresse pas».

Sur une note plus positive, j'adresse un gros merci à toutes celles et à tous ceux qui, par leur participation souvent enthousiaste, ont permis la réalisation de cette chronique au cours des trois dernières années. Vous et moi aurons fait de notre mieux pour rejoindre et surtout intéresser le plus de jeunes.

Si quelqu'un veut prendre la relève, cette personne peut compter sur ma collaboration pour l'aider à poursuivre la chronique peut-être encore une année. Pourquoi pas une jeune ou un jeune en relève?

Tony Lacoursière



Bergeron, Michèle (Adrienne). Baccalauréat en éducation musicale, Université Laval. Enseignement privé de la musique, Saint-Nicolas. Conjoint : Denis Gingras. Élodie (18 ans). Saint-Nicolas.



Boisvert, Renée (Jean-Paul). Instructeur à la Fédération des caisses populaires Desjardins depuis onze ans. Conjoint : Raynald Côté. Lisa-Marie (12 ans), Noémie (10 ans), Charles-Eric (4 ans). Charlesbourg.



Bernard, Nadia (Luc). Graduada de l'Université de Victoria (C.B.) en commerce international. Analyste en marketing pour Napier Environmental Technologies et chargée des comptes industriels. Copain : Andrew Frost. Habite Vancouver depuis sept ans. Courriel : nadia_bernard@yahoo.ca



Boisvert, Stéphane (Jean-Paul). Contremaître électricien pour Électricité du St-Laurent à Québec. Conjointe : Nadia Toscani. Alexandra (12 ans) et Valérie (9 ans). Saint-Jean-Christophe.



Boisvert, Annie (Jean-Paul). Responsable administrative pour Téléphonie Bonne Ligne à Québec. Conjoint : Sébastien Leblond. Frédérique (3 ans) et Jacob (2 an). Charlesbourg.



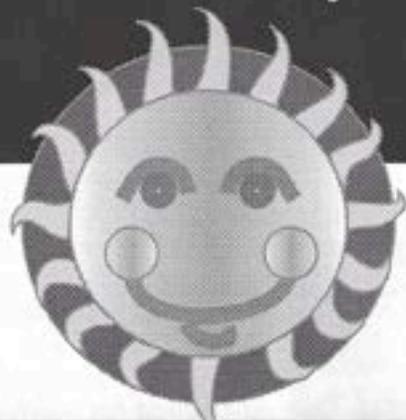
Denis, Caroline (Dolorès voir décès). Concepteure mécanique chez Gala Systems inc. (Paco. Corp.). La Prairie (monitrice de voile).



provigo

Simplifiez-vous l'épicerie

OUVERT
7 jours/7 soirs
de 8h à 21h



 **provigo**

268 Saint-Joseph
Saint-Raymond
337-2278



HABITATION



AUTOMOBILE



ENTREPRISES



VOYAGE



VIE



SERVICES
FINANCIERS

PMT ROY

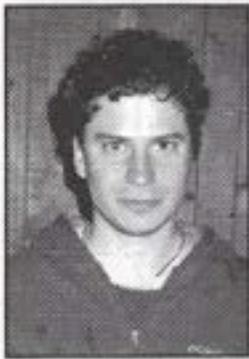
ASSURANCES ET
SERVICES FINANCIERS

Nous connaissons l'assurance
Permettez-nous de vous connaître

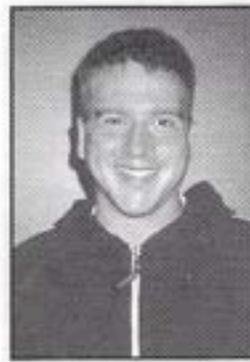
Saint-Marc-des-Carières 750, boul. Dussault
268-3591 • | 800 463-3833

Saint-Basile 353, rue de l'Église
329-3223 • | 800 463-7302

Saint-Raymond 292, rue Saint-Joseph
337-2294 • | 800 463-7301



Fournier, Yves-Christian (Yves-Jean). Réalisateur en publicité chez Jet Film. Travaille sur un long métrage chez Go Film. Collabore également chez la maison de production Zone 3. Conjointe : Sylvie Tremblay. Alys Mahira Zya (5 1/2 ans). Montréal.



Légaré, Martin (Gaston). Baccalauréat en géographie. Serveur au Métropolitain SushiBar, Québec. Conjointe : Sara Anne Legros. Loretteville.



Julien, Mathieu (Rodrigue). Après deux ans de navigation en Europe, sur la Méditerranée, poursuit un baccalauréat en relations industrielles à l'Université Laval. Québec.



McGrail, Dawn (Carol Balfour) Baccalauréat ès Arts, diplôme en enseignement. Enseigne le français au Hudson HighSchool. Conjoint : Scott Jamieson. Enfants : Alex (12 ans), Tara (10 ans), Molley (6 ans). Hudson. McGrail@sympatico.ca



Julien, Simon-Pierre (Rodrigue). Étudiant au baccalauréat en administration des affaires à l'Université du Québec à Rimouski (Lévis). Conjointe : Carole-Anne Paquet. Cap-Rouge.



McGrail, Susan (Carol Balfour) HighSchool Junior Matriculation. Maintenant maman à temps plein après avoir été gérante des ventes pour Fruits & Passion. Conjoint : Jay Lopez. Enfants : Jacob (6 ans), Jessica (3 ans), Jacqueline (2 ans). Beaconsfield. Susan.M@videotron.ca



Lapointe, Luc (Alfred). Baccalauréat multidisciplinaire de l'Université de Sherbrooke. Sélectionneur d'animaux chez Génétiporc de Saint-Bernard, Beauce. Conjointe : Isabelle Pelchat. Thomas (4 ans), Mathias (2 ans). Windsor (Estrie).



Paquet, Chantal (Alexandre Jr.). Préposée au département de service chez Alex Coulombe depuis 19 ans. Conjoint : Daniel Verret. Guillaume (12 ans), Sébastien (10 ans). Lac Sept-Iles. chadan@globetrotter.net

SERVICE DE PLAN



France Marcotte car.
Technicienne en Architecture

Plan de maison
Plan de rénovation
Plan de cuisine 3D
Plan de salle de bain 3D
Liste de matériaux

(418) 873-6112

53, rue du Bocage, Pont-Rouge, G3H 2E3

Germain



CHEVROLET



Oldsmobile

560, Côte Joyeuse, Saint-Raymond

337-2226

Qué.: 990-0800

Un service **solide**
et **coulé** dans le

BÉTON



mini-mix

SAINT-BASILE INC

Guy Germain, propriétaire

329-2619

Plus de
20 ans
à votre
service



FRUITS ET LÉGUMES INC.

vosre marché du coin

Le spécialiste des
FRUITS ET LÉGUMES

PRODUITS
Maison



BIÈRE
VIN



loto-québec

OUVERT

7 jours / 7 soirs
de 7 h à 21 h

734, rue Saint-Joseph
Saint-Raymond

337-7936



Paquet, Katleen (Claude). Assistante juridique chez Côté, Gasse & Associés de Saint-Raymond. Conjoint : René Morasse. Lucas (5 ans). Saint-Raymond.



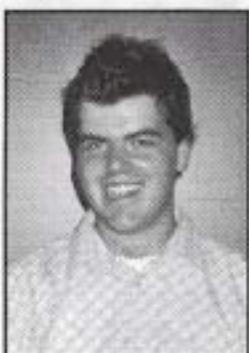
Plante, Pascal (Fernand, Pierrette Charest). Cours de soudeur-monteur, Ecole des métiers de Plessisville, puis formation de technicien spécialisé en construction de routes. À l'emploi de la cie spécialisée en travaux publics D.J.L., Montréal. Saint-Hubert.



Plante, Vincent (Fernand, Pierrette Charest). Gradué de l'École nationale d'aérotechnique de St-Hubert (Edouard Montpetit). Coordonnateur de projets chez Bombardier aéronautique. Études en cours en génie mécanique à l'École de Technologie Supérieure, Montréal. Conjointe : Maude Bouthillier. Sainte-Dorothée, Laval.



Proulx, Benoit (Bernard). Enseignant en éducation physique, Commission scolaire des Premières Seigneuries. Conjointe : Danielle Harvey. Maude (9 ans). Lac Sept-Iles.



Proulx, Philippe «Pépé» (Jacques). Auteur-compositeur-interprète de la chanson. Après avoir remporté Cégep en spectacle 2002, est déclaré lauréat au Festival de la chanson de Petite Vallée, en Gaspésie. A produit un premier album. Cap-Rouge.



Simard, Isabelle (Jocelyn). Infographiste. De retour de Montréal où elle a enseigné en multimédia et en préparation à l'impression durant les six dernières années. Lac Sept-Iles.



Thibault, François (Bernard). Ingénieur en mécanique (McGill 1983). Propriétaire de la firme de génie-conseil manufacturier COFAMEK Inc. de Drummondville depuis 1993. Conjointe : Lyne Desrosiers. Eric (13 ans), Vincent (11 ans), Ian (10 ans). Saint-Charles-de-Drummond. ft@cofamek.com



Tougas, Jean (Jacques). Policier à la Ville de Québec. Marié et père de deux enfants (filles). Québec.



Tougas, Marjolayne (Jacques). Études en informatique. Maintenant propriétaire de Zen Ressources Humaines et de la ferme équine Quelques Arpents de Rêves. Conjoint : Francis Carpentier. Québec. www.zenressourcesshumaines.com



CLINIQUE VÉTÉRINAIRE SAINT-RAYMOND

Dr Michel Potvin, M.V.

118, rue Saint-Pierre, Saint-Raymond, Qc G3L 1P6
Tél. : (418) 337-8140

ALIMENTATION DUPLAIN S.E.N.C.

Léandre et Hélène Plamondon, prop.

- Bière
- Loto
- Vin
- Poste

710, Côte Joyeuse, C.P. 1856
Saint-Raymond (Québec)

Bur. : (418) 337-4240
Rés. : (418) 337-2718



Concept Beauté Marie-Jo

Coiffure homme - femme - enfant



Josée Lapointe
propriétaire
Esthéticienne
Électroliste



Nathalie Cloutier
Coiffeuse



Jacinthe Voyer
Coiffeuse

HORAIRE

Mardi : 9 h à 17 h
 Mercredi : 9 h à 20 h
 Jeudi : 9 h à 21 h
 Vendredi : 9 h à 17 h 30
 Samedi : 9 h à 13 h

• CLAYTON
SHAGAL

DÉPOSITAIRE des
produits de coiffure :

- L'Oréal professionnel
- BIOSILK
- WELLA
- TIGI

L'avenir de la beauté commence ici.

716, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond

337-6364

REMORQUAGE

24h



ASSISTANCE routière
SIKES CANADA

CARROSSERIE



NETTOYAGE

par jet de sable



CARROSSIER
337-7937

Daniel Trudel, prop.

*Plus de 30 ans
à votre service*

931, Côte Joyeuse
Saint-Raymond
337-7937

REPARATION

fibres de verre

BATEAU



CARROSSERIE



VEHICULE LOURD

UN PEU DE TOUT

Par Tony Lacoursière



« Je sais que je ne sauverai pas le monde », disait l'an dernier le renommé environnementaliste et scientifique canadien David Suzuki. « Mais je veux pouvoir regarder mes enfants et mes petits-enfants dans les yeux en leur disant *Grand-papa a fait de son mieux.* »

Festival en chanson de Petite-Vallée. Tel qu'il le souhaitait, Philippe Proulx, alias Pépé, un de ceux ayant grandi au lac... et au Club nautique du lac Sept-Îles est reparti, en juillet 2003, lauréat du Festival en chanson de Petite-Vallée dans la catégorie Auteur-compositeur-interprète en plus d'avoir remporté le prix du public. Philippe, fils de Louise-Andrée Laroche et de Jacques Proulx, venait d'être déclaré, en 2002, lauréat de la finale nationale de Cégeps en spectacle. Félicitations! Peut-être aurons-nous un jour le plaisir de l'applaudir au Club?

Quelle belle journée! Le 5 juillet 2003 restera une journée mémorable, à moins que le comportement observé ne soit en train de s'installer pour de bon au lac Sept-Îles Pourquoi? D'abord, ce jour-là, le soleil était au rendez-vous. De nombreuses embarcations tels chaloupes, canots, pontons, kayaks, motomarines sillonnaient le lac en tous sens tirant parfois un skieur ou une chambre à air d'où jaillissaient des cris d'enfants. Qu'y a-t-il donc de si exceptionnel à cela? Rien, sauf que chacun le faisait calmement, dans la détente et le respect, sans la perturbation causée par une ou deux embarcations bruyantes dont les conducteurs, si vous les observez bien, semblent se plaisir, peut-être avec un brin d'envie, à observer le flux éjaculateur aqueux généré par les chevaux-vapeur. En plus, pas un seul mouvement d'hydravions. C'était délicieux de savourer cette quiétude et de pouvoir converser sans avoir à toujours tendre attentivement l'oreille. Avouez que pour un samedi de juillet, c'était tout simplement exceptionnel. On se prendrait à rêver qu'il en soit toujours ainsi. Une bonne rafale accompagnée de grêle et de pluie est venue interrompre le plaisir. Ce fut un mal pour un bien, ce mauvais temps de fin de journée ayant forcé l'annulation de la course vespérale habituelle, tonitruante et effrénée des bolides.

Chaloupe retrouvée. La chaloupe retrouvée à l'hiver 2003 et qui avait été touée sur le terrain du Club a été récupérée par quelqu'un qui a oublié de s'identifier.

Souhaitons que ce soit réellement le propriétaire qui l'a prise tout en espérant que l'idée de remercier «Henry pis sa gang» lui aura au moins effleuré l'esprit.

Retrouvailles 2003. Bravo à Nancy Bernier, Caroline Hardy, Mélanie Verreault et compagnie pour avoir, malgré les embûches, organisé les «Retrouvailles» des jeunes ayant fréquenté le Club à compter de 1975. La cinquantaine de participantes et participants se sont, paraît-il, joyeusement retrouvés jusqu'à tard dans la nuit.

Témoignage d'un villégiateur. «Eh oui! J'ai loué une motomarine au cours d'un voyage dans les Caraïbes. Oui, ce sont des engins excitants. En quelques secondes, la motomarine a fait de moi un adolescent grisé de vitesse et de sensations fortes! Bien sûr, il s'agit de jouets passionnants. Sans conteste, ce sont des machines bruyantes, rapides, grisantes et énergivores! Loin des plages publiques et des autres usagers des lacs et cours d'eau, une motomarine, c'est la fête. Mais gardez en tête que tout ce qui fait leur attrait vient en contradiction directe avec la paix et la tranquillité dont le villégiateur a besoin pour se ressourcer et échapper au stress de la vie en ville». (FAPEL)

FAPEL. Parlant de cet organisme à but non lucratif qui regroupe les associations de villégiateurs comme la nôtre, il faut noter que celle-ci est devenue une source de consultation internationale via son site www.fapel.org. En effet, des gens de pas moins de 28 pays ont déjà consulté son site Web: France, Belgique, Grande-Bretagne, Suisse, Hollande, Suède, Norvège, Grèce, Espagne, Roumanie, Pologne, Irlande, Australie, Luxembourg, Indes, Afrique du Sud, Turquie, etc. Cela durant la seule journée du 18 août 2003. Cela devrait piquer votre curiosité et vous inciter à aller fureter sur ce site. Vous y trouverez une mine de renseignements utiles à la vie de villégiateur. Sans oublier que vous pouvez toujours appuyer le maintien du site par une modeste contribution. FAPEL, C.P. 51128, Montréal. H1N 3T8. Au moment où vous lirez ces lignes, le million de visiteurs sur le site aura largement été dépassé.

Feu M. le maire. Tel que mentionné dans la chronique *Décès*, le maire de la Ville de Saint-Raymond nous a subitement quitté en août dernier. Il faut souligner l'importante contribution de ce dernier à la protection de l'environnement du lac Sept-Îles: interdiction d'utiliser pesticides et herbicides, règlement sur la protection des milieux humides. Si ces exigences avaient été instaurées plusieurs années plus tôt, notre lac ne s'en porterait que



JEAN COUTU

On trouve de tout... même un ami! ♥

Michaël Gariépy, pharmacien-affilié

OUVERT 7 JOURS

Lundi au vendredi 9h à 21h
Samedi et dimanche 9h à 18h

LIVRAISON GRATUITE

du lundi au vendredi

service à l'auto www.jeancoutu.com

212, rue Saint-Jacques, Saint-Raymond 337-3030

Vêtement
• collection pour
ENFANTS
0 à 18 ans

Lingerie fine
• Marques de confort
et de renom pour la
femme de bon goût!

Lingerie
Marquisette

239, Saint-Joseph
Centre-ville
Saint-Raymond
337-2289



PLAGE
**CÔTE
JOYEUSE**

DE NATURE
À VOUS PLAIRE ...

14 COMMERCES ET SERVICES
AU  de SAINT-RAYMOND

SAAN - MÉTRO - SAQ

333 Côte Joyeuse, Saint-Raymond
337-4143



- **MEILLEUR PRIX**
- **SERVICE RAPIDE**
et **COURTOIS**
- **SUIVI** de votre **DOSSIER**

un **SEUL NOM...**

Sani St-Basile

 (1998) inc.

NETTOYAGE : • Fosses septiques • Bassin d'épuration, sable, cendre
• Grilles d'égout • Etc.

PROPRIÉTAIRE : DENIS PERRON
29, Delage, C.P. 3002, Saint-Basile (Québec) G0A 3G0

329-2775

Télec. : 329-3562

Merci d'appeler,
votre clientèle est appréciée!
Bonne saison estivale à tous!

mieux aujourd'hui. Nous avons également pu compter sur son appui à titre de conseiller municipal lors de notre opposition à l'urbanisation du lac au Chien.

Nouvelle venue? Des cargos provenant de partout dans le monde circulent maintenant dans les eaux de l'Amérique du Nord. La moule zébrée et plus récemment le gobie, dont nous parlions l'an dernier, se trouvaient dans les lests que ces navires ont vidés dans les eaux des Grands Lacs. Voici maintenant une nouvelle venue : la carpe chinoise géante. Échappée d'un élevage du Mississippi, elle peut atteindre 1 mètre et peser jusqu'à 50 kilos. Tout un monstre comparé à nos vulgaires tétéux. Inutile d'ajouter qu'elle détruit tout. Elle est rendue dans un canal reliant la rivière Illinois au lac Michigan près de Chicago. Une fois rendue dans les Grands Lacs, la descente de cette carpe vers le Saint-Laurent ne saurait donc tarder. La dépêche n'indiquait pas, si de par son «ascendance» asiatique, elle avait les yeux bridés.

Pouvoir calorifique du bois de chauffage. Plusieurs résidents utilisent le bois comme combustible pour le chauffage d'appoint ou pour le chauffage principal. Voici, à titre d'information, les valeurs calorifiques de quelques espèces.

Espèces	Pouvoir calorifique brut (millions de BTU au mètre cube)
Érable à sucre	29,0
Hêtre à grandes feuilles	27,8
Chêne rouge	27,3
Bouleau jaune (merisier)	26,2
Frêne d'Amérique (blanc)	25,0
Érable rouge (plaine)	24,0
Bouleau blanc	23,4
Peuplier faux-tremble	17,7
Épinette blanche	16,2
Sapin baumier	15,5

Mystérieux! Il y aurait, paraît-il, des embarcations très spéciales qui circuleraient sur le lac Sept-Îles. Ce serait une nouvelle technologie adaptable à certains pontons ainsi qu'à certaines chaloupes et qui aurait pour résultat d'en faire des objets volants. Il faudrait en effet conclure que des pontons et des chaloupes sont maintenant pourvus d'ailes pour que leurs propriétaires puissent les entrer et les sortir du lac sans avoir à acquitter le coût de la carte de membre qui permet, entre autre, d'utiliser la descente à bateaux. Ces personnes sont probablement fières, en passant devant le Club, de désigner les installations de l'Association à leurs visiteurs en ces termes : «Ça, c'est notre Club nautique».

Aliette Marchand. Sœur Aliette, lorsqu'elle a fondé la bibliothèque à la chapelle du lac Sept-Îles, n'en était pas à sa première initiative dans le domaine. À preuve, en novembre dernier, elle a été honorée par la Ville de Québec alors que l'on a procédé à l'inauguration de la nouvelle bibliothèque du district de Vanier. Le nouvel édifice situé sur le boulevard Pierre-Bertrand et baptisé *Bibliothèque Aliette-Marchand* immortalisera le dévouement de sœur Aliette dans la communauté de Vanier. Elle y a fait la promotion de la lecture pendant plus d'une trentaine d'années. Félicitations à toi, Aliette, et merci encore!

Une recette infallible! À Saint-Damien de Bellechasse, le Comité de restauration du lac Dion a comme mandat de s'attaquer aux eaux usées des propriétés bordant le lac de 23 acres et au reboisement de ses rives. Ce sont les deux principaux ingrédients de la recette pour assurer la survie d'un plan d'eau ayant subi les attaques des citadins. Ici, au lac Sept-Îles, la première portion de cette recette est presque complète. La seconde est plus problématique. Hélas, trop de riverains se refusent toujours à reboiser la rive et la bande riveraine de leur terrain. Il semble que la culture du « *m'as-tu vu* » soit encore privilégiée par plusieurs.

Un gars très populaire! Et dangereux! Un homme public a déjà dit qu'«Yvon» était l'homme le plus dangereux au Québec. Pourquoi? Parce qu'il donne aux citoyens une belle excuse. «Yvon» est un bonhomme imaginaire que les citoyens se sont créé pour régler leurs problèmes d'environnement sans avoir à s'engager.

La plage est contaminée? «Yvon» faire de quoi! Le lac se pollue? «Yvon» s'en occuper! Le lac s'urbanise? «Yvon» pas laisser faire ça!

«Yvon», ce sont les autres. Pourquoi s'embarquer dans une bataille, sacrifier ses loisirs, travailler à la mobilisation des citoyens, établir des stratégies de défense et se donner de la grosse misère quand «Yvon» a déjà le dossier en main?

Si vous voulez défendre votre environnement de façon efficace, la FAPEL vous conseille de mettre «Yvon» à la porte de votre association. (Source : la FAPEL)

Où vont les poissons quand ils meurent? L'instant fatal arrivé, les poissons calent tout simplement, jusqu'au fond du lac où ils reposent en paix. C'est leur cimetière! Heureusement d'ailleurs, car on peut facilement imaginer ce que serait la rive en bordure d'un lac si les poissons prenaient l'habitude de monter à la surface des eaux pour mourir. Lorsqu'un poisson meurt, sa vessie natatoire se dégonfle; il devient alors plus lourd et la descente vers le fond du lac devient inévitable. Il arrive que des poissons remontent à la surface et viennent s'échouer sur les



528, Côte Joyeuse, Saint-Raymond

Tél. : 337-4667

Cell.: 569-7999

Ligne Québec : 888-437-4667

ACHAT ET VENTE D'AUTOS ET DE CAMIONS D'OCCASION

FAITES CONFIANCE À DES GENS
D'EXPÉRIENCE

HERVÉ FISET - MARIO FISET
DANIEL FISET - NICOLAS FISET

24 ans à votre service !



SALON DE BEAUTÉ pour véhicules

Nettoyage intérieur - Moteur
à la vapeur - Cirage

AUTOS • CAMIONS
BATEAUX • PONTONS

VÉHICULES

GARANTIS

INSPECTÉS

Tous nos véhicules
sont GARANTIS
pour 12 mois et plus

UN BEL ÉTÉ À TOUS !
337-4667

Visitez notre site internet : www.autofiset.com

Marché **Σclair**

**LIVRAISON
GRATUITE**

ÉPICERIE-BOUCHERIE S T - L O U I S INC.

- Méchoui • Viande assaisonnée
- Nombreux produits maison

OUVERT 7 JOURS / 5 SOIRS

226, Saint-Louis, Saint-Raymond **337-7818**



GÉNOIS & Associés
arpenteurs-géomètres

Élizabeth GÉNOIS, a.g.

André GÉNOIS, a.g.

135, Saint-Jacques
Saint-Raymond (Québec)
G3V 3Y4

Tél. :
(418) 337-7015

Sans frais
1 866 337-7015

Télécopieur :
(418) 337-8540

**333, Place Côte Joyeuse
SAINT-RAYMOND**

PLUS D'ESPACE...

**PLUS DE CHOIX
DE MARCHANDISE**

plages, près de la rive, pour se décomposer à l'air libre. Mais ce sont des circonstances exceptionnelles. (FAPEL)

Ski de fond. Ces dames Lisette, Louise, Michelle, Micheline et les autres qui pratiquent le ski de fond sur le lac ont demandé que le «monsieur qui trace la piste» soit remercié dans *L'Alouette*. Voilà mesdames, c'est fait! Et le M. est bien content! En passant, s'il y avait une couple d'autres bénévoles qui traceraient chacun leur bout, la piste pourrait ceinturer le lac.

Motoneiges. Merci à la famille de Jean-Joseph Plamondon pour l'ouverture de la barrière près du pont du lac des Aulnaies et à Louise Genest pour nous permettre d'emprunter son terrain. Deux contributions qui facilitent le passage au Club de motoneige de Saint-Raymond. (Y. Alain)

Vitesse sur les cours d'eau. Les municipalités du Québec pourraient désormais légiférer en matière de limitation de vitesse sur les cours d'eau baignant leur territoire. La nouvelle loi qui porte le numéro 106 imposerait une limite de vitesse maximale de 10 km/h aux embarcations dans une bande de 50 mètres et moins de toute rive d'un lac ou cours d'eau, cela afin d'assurer la sécurité de ceux qui pratiquent des activités nautiques non motorisées (natation, canot, pédalo, etc.). Les municipalités riveraines pourraient donc dorénavant prendre les moyens nécessaires pour protéger leurs berges et leurs citoyens des plaisanciers sans scrupules qui circulent à plein gaz à quelques mètres des rives.

Algues et baisse du niveau de l'eau. Selon les spécialistes de *EnviroLac Consultants*, il serait plus nuisible pour un lac de baisser son niveau que d'agrandir une plage de sable. En plus de détruire les frayères, cette pratique de la baisse du niveau d'un lac fait en sorte que la matière organique exposée à l'air se composte ce qui équivaut à lancer de l'engrais dans le lac pour nourrir les plantes aquatiques. L'assèchement intermittent du littoral favoriserait donc la croissance des algues tout en nuisant à la qualité de l'eau. Au lac Sept-Îles, plusieurs riverains se questionnent sur la prolifération des algues au cours des dernières années. Il faudrait ajouter la baisse annuelle du niveau de l'eau aux causes que sont les mauvaises installations septiques et le déboisement des rives. Est-il vraiment nécessaire de baisser autant et aussi tôt le niveau du lac? À noter que la baisse provoque également l'assèchement des puits de surface de certains résidents et les prive ainsi d'eau durant quelques semaines. La nature finit toujours par se venger des attaques qu'elle subit.

Route de ceinture. Compte tenu des déboursés exceptionnels et imprévus que la Ville de Saint-Raymond a dû assumer suite aux inondations de décembre 2003, la

poursuite budgétée des travaux de réfection de la route de ceinture pour l'été 2004 serait, pour le moment, reportée au moins d'une année.

Circulation printanière sur le lac. Durant la Semaine sainte et la fin de semaine de Pâques, soit du 7 au 11 avril 2004, camionnettes et autos circulaient allègrement sur le lac, du Club à l'île Génois.

L'événement de l'hiver. C'était le 30 janvier 2004. Par un froid sibérien, la Villa Bellevue (5723), construite par M. Honoré-Côme Beaupré en 1928 et devenue, en 1944, la propriété de la famille Paradis, M. Rosaire puis son fils Albert, autrefois marchand de chaussures de Saint-Raymond, est passée de la rive nord du lac à l'île Ouellet pour faire place à la nouvelle demeure de Rosanne Leclerc et de Gérard Juneau. Ces derniers avaient acquis le chalet de M. Richard Paquet qui en aurait hérité au décès de Mme Albert Paradis. C'est après que l'épaisseur de la glace eût été augmentée à une quarantaine de pouces pour former un bon pont de glace que le transport de la bâtisse a pu être effectué en toute sécurité sauvant ainsi de la démolition ce modèle typique des premiers chalets du lac Sept-Îles. En plus des photos incluses dans le présent numéro de *L'Alouette*, vous pouvez en visionner d'autres en visitant le site www.habitationsgjeuneau.com. C'était la troisième fois qu'un bâtiment traversait le lac en hiver, la dernière remontant à l'hiver 1978 (voir *L'Alouette* 1978, p.48).

Le lac a «calé». En 2004, on peut dire que c'est le 3 mai que le lac était **complètement** «calé», i.e. qu'on pouvait en faire complètement le tour en embarcation. En soirée du 2 mai, vers 23 heures, il restait encore une bonne largeur de glace sur le rive ouest. Le lac avait gelé pour une première fois le 17 novembre.

Site internet. Vous voulez connaître les services offerts par la Ville de Saint-Raymond? Savoir qui sont les élus? Pour ce faire, visitez le www.ville.st-raymond.qc.ca. En principe, vous pouvez même y faire vos commentaires et vos suggestions, y soumettre une requête aux divers services.

Pourquoi éclairer tout le voisinage? Depuis quelques années, plusieurs résidents ont installé des lumières extérieures de type halogène ou autre qui diffusent à 360 degrés une lumière beaucoup plus forte que les besoins directs de leur entrée et qui, en plus, les laissent allumées toute la nuit. On nous raconte que certains secteurs ou certains terrains sont si éclairés que les voisins ne peuvent plus dormir sans rideaux aux fenêtres, car il fait trop clair en pleine nuit. Cette surabondance de clarté prive également les gens d'un ciel noir qui permet l'observation des étoiles devant un feu de camp. Si votre

LISE BÉDARD

PROPRIÉTAIRE

TÉL: 337-2724

Gaz Propane Lise Bédard Enr.

GAZ PROPANE

VENTE DE PIÈCES ET SERVICE

155 AVE. DU JARDINIER
SAINT-RAYMOND G3L 3K3

JEAN-GUY BÉDARD
PRÉPOSÉ AU SERVICE

HYUNDAI
LUXOTO inc.
ST-RAYMOND

HYUNDAI
Gagnant

www.luxotohyundai.com

484, CÔTE JOYEUSE Tél. : (418) 337 2234
SAINT-RAYMOND Ext. : 990-0283
Fax : (418) 337-2235

St-Raymond
Jabagie
Josée

Pour un bon
rafraîchissement



**Plusieurs services
à un seul endroit !**

Nombreux groupes
organisés pour
différentes loteries



loto-québec
Centre de validation

Visitez notre
salle de montre

SEARS

Dépôt nettoyeur

TIMBRES-POSTES

LES PILES DE LA PHOTO
Service de
développement
24 h
PAR LES PROS

CHOIX DE REVUES
Unique à Saint-Raymond
RÉSERVATION ET
COMMANDES PERSONELLES

Place Côte Joyeuse, Saint-Raymond 337-6761



GESTION SANITAIRE PORTNEUF

Nettoyage, grilles d'égouts, drains
Creusage de puits de surface
Pompage, fosses septiques, bassins d'épuration
Bran de scie, sable, cendre

*Nous vous assurons un service rapide et courtois par des
gens du comté à un prix compétitif*

**Michel Faucher
et Ghislaine Denis**, propriétaires

873-2201
ou sans frais : 1 800 463-4895

851, route 365, Neuville
G0A 2R0

voisin a le courage de vous signaler ce fait et qu'il vous propose de munir votre sentinelle d'un déflecteur, pensez-y, et trouvez une façon de régler le problème au lieu de l'envoyer promener. Il y a des chances qu'il ne soit pas le seul à pester contre cet éclairage. C'est une question de civisme, de respect et de qualité de vie au lac. (Jacques-A. Bilodeau)

Une plantation de canettes? Des résidants qui se promènent le long de la route entre les numéros 5000 et 6000 ont cru découvrir une nouvelle forme de «plantation illégale» dans le fossé près d'une côte : une plantation de canettes de bière. Ces résidants ont beau effectuer la récolte des canettes, d'autres canettes, toujours de la même étiquette, apparaissent régulièrement au même endroit. Deux théories s'affrontent. Pour les uns, ce serait l'œuvre d'anciens motards criminalisés, ex-vendeurs de drogue, qui auraient décidé de se recycler dans la production de canettes de bière. Pour les autres, il s'agirait de l'œuvre d'un amateur trop porté sur la consommation de bière qui s'empresserait de se débarrasser de preuves encombrantes avant de retrouver sa douce moitié au domicile conjugal. Quoi qu'il en soit, il s'agit d'un manque de civisme et de respect de notre environnement. Si vous rencontrez notre «planteur», faites-vous un devoir de lui rappeler que des bacs à ordures existent à plusieurs endroits sur la route de ceinture du lac. (H. Cayer et A. Martin)

À propos d'éclairage nocturne. Saviez-vous qu'il existe certains nouveaux lacs de villégiature où l'éclairage sur poteau par sentinelles au mercure ou au sodium est interdit? Lors de l'achat du terrain, il y a une clause au contrat à cet effet qui lie l'acquéreur.

Bacs à ordures. Les deux gros bacs à ordures à l'entrée du terrain du Club y ont été installés d'abord et avant tout pour l'usage des gens des îles. Bien sûr, pour les autres, vaut mieux y déposer ses ordures que de les jeter n'importe où, mais ce ne devrait être qu'en cas d'urgence. L'endroit n'est pas prévu pour recevoir les grosses ordures comme des matelas, des sommiers, des cuisinières, etc. Il faut aller déposer de tels objets directement au dépotoir du rang Bourglouis qui est ouvert sur semaine, sauf le jeudi, et aussi le samedi matin. Bref, l'entrée du Club n'est pas un dépotoir.

Historique. En complément à ce qu'a relevé André Martin concernant le bénévolat à l'APLSI, voici quelques souvenirs qui me sont revenus concernant :

Le bingo. (1974-1995) Cette activité a été la source principale de financement de notre association durant une dizaine d'années. Les revenus ont parfois atteint les 10 000 \$ par an. C'est l'APLSI, sous l'initiative de Denise Beaulieu et d'Yvon Paradis, qui a obtenu le premier permis de bingo à Saint-Raymond. L'APLSI était en effet détentrice du permis. L'activité se déroulait seulement l'été. La Ville, fleurant la bonne affaire, a emprunté notre permis pour le reste de l'année. Petit à petit, la main mise de la Ville sur l'activité s'est accentuée et l'APLSI a fini par perdre le bingo. Quelques bénévoles du bingo : Les Paradis, bien sûr Denise et Yvon, mais aussi Céline et Georges, les Goulet, Suzanne et Lucien, les Châteauvert, Lise et Roch, les Lacoursière, Michelle et Tony, les Montpetit, Yvette et Bernard, plusieurs enfants de ces couples, sans oublier Lionel Langlois qui a crié les numéros pendant plusieurs années et que j'ai remplacé durant deux ans. Janine Paquet et Ginette B. Godin auront été les dernières responsables.

Les tennis. (1974) Les frères Lefavre, Marcel, Georges et Maurice, avec l'appui de M. Gérald White, sont ceux qui ont mis de l'avant le projet des tennis. Là aussi beaucoup de bénévolat et de contributions personnelles. Ainsi, la broche de la clôture des tennis provient des tennis de MM. Bernard Moisan et Marcel Larue de Saint-Raymond qui avaient décidé de ne plus garder les terrains qu'ils entretenaient près de leur demeure. Le remplissage, le nivelage et le compactage du terrain ont été exécuté par le personnel et la machinerie des compagnies Pax Construction et Charles Trudel Asphalte alors propriété respective de deux résidants du lac, M. Henri Cayer, père de l'actuel président, et de M. Charles Genest, père de Louise. Les camions de M. Genest avaient transporté du sable toute une fin de semaine, chauffeurs inclus. Cela représentait toute une contribution.

Réfection du quai de facade. (1989) Yvon D. Légaré était responsable de l'opération. Magella Leclerc, Gérard Juneau et Michel Lessard étaient ceux qui coordonnaient l'opération compte tenu de leurs connaissances du domaine de la construction. Quelques dizaines de bénévoles s'y étaient donné rendez-vous.

DÉCÈS



Tardif, Jean-Guy, décédé le 13 juin 2003 à l'âge de 64 ans et 9 mois. Il laisse dans le deuil son épouse dame Lyse Fiset et ses enfants François et Andréanne. (C)



Fournier, Paul, décédé le 24 juin 2003 à l'âge de 85 ans. Il était l'époux de feu Gertrude Moisan. Autrefois propriétaire au 3509. (B)

• Antenne parabolique

• Cellulaire

PRIX COMPÉTITIF

TELUS
mobilité

✓ TOSHIBA
✓ PANASONIC

La télévision satellite
de radiodiffusion directe (SRD)

Bell ExpressVu

STAR CHOICE

RadioShack

La def de sol

Les Entreprises
Gilles Plamondon Itée

592, Saint-Joseph, Saint-Raymond 337-7807



LES PUITTS
DU QUÉBEC

1-866-653-4582

653-4582

856 John West, Ste-Foy
arrondissement de la Haute-Côte



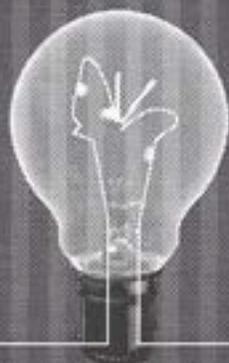
- Puits artésiens
- Hydro-électricité de petite échelle
- Systèmes de pompage centralisés
- Forage pour plateformes
- Forage à grande échelle
- ASSOCIATION QUÉBÉCOISE



530 1158-6142-06



bORGIA
LES IMPRESSIONS INC



Votre lien en

communication

Imprimerie • Journaux • Conception graphique • Presse numérique

550, Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1K9 tél. : (418) 337-6871 • fax : (418) 337-7748 borgia@cite.net



Potvin, Don, médecin de Kingston (Ont.), décédé accidentellement le 6 août 2003 en Colombie-Britannique à l'âge de 45 ans. Il était l'époux de dame Suzan Watt (fille de Colette Savary). Outre son épouse, lui survivent ses enfants Dominique (18 ans), Jacqueline (16), Stephen (12) et Daniel (12). (C)



Dubé, Johanne, décédée le 17 janvier 2004, à l'âge de 36 ans. Elle était la conjointe de monsieur Martin Blanchard (Ile Wasat) et la mère de Félix (4ans) et de Marie-Laurence (2 ans). (E)



Robitaille, Alban, maire de Saint-Raymond, époux de dame Francine Bouchard, décédé subitement le 12 août 2003 à l'âge de 52 ans. Monsieur Robitaille était un partisan de la protection de l'environnement du lac Sept-Îles.



Béland, Sœur Cécile, des Sœurs de la Charité de Saint-Louis à Pont-Rouge, décédée le 25 janvier 2004 à l'âge de 95 ans. Elle était la fille de feu M. Villemond Béland et de feu dame Florida Huot de la paroisse Saint-Sauveur de Québec. (B)



Provencher Savary, Monique, décédée le 2 octobre, à l'âge de 92 ans. Elle était l'épouse de feu Charles-Antoine Savary (Île Genois) décédé en juin 2001 et la mère de Pierre et de Charlotte. (E)



Pacaud, Raymond, époux de dame Gisèle Vaillancourt, décédé le 23 février 2003, à l'âge de 68 ans. Raymond a été un ouvrier de la première heure à l'APLSI tant pour la voile et les mini-olympiades que pour la vente de publicité dans L'Alouette. (D)



Plamondon, Paul-Émile, décédé le 3 novembre 2003, à l'âge de 84 ans, époux de dame Georgette Paré. Monsieur Plamondon a été président de l'APLSI de 1977 à 1979 et fondateur de Plamondon Automobiles Inc. de Cap-Santé. (D)



Julien-Denis, Dolorès, épouse de feu Marcel E. Denis, décédée le 23 février 2003 à l'âge de 76 ans et 5 mois. Elle était la mère de Caroline et Pierre Denis. Ancienne résidente au 5623. (D)



Darveau, sœur Marie, (Céline-de-l'Enfant-Jésus) des Sœurs de la Charité de Saint-Louis à Pont-Rouge, décédée le 12 novembre 2003, à l'âge de 95 ans. Elle était native de Saint-Alban, comté de Portneuf, et la fille de feu M. Victor Darveau et de feu Mme Hélène Naud. (B)



Paré, Sœur Rita, (Bernadette-du-Rosaire) des Sœurs de la Charité de Saint-Louis à Pont-Rouge, décédée le 2 mars 2004, à l'âge de 78 ans. Originaire de l'Ancienne-Lorette, elle était la fille de feu M. Joseph Paré et de feu dame Bernadette Blondeau. (B)



Forget, Léandre, époux de dame Françoise Savary, décédé le 20 novembre 2003, à l'âge de 81 ans. Monsieur Forget était un résident permanent au lac. (C)



Frenette, Sœur Germaine. (Agnès-Cécile) des Sœurs de la Charité de Saint-Louis à Pont-Rouge, décédée le 28 avril 2004, à l'âge de 88 ans. Native de la paroisse Sainte-Christine, Portneuf, elle était la fille de feu monsieur Fortunat Frenette et de feu dame Marie-Anne Huot. (B)



Hamel-Allard, Eugénie, épouse de monsieur Cyrille Allard, décédée le 13 décembre 2003 à l'âge de 77 ans. Elle était la belle-sœur de monsieur Albert Allard également du lac. (A) Plage Beau Soleil.



St-Arnaud, André, décédé le 18 mai 2004, à l'âge de 79 ans. Il était le conjoint de dame Guylaine Trudel. (A)

(...) = secteur

LE VIRUS DU NIL : QUELQUES PRÉCAUTIONS À PRENDRE

Même si notre région n'est pas identifiée « à risque », il est important de connaître les précautions à prendre au cas où... Cet article résume les principales informations fournies par les responsables de la santé publique.

Risque

Le virus du Nil occidental peut être transmis à l'être humain par la piqûre d'un moustique ayant piqué auparavant un oiseau contaminé. Le risque d'être piqué par un moustique ayant le virus du Nil occidental est faible, ainsi que le risque, pour les gens en santé, d'être gravement malade à cause du virus. Même dans les régions où des moustiques sont porteurs du virus, moins d'un pour cent d'entre eux sont infectés.

Symptômes

La plupart des gens infectés n'ont aucun symptôme ou encore éprouvent quelques symptômes semblables à ceux de la grippe, c'est-à-dire un peu de fièvre, des maux de tête et des douleurs musculaires. Cependant, dans certains cas rares, notamment chez des gens âgés, des jeunes enfants et des personnes dont le système immunitaire est affaibli, le virus du Nil occidental peut avoir des conséquences graves. Il peut entraîner une méningite (inflammation de la membrane qui entoure le cerveau) ou une encéphalite (inflammation du cerveau).

Les corneilles d'Amérique, geais bleus et corbeaux sont les plus fréquemment touchés par la maladie et représentent donc l'un des premiers signes de la présence du virus dans une région donnée. Ouvrez l'oeil afin de détecter toute maladie ou mortalité parmi les oiseaux sauvages, en particulier concernant les corneilles ou autres oiseaux de la même famille (corneilles, corbeaux, geais, pies).

Que dois-je faire afin de signaler la présence d'un geai bleu, d'une corneille d'Amérique ou d'un corbeau mort ou malade?

Les personnes qui désirent signaler la présence de l'un de ces oiseaux morts ou malades devront s'adresser au nouveau centre d'information sur le virus du Nil, **ligne INFO-VNO, au 1 800 363-1363**. Seuls les renseignements concernant ces espèces d'oiseaux précises seront alors recueillis, car elles sont les plus susceptibles d'être infectées. Par la suite, les oiseaux récoltés seront expédiés pour analyse au laboratoire de santé publique du Québec.

Pour manipuler les oiseaux morts

Nous incitons le public à **NE PAS** manipuler d'oiseaux morts à moins que cela ne leur soit demandé par leur régime de santé régionale afin de disposer de la carcasse. S'il est nécessaire pour quelqu'un du public de manipuler un oiseau mort, veuillez s'il vous plaît prendre note des instructions suivantes. Le risque d'infection par le VNO lors de la manipulation d'oiseaux morts est faible, le virus étant normalement transmis par les moustiques. Cependant, **ne pas toucher les oiseaux à mains nues**, et s'assurer que les vêtements ou la peau n'entrent pas en contact avec les animaux, ni avec du sang, des sécrétions ou des excréments. Les oiseaux doivent être tenus avec des gants de caoutchouc épais et imperméables (tels que ceux utilisés pour le travail ménager).

A défaut, un ou plusieurs sacs plastiques imperméables peuvent remplacer les gants. Saisissez l'oiseau avec vos mains protégées par plusieurs épaisseurs de sac plastique imperméable et retournez le sac autour de l'oiseau afin qu'il se retrouve à l'intérieur du sac, alors que vos mains sont à l'extérieur. Veillez à manier l'oiseau de façon à ce que le bec et les griffes ne percent pas le sac ou les gants. Une fois que l'oiseau est correctement emballé, lavez vos gants avant de les retirer, puis lavez-vous les mains.

Prenez soin de fermer correctement le ou les sac(s) contenant l'oiseau et placez le tout dans un sac supplémentaire, propre, que vous fermerez rigoureusement. Si l'oiseau peut être porté au laboratoire sous 24-36 heures, mettez le sac au réfrigérateur (et non au congélateur). S'il s'avère impossible de respecter ce délai, congelez le tout et apportez l'oiseau à l'état congelé à votre agence locale (il ne doit pas être décongelé).

Les oiseaux morts qui ne sont pas rapportés pour être examinés doivent être enterrés à plusieurs pieds de profondeur, dans un endroit approprié, ou soigneusement emballés et placés dans une décharge à ordures. Veillez à ne pas abandonner les cadavres en des lieux où ils pourraient être manipulés par d'autres personnes. Le gouvernement du Québec et les Directeurs de la santé publique sollicitent la collaboration de la population pour signaler les cas de mortalité chez les oiseaux sauvages.

LES SOUPERS



LES SOUPERS (suite)



LARRY THOMSON *

Par Tony Lacoursière



Une conversation avec M. Larry Thomson permet de revivre à la fois une partie de l'histoire du lac Sept-Îles et une partie de celle de l'industrie des pâtes et papiers dans le comté de Portneuf. Originaire de Portneuf Station, Larry Thomson a baigné, dès son jeune âge, dans un contexte familial lié de très près à l'industrie des pâtes et papiers. Son père, Cliff Thomson, ingénieur, est engagé à la Donnacona Paper en 1925 avant de devenir gérant de l'usine Bishop en 1933. Sa mère, Adèle, est la fille de Thomas Parkin Bishop, décédé en 1937, et de Corinne Collett native de Saint-Basile. M. Bishop est alors le propriétaire du moulin Bishop & Son Ltd de Portneuf Station devenu plus tard Bishop Asphalt Co. Il n'est donc pas surprenant qu'avec de tels antécédents le fils Larry ait été porteur du gène «Pulp and Paper». C'est en effet dans ce domaine qu'il fera carrière.

Le Chemin Bishop au lac Sept-Îles, cela vous dit quelque chose? C'est la petite route privée qui débouche au bas de la côte non loin de la chapelle. M. Bishop l'avait fait construire pour avoir accès à ses chalets. On dit bien ses chalets, car M. Bishop, en plus de son chalet personnel (Camp Corinne), en avait fait construire quatre autres qu'il prêtait à des employés du moulin. La propriété de M. Bishop sur la rive du lac incluait alors l'espace compris entre le 3409 et le 3489, soit la presque totalité de la baie au sud du Club. Ainsi, les terrains aujourd'hui occupés par Larry Thomson, Yvon Paquet, Sylvain Paquet, Henri Gauvin, Duc Pham-Van, Florence Gagné Guay et Jocelyn Simard constituaient le domaine du grand-père Bishop.

Le chalet aujourd'hui occupé par Larry Thomson est l'un des quatre chalets dont il était question précédemment. Son père Cliff l'avait acquis de la succession de son beau-père, M. Bishop, en 1940, pour la somme de 1 000 \$.

Larry était alors âgé de 4 ans. Le paternel avait opté précisément pour ce chalet, de préférence à celui maintenant propriété de Jocelyn Simard, à cause de la plage naturelle en sable et de la profondeur graduelle de l'eau qui permettait aux trois fistons Thomson de se baigner sans danger. C'est ainsi que les années d'études primaires de Larry à Portneuf Station et celles des études secondaires au Stanstead College, en Estrie, seront entrecoupées de vacances au lac Sept-Îles. Larry poursuivra ensuite ses études universitaires à l'Université de Sackville au Nouveau-Brunswick et à l'Université du Maine d'où il graduera, en 1962, avec une spécialisation en «Pulp and Paper». Notons qu'à cette époque, aucune université canadienne ne dispensait cette spécialité. Le jeune universitaire occupe dorénavant ses étés à l'usine de son grand-père et profite du lac les fins de semaine.

La carrière de Larry Thomson dans l'industrie des pâtes et papiers débute au Centre de recherche de la Domtar à Cornwall, Ontario. Trois ans plus tard, soit en 1965, il effectue un retour en Estrie à l'usine de la compagnie Kruger de Bromptonville. À partir de 1968, il devient le directeur général des Services techniques chez Kruger Inc. et demeurera en poste, au siège social de Montréal, jusqu'à sa retraite en 2001.

Cette retraite, on pourrait dire que Larry Thomson la partage moitié-moitié entre sa résidence de Beaconsfield et le chalet familial du lac Sept-Îles acquis en 1974 de sa mère, Adèle Bishop, devenue veuve en cette même année. Cette retraite est également partagée avec Carol Balfour qu'il a épousée en 1978, partagée aussi avec les enfants de cette dernière, Terry (Ottawa), Dawn (Hudson) et Susan (Beaconsfield), ainsi qu'avec ses propres enfants issus d'un premier mariage, Kimberley (New Jersey) et Michael (Montréal), sans oublier les six petits-enfants. Chez les Thomson-Balfour, la famille revêt une grande importance et on sait susciter les occasions de rencontres. Ainsi, pour une seizième année en 2003, se tenait la Thomson Country Classic, un tournoi de golf familial avec trophée à défendre. À ce jour, Terry revendiquerait le plus grand nombre de victoires. Les hobbies agrémentent souvent aussi la vie des retraités. M. Thomson s'est découvert une nouvelle passion : le modélisme. Il a déjà deux réalisations à son actif, un voilier et un bateau Chris Craft. Les deux répliques téléguidées ont d'ailleurs effectué des essais sur le lac Sept-Îles. Cette passion pour les embarcations n'est pas nouvelle. Vous avez sans doute remarqué que circulent sur le lac Sept-Îles trois embarcations de modèle Shephard. Larry Thomson est le propriétaire de l'une d'elles depuis 1993, un modèle 1954. «Quand j'étais jeune, notre voisin ici, le notaire Larue, avait un

Shephard. Je m'étais dit, un jour...». Le rêve s'est matérialisé. M. Thomson projette maintenant, toujours au niveau du modélisme, la construction d'un planeur tout à fait fonctionnel.

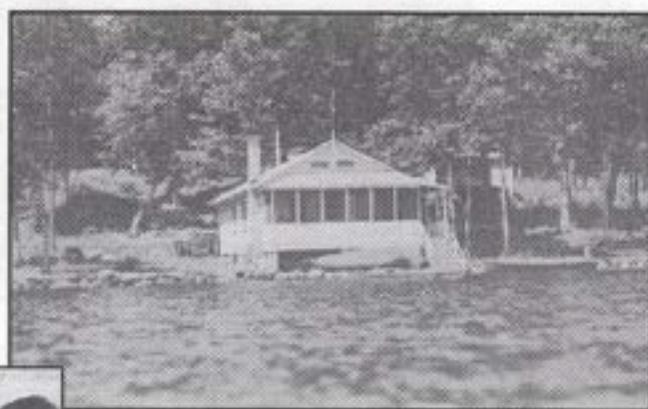
Larry Thomson, à n'en pas douter, apprécie le lac Sept-Iles qu'il fréquente depuis près de soixante-cinq ans. Preuve de cet attachement, il raconte que durant toute sa carrière à Montréal, soit pendant trente-trois ans, il a effectué le trajet Beaconsfield

- Saint-Raymond tous les week-ends, de mai à novembre. Cet attachement au lac Sept-Iles ne s'est jamais démenti depuis. Heureuse retraite à vous deux, Larry et Carol et merci de votre accueil si chaleureux.

*Thomson, sans le «p» est un nom d'origine écossaise. Avec le «p», c'est d'origine irlandaise ou anglaise.



Chalet Bishop



Chalet Thomson



HOMMAGE À RAYMOND PACAUD

Par : Yvon Alain

Raymond nous a quittés, le 23 février. Il a laissé sa marque de plusieurs façons. Faisant partie de l'équipe fondatrice de *L'Alouette*, il y a participé pendant sept ans, surtout comme vendeur de publicité. Il a été le meilleur pour les quatre premières années. Sa profession de représentant manufacturier lui ouvrait des portes. De Morigeau à Montmagny, de Meubles Drouin dans Lotbinière à Tanguay de Lévis, etc., il assurait *L'Alouette* de revenus certains.

Au début de l'Association, il a été directeur de son secteur avec son ami Gilles Boudriau, tous deux très actifs dans les sports (ski nautique, voile, mini-olympiades) et dans l'organisation des rencontres inter-lacs et des finales régionales des Jeux du Québec.

Raymond a signé un article intéressant dans *L'Alouette* (édition 1975, p. 20) sur l'origine des planches sur l'eau.

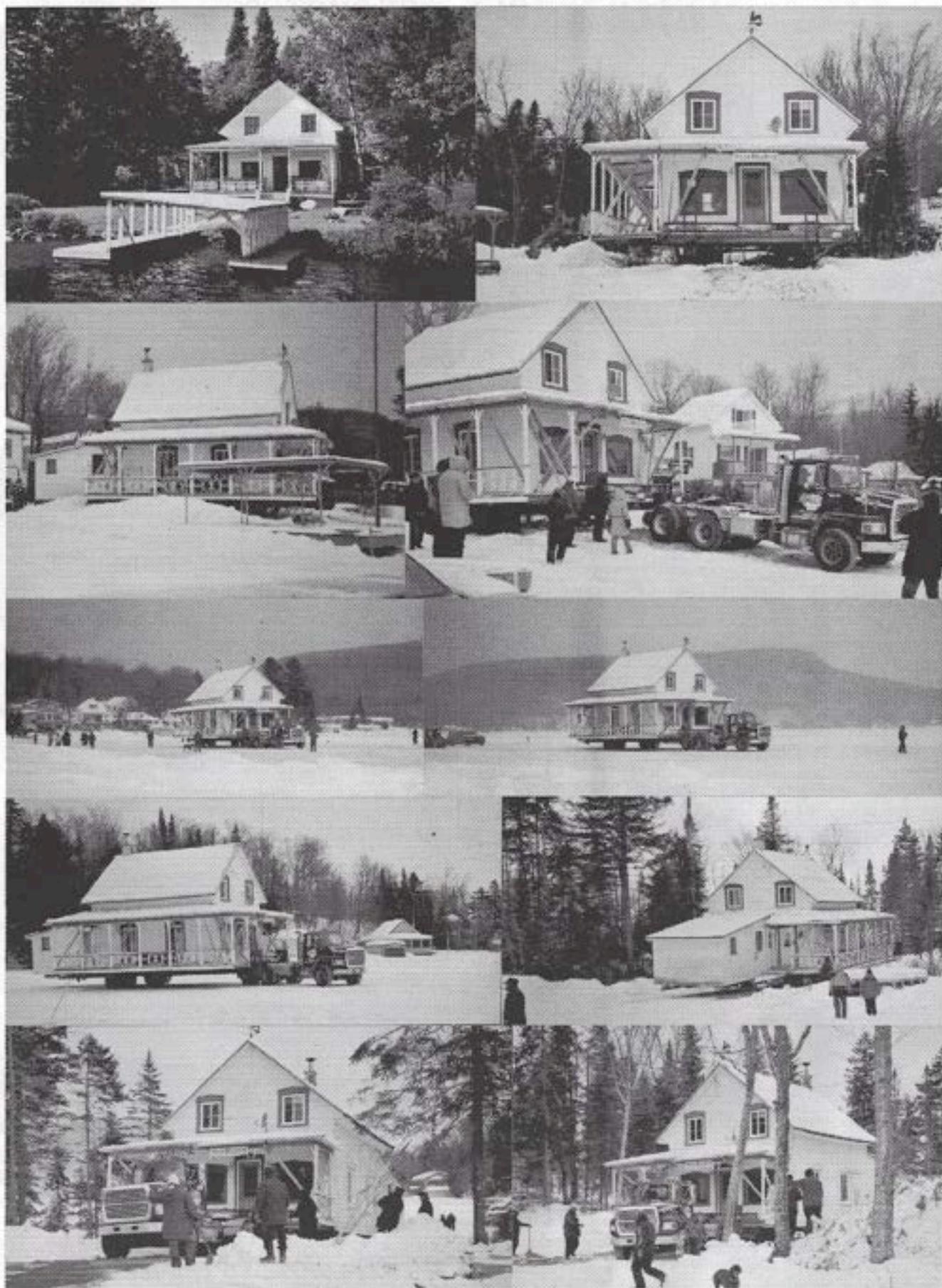
Il est à l'origine du premier tracé de slalom en ski sur le lac (1976). Immigré du lac Sergent, il est arrivé ici avec un bon bagage de connaissances, car ce lac a jadis fait souvent parlé de lui, même au-delà des frontières.

Il s'en fallut de peu que nous n'ayons pas eu la chance de le côtoyer et de bénéficier de ses talents, car il faisait partie du groupe les « Québec-Aires » avec Jean-Pierre Bédard et Jean Lapointe avant les « Jérolas ». Pour être convaincus de sa popularité, vous n'avez qu'à relire les pages 49 et 71 de l'édition 1985 de *L'Alouette*.

Son bénévolat au lac Sept-Iles lui aurait sûrement mérité un poste de tout repos, comme celui de sénateur à côté de celui qu'il a fréquenté dans sa jeunesse..... à condition d'avoir été « du bon bord » !!!

Merci Raymond.

C'ÉTAIT LE 30 JANVIER 2004



UN PEU DE TOUT.... EN PHOTOS



Ensemencement 2004



2 000 belles truites



On discute d'hydravions ???



Notre Arnold???



Le plus bruyant???



Mais...l'a-t-elle entendu???

Erratum. M. Yvon Alain nous a signalé les erreurs suivantes qui se sont glissées lors de la saisie de texte dans son article de la page 33 de l'édition de l'an dernier. Le début du 5^e paragraphe aurait dû se lire. « Autrefois, il n'y avait qu'une route pour rejoindre le lac, la route Pleau *alors qu'aujourd'hui le chemin du lac Sept-Îles sud permet de joindre la route de ceinture à la « Grande Ligne »*. Dans le même paragraphe, le pont du lac des Aulnaies a été construit *en 1952*. À la fin du 6^e paragraphe, c'est *Aurélius Plamondon* (et non Jean Denis) qui a vendu le terrain soit une partie de celui de la chapelle voisine, alors sur le bord du lac.

LES RETROUVAILLES DES JEUNES

Par André Martin

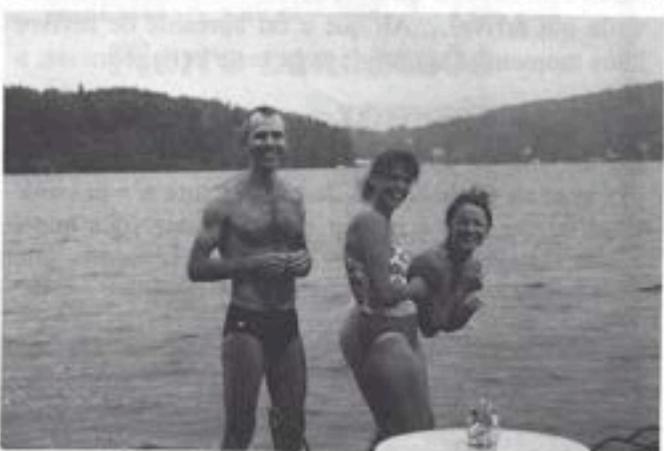
Te souviens-tu comment j'avais « passé proche » de te battre aux Miniolympiades? As-tu revu la belle Karine? Reviens-tu au lac souvent? Tu n'as pas changé, toujours aussi blagueur!!! Voilà le genre de phrases qu'on a pu entendre en ce samedi 26 juillet 2003. Le Club nautique y a retrouvé un air de jeunesse, « Bon enfin, des jeunes ...et en grand nombre » s'est-il dit. « Tiens, celle-là je la reconnais, elle avait gagné la traversée du lac à la nage, serait-elle capable de le refaire? Voilà mon champion de voile qui arrive!...Ah que c'est agréable de revivre ces bons moments d'autrefois avec cette belle jeunesse. »

Bien oui, c'était la journée « Retrouvailles » pour cette soixantaine de jeunes qui ont passé une partie de leur jeunesse au Club. Certes, la température n'a pas aidé. Le beau temps n'était pas au même rendez-vous que celui que s'étaient donné tous ces jeunes devenus adultes. Heureusement, l'ambiance de leur jeunesse y était : rires

blagues, compétitions, souvenirs évoqués avec rires ou nostalgie, échanges plus sérieux ou plus tendres, bon souper partagé ensemble. Voilà ce qui a caractérisé cette journée tant attendue par plusieurs jeunes pour retrouver au Club l'ambiance de leur jeunesse.

C'est sous une pluie battante que se sont déroulés le marathon, la traversée à la nage et la course de canots. Dame Nature n'a pas réussi à refroidir la bonne humeur des quelque 60 jeunes qui se sont donné rendez-vous et qui ont participé à un souper bien animé et à une soirée dansante appréciée. Merci aux organisatrices, Caroline Hardy et Nancy Bernier et aux autres bénévoles qui ont su instaurer cette nouveauté d'un retour au lac pour nos jeunes. À l'instar de la majorité des participants pour lesquels cette journée fut un succès, nous souhaitons que cette activité soit reprise.





LA CHRONIQUE DE FLORENT

Par Florent Laberge



NOS MARAIS

ÉTUDE DES MILIEUX HUMIDES DU LAC SEPT-ÎLES ET DU LAC DES AULNAIES

Nous avons reçu, en 2001, un rapport daté de décembre 1999 réalisé par la Corporation d'Aménagement et de Protection de la Sainte-Anne (CAPSA) sur une étude demandée par l'APLSI. Cette étude avait pour but la caractérisation des milieux humides de notre lac, le lac Sept-Îles et celui du petit lac des Aulnaies.

Cette étude visait à établir un répertoire des milieux humides pour pouvoir les cartographier afin qu'une réglementation municipale puisse être conçue pour leur protection et leur préservation. Elle comporte donc une synthèse des connaissances liées à l'importance, à l'intégrité et à la diversité biologique des milieux humides du lac Sept-Îles et du lac des Aulnaies. Ce rapport d'étude comporte la description physique et biologique de chaque milieu étudié, une synthèse de la biodiversité végétale rencontrée dans l'ensemble de ces milieux humides, une cartographie informatisée de leur répartition et des recommandations afin de permettre la protection ou une meilleure utilisation de ces milieux.

Pourquoi cette étude?

Selon *Canards Illimités*, les milieux humides renferment la diversité d'espèces, la diversité génétique et la diversité des écosystèmes. La préservation de la biodiversité est essentielle à la vie. C'est l'endroit où les perchaudes se reproduisent, où les insectes, à l'état d'oeufs, de larves ou adultes, forment une chaîne alimentaire indispensable aux poissons, aux amphibiens (crapauds, grenouilles) et aux oiseaux de toutes sortes (carouges, hérons gris, etc.). Dans les marais, on trouve des canards col-vert, des canards noirs, des canards bec-scie et bien d'autres volatiles et petits mammifères qui passent l'été avec nous pour notre plus grand plaisir.

Les milieux humides sont riches en vie microscopique. On peut les comparer à une véritable « soupe biologique », ayant pour ingrédients des milliards de petits êtres vivants dans un abondant mélange d'éléments nutritifs, le « zooplancton ». Plus du tiers des oiseaux du Canada les fréquentent, y font escale ou s'y reproduisent. Il faut donc les protéger.

La protection des rives

Les propositions du rapport sont basées sur la protection des rives, du littoral et des plaines inondables. Le document vise la protection des cours d'eau en interpellant l'ensemble des intervenants municipaux qui ont la responsabilité d'élaborer des schémas d'aménagement, des plans d'urbanisme et la réglementation municipale. Ainsi, les MRC, les municipalités dans leur réglementation d'urbanisme doivent maintenant faire en sorte que tous les lacs et cours d'eau à débit régulier ou intermittent soient visés par l'application de mesures de protection touchant les rives, le littoral et les plaines inondables.

La rive constitue un habitat pour la faune et la flore, une barrière contre l'érosion et l'apport de sédiments au cours d'eau, un écran au réchauffement excessif de l'eau, un régulateur du cycle hydrologique, un filtre pour les nutriments et un brise-vent naturel.

La largeur de protection de la rive se mesure comme suit :

- protection d'un minimum de 10 mètres si la pente est inférieure à 30° ou s'il existe un talus de moins de 5 mètres de hauteur;
- protection d'un minimum de 15 mètres si la pente est supérieure à 30° ou si le talus est de 5 mètres ou plus.

Le réseau hydrographique du lac Sept-Îles

Le bassin versant du lac Sept-Îles et du lac des Aulnaies occupe une superficie de 52 Km². Le lac Sept-Îles est principalement alimenté par la rivière Gosford, la rivière au Chien et la rivière aux Cèdres. Le lac compte dix autres affluents dont l'embouchure de certains constitue un milieu humide d'importance à préserver. Le lac est alimenté par des eaux relativement chaudes qui proviennent de lacs peu profonds de la Réserve de Duchesnay et qui s'écoulent par la rivière au Chien.

C'est le déboisement du couvert végétal qui est à l'origine de l'augmentation de la température de l'eau. Des coupes à blanc, par bandes, ont été effectuées sur les rives de quelques affluents. Une eau trop chaude a comme conséquence de diminuer les conditions de vie des poissons.

La décharge du lac est la rivière Portneuf qui se jette dans le fleuve Saint-Laurent à la hauteur de Portneuf. Le niveau du lac est régularisé par une digue érigée dans la décharge. Une première digue fut érigée vers les années 1920. La construction de cette digue a entraîné la hausse du niveau du lac de 1.5 mètre, ce qui a conduit à la disparition de l'île aux Cèdres et depuis, le lac Sept-Îles ne compte plus que six îles. Cette digue sert à contrôler le niveau d'étiage et des crues, ce qui permet de protéger les quais des riverains. Toutefois, de trop fortes variations du niveau d'eau lors des étiages hivernaux (une baisse de 36 pouces ou plus du niveau d'eau) peut mettre en danger la survie des milieux humides et des frayères de truites mouchetées. Il serait important de s'assurer que le niveau d'eau demeure adéquat afin d'éviter de perturber de façon importante les habitats fauniques et floristiques riverains, sans oublier que certains résidants, particulièrement au lac des Aulnaies, s'alimentent durant l'hiver au lac pour leurs besoins personnels.

Les recommandations du rapport.

Pour faire suite à cette étude, il est recommandé aux propriétaires riverains de faire :

- le reboisement des rives du lac et des parties coupées près des affluents;
- la conservation de la couverture végétale afin de prévenir l'érosion des berges;
- l'observance du règlement municipal bannissant l'épandage d'engrais chimique sur le gazon;
- l'utilisation dans l'eau de bois non traité pour construire des quais. Il est préférable d'utiliser du mélèze, du cèdre ou du cèdre de Colombie;
- la réalisation des aménagements recommandés en milieu riverain.

Mes recommandations personnelles

En bordure du lac, il faut laisser pousser la flore naturelle à volonté, avoir dans l'eau, en bordure des pierres pour retenir le sol. Cette méthode favorise la pousse d'arbustes comme le « myrique baumier » la « spirée sauvage », etc. C'est ce dont notre lac a besoin pour vivre et nous donner de l'eau propre et oxygénée. J'ajouterais les conseils suivants : éviter de laver votre bateau ou votre linge dans le lac et surtout éviter les déversements d'essence.

NDLR : à la suite de ce premier rapport qui vient d'être résumé, la CAPSA a présenté à la Ville de Saint-Raymond, en octobre 2002, un document intitulé : « *Délimitation et ordre de priorité de protection des milieux humides du lac Sept-Îles* » qui peut être consulté à l'Hôtel de Ville. La Ville de Saint-Raymond a alors adopté, après la consultation requise, un amendement (219-02) au règlement de zonage en vue de protéger les huit milieux humides du lac Sept-Îles et du lac des Aulnaies identifiés dans ce second rapport. Voici le texte de cet amendement.

16.8- Protection des milieux humides identifiés (ajouté par le règlement No 219-02)

Dans les milieux humides identifiés à l'annexe 3, aucun remblais, déblais, drainage et construction n'est autorisé.

Nonobstant le 1^{er} alinéa, les éléments mentionnés ci-dessous sont autorisés sans avoir recours au drainage, au remblais, au déblais :

- Sentier pédestre
- Passerelle

- Belvédère
- Abris de pique-nique ou d'interprétation
- Mobilier nécessaire aux activités d'éducation, de récréation ou d'interprétation

La limite des milieux humides à protéger est identifiée à l'annexe 3.

Annexe 3

Dans l'annexe, ces milieux sont identifiés sur une carte L'identification qui suit est de *L'Alouette*.

- Tourbière du lac des Aulnaies
- Baie sud-ouest lac Sept-Îles
- Végétation riveraine de la Baie Vachon
- Herbier aquatique et végétation riveraine de la Plage Beau Soleil
- Herbier aquatique des milieux D (*baie en face de l'île Bergeron*), F (*Pointe-à-Cailloux*), G (*la passe du lac au-Chien*), H (*face à la rue Bellerive*)

LA TRANSPARENCE DE L'EAU ET LE TAUX DE PHOSPHORE : DEUX INDICES SUR LA SANTÉ DE NOTRE LAC ☐

Par André Martin
et Yves-Jean Fournier

À l'été 2002 et à celui de 2003, des bénévoles, préoccupés de l'amélioration de la santé de notre lac, ont participé au programme du « Réseau de surveillance volontaire des lacs » du ministère de l'Environnement. Assisté de Gaston Godin et de Jacques Dufour, Yves-Jean Fournier, a pris, une fois par mois, une mesure de la transparence de l'eau et des échantillons d'eau qui ont été remis au ministère de l'Environnement pour analyse. Rappelons que le phosphore est un fertilisant pour les algues et les plantes aquatiques. La transparence de l'eau diminue progressivement au cours de l'été avec l'augmentation des algues dans le lac. Un phénomène que tous peuvent observer facilement les étés très chauds.

Les informations recueillies par le ministère pour 13 lacs de la région de Québec participant au programme donnent, pour l'été 2002, les résultats suivants, classés par ordre décroissant selon la transparence de l'eau.

Nom du lac	Transparence moyenne de l'eau en mètres	Concentration du phosphore en microgramme/litre
Simon	6,1	1,0
Raquette	5,3	7,8
Bleu (Portneuf)	5,0	7,0
Des Français	4,6	8,5
Sergent	4,5	6,6
Saint-Joseph	4,0	5,4
Sept-Îles	4,0	5,6
Bleu (Beauport)	3,8	8,9
Beauport	3,6	9,4
Aux Cygnes	2,4	7,9
Tourbillon	2,3	7,4
Jally	2,3	14,4
Saint-Augustin	1,7	22,8

Ces résultats nous indiquent, de façon préliminaire, que la qualité de l'eau de notre lac se situe dans la moyenne de la région, en meilleure position que le lac Saint-

Augustin, mais encore bien loin de la qualité des eaux du lac Simon. Malheureusement, au moment de mettre sous presse, les résultats pour l'été 2003 n'ont pas encore été compilés par le ministère de l'Environnement pour quelque 24 lacs de notre région.

Toutefois, il faut se méfier avant de sauter trop vite aux conclusions. D'une part, seule une analyse sur plusieurs années pourra nous indiquer si la qualité des eaux de notre lac s'améliore ou se détériore. De plus, au delà des statistiques comparatives, ces résultats doivent tenir compte d'autres éléments telle que la morphologie (étendue, profondeur, etc.) des lacs recensés puisque l'effet de dilution est plus accentué dans un lac plus grand. Dans un prochain numéro de *L'Alouette*, nous espérons bénéficier d'une analyse bénévole réalisée par un(e) biologiste expert.

Il est important de rappeler que les mesures, jusqu'à ce jour, ont été prises au niveau de la fosse la plus profonde du lac. Ainsi, certaines zones de notre lac (lac des Aulnaies, baie Vachon, etc.) ont déjà des transparences qui pourraient ne pas être meilleures que celle mesurée au lac St-Augustin. Évitions donc de pavoiser.

Il est aussi évident que nous ne pouvons nous contenter d'être « dans la moyenne », d'où l'importance de poursuivre ces analyses et d'avoir un meilleur éclairage sur l'évolution de la qualité des eaux de notre lac afin de prendre les mesures nécessaires à son amélioration.

Nous devons remercier les bénévoles qui ont permis d'inscrire notre lac à ce programme fort intéressant. Nous invitons toutes celles et tous ceux qui désirent s'impliquer en donnant un peu de leur temps à communiquer avec Yves-Jean Fournier (337-6097).

1 La concentration élevée de phosphore dans le lac Sept-Îles est un indice de l'utilisation d'engrais (phosphates) à pelouse, du mauvais fonctionnement de champs d'épuration ou de déversement d'eaux usées, du déboisement et de l'érosion des rives, de l'apport venant des affluents (12 ruisseaux et rivières). La croissance des algues peut "exploser" en quelques jours lors de certains étés très chauds. L'expression "morve d'éléphant" décrit bien l'aspect de ces algues peu désirables.

RECRUTEMENT 2003

CHRONIQUE DE JACQUES A. BILODEAU



Le nombre de membres en 2003 a diminué à 364 soit 5 de moins qu'en 2002. On constate que 31 nouveaux membres se sont joints à nous et que 26 membres de 2002 n'ont pas pris leur carte en 2003 même s'ils sont toujours au lac.

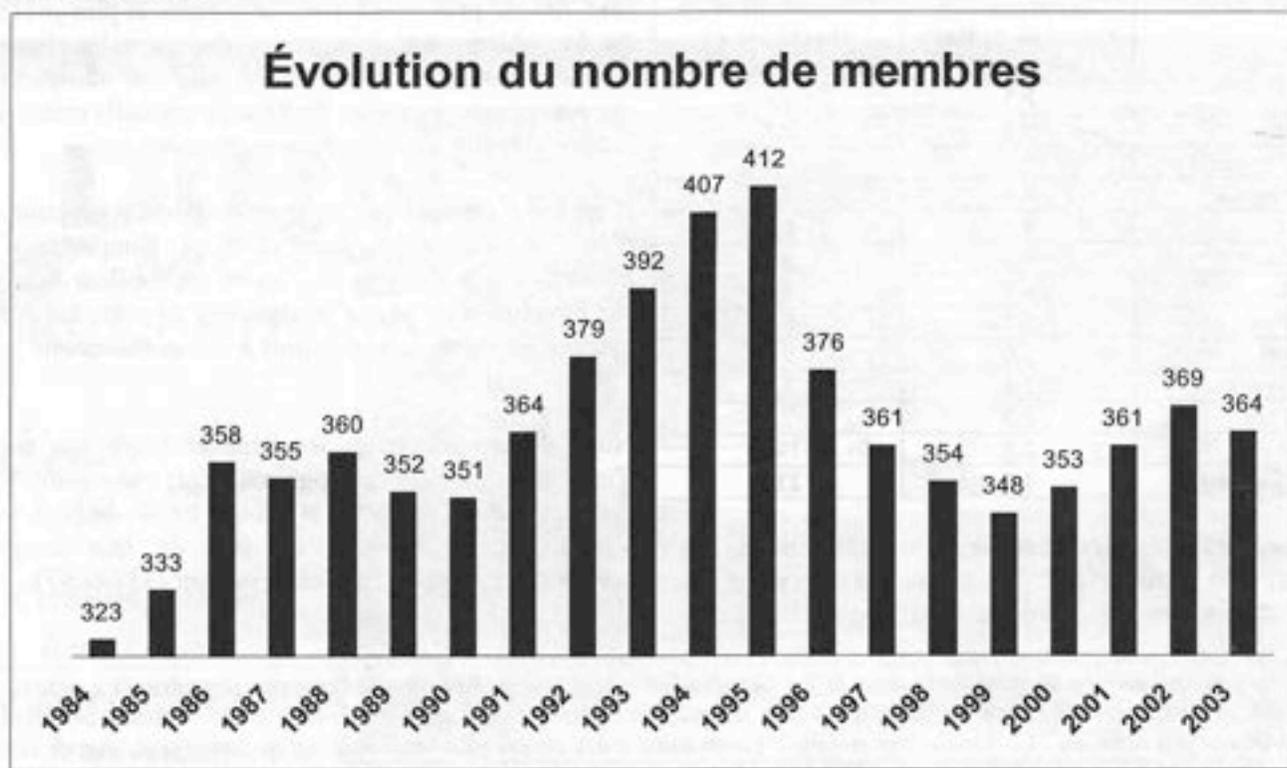
La différence est constituée de membres qui ont quitté le lac définitivement. On note aussi que 180 résidents sont maintenant permanents. De ce nombre, 141 sont membres de l'APLSI soit 78 %. Les permanents représentent maintenant plus de 40 % des résidences au lac. On compte finalement 31 locataires. De ce nombre, 10 sont locataires de la Plage Beau Soleil. Il faut aussi ajouter 22 membres spéciaux de la plage qui ont payé leur vignette de 40\$ pour encourager l'APLSI au niveau du service d'essence.

Ceux-ci n'ont pas accès à tous les services de l'APLSI et ne reçoivent pas *L'Alouette*. Le service postal est encore très populaire et a été utilisé par 330 membres soit plus de 90 % du total des membres. Les directeurs ont vendu directement 8 cartes et les responsables du Club nautique ont recruté 26 personnes. Le graphique présente l'évolution du nombre de membres.

N'oubliez pas de nous transmettre tout changement d'adresse en cours d'année. Vous pouvez nous rejoindre à notre nouvelle adresse postale:

APLSI, 3309 Chemin du Lac Sept-Îles, Saint-Raymond, Québec, G3L 2S3

Évolution du nombre de membres



PROVENANCE DES RÉSIDANTS EN 2003

Québec et banlieue rive-nord

Beauport	13
Cap-Rouge	7
Charlesbourg	17
Duburger	1
L'Ancienne-Lorette	9
Lac St-Charles	4
Loretteville	14
Les Saules	3
Neufchatel	5
Québec	44
Sillery	9
St-Émile	3
Ste-Foy	36
Stoneham	1
Val-Bélair	5
Vanier	1

sous-total 172

Autres régions

Bas St-Laurent	2
Mauricie	2
Montréal	8
Hors Québec	3
Hors Canada	1

sous-total 16

Rive sud de Québec

Beaumont	1
Charny	
Lévis	3
Pintendre	1
St-Antoine de Tilly	
St-Jean Chrysostome	1
St-Nicolas	7
St-Romuald	2

sous-total 15

Comté de Portneuf

Cap-Santé	1
Donnacona	3
Neuville	2
Pont-Rouge	7
Portneuf Station	2
St-Augustin-de-Desmaures	7
St-Basile	3
St-Léonard	1
St-Marc-des-Carières	2
St-Raymond	225
Ste-Catherine-de-la J.-C.	5

sous-total 259

Total des résidents répertoriés en 2002 (incluant des locataires) 462

PETITES ANNONCES

APPEL À TOUS : recherche d'un quai à louer sur le bord du lac

Nous sommes de nouveaux propriétaires de l'île Genoïs. Nous recherchons un quai à louer sur le bord du lac pour y amarrer notre bateau. S.V.P. contacter Nicole Tremblay (667-2121) ou au bureau (524-4045)

Pour collectionneur : Bidons de lait non-peints avec couvercle à vendre 60\$/unité Patricia 337-3764

À vendre, prix de débarras Fenêtres, vitres comprises, possibilité de vitres doubles Bonnes pour remise, garage, camp en forêt Yvon Alain 337-4309

Tracteur Kubota B 6200 4WD Avec loader et grappe 760 heures d'utilisation

Bateau Aluminium Princecraft 16 pieds Moteur Yamaha 30 HP Remorque galvanisée 5 heures d'utilisation

François D'Amour 978 Pie XII Sainte-Foy 658-6088

MEMBRES DU BUREAU DE DIRECTION 2003-2004

EXÉCUTIF		DIRECTEURS ET DIRECTRICES	
Denis Cayer	Président	Walter Adams	Stéphanie Godin
Jacques-A. Bilodeau	1 ^{er} vice-président	Nicole Allard	Raymond Girard
Pierre Gauvin	2 ^e vice-président	Alain Bardenet	Nicole Hardy
Jean-Guy Bernier ⁽¹⁾	Trésorier	Louise Bernier	Florent Laberge
Claude Plamondon	Trésorier	Henriette Cayer	Jacques Proulx
André Martin	Secrétaire	Mélanie Guay	

(1) a démissionné en cours d'année



Le Bureau de direction en réunion

En commençant le cercle par la gauche : Claude Plamondon, Walter Adams, Jean-Guy Bernier, Henriette Cayer, Nicole Hardy, Alain Bardenet, Mélanie Guay, Stéphanie Godin, Nicole Allard, Louise Bernier, Jacques-A. Bilodeau, Denis Cayer, André Martin, Jacques Proulx et Pierre Gauvin.

LES COMITÉS

LOISIRS ET CAMP DE JOUR	ENVIRONNEMENT ENSEMENCEMENT	SÉCURITÉ ET HYDRAVIONS	ENTRETIEN, GARDIEN ET IMMOBILISATION
Lundis dansants Nicole Hardy Mélanie Guay	Respect des normes Denis Cayer	Hydravions Denis Cayer	Gérance du Club Claude Plamondon
Camp de jour Denis Cayer	Ensemencement Florent Laberge	Sécurité nautique Pierre Gauvin	Rénovation et entretien Pierre Gauvin
Mercredis conditionnement Henriette Cayer	Jacques-A. Bilodeau	Denis Cayer	Claude Plamondon
Tennis Louise Bernier			Denis Cayer
INFORMATION	ACTIVITÉS SOCIALES ET BÉNÉFICES	RECRUTEMENT BIBLIOTHÈQUE	
André Martin Jacques-A. Bilodeau	Méga-journée Denis Cayer Walter Adams Louise Bernier Mélanie Guay Nicole Hardy	Soupers et 5 à 7 Henriette Cayer Mélanie Guay Jacques Proulx	Recrutement Jacques-A. Bilodeau Bibliothèque Jacques-A. Bilodeau

REMERCIEMENTS

Le Bureau de direction veut remercier chaleureusement Jean-Guy Bernier pour avoir accepté à pied levé le rôle ingrat de trésorier, suite au départ « précipité et hâtif » de la personne qui avait brièvement occupé ce poste l'an dernier. C'est avec diligence qu'il a su mettre de l'ordre dans les dossiers laissés en plan et qu'il s'est par la suite acquitté de cette tâche importante durant un an. Malheureusement, Jean-Guy nous a quittés après avoir accompli un travail admirable mais qu'il jugeait trop accaparant. Un merci aussi à Claude Plamondon qui a accepté de prendre la relève.

Nos remerciements vont aussi à Simon Proulx qui a pris charge, bénévolement, au cours des dernières années, de l'examen des livres comptables de l'Association dont l'acceptation est un des éléments majeurs de l'assemblée générale annuelle. Simon ne nous a pas abandonnés, il est déménagé vers d'autres cieux lointains. Un appel est fait à toute personne qualifiée qui voudrait bénévolement prendre la relève.

PROCÈS VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2003

tenue le 9 août 2003, au Club nautique

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Denis Cayer, président de l'Association, constate, à 9h35, qu'il y a quorum puisque 50 personnes ont signé le registre des présences, dont au moins 36 membres en règle. Il déclare donc l'assemblée officiellement ouverte. Il en profite pour présenter et remercier les membres du Bureau de direction pour l'exercice 2002-2003.

1. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

M. Jacques-A. Bilodeau, secondé par M. Jean-Guy Bernier, propose de désigner M. Denis Cayer pour agir comme président d'assemblée et M. André Martin, comme secrétaire. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour prévu aux règlements de l'APLSI a été déposé aux membres à l'entrée de la salle.

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité, sur proposition de M. Gilles Hardy, secondé par M. Jacques Proulx.

3. PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le procès-verbal de la dernière Assemblée générale annuelle, tenue le 10 août 2002, a été reproduit dans *L'Alouette* 2003, ce qui a permis aux membres d'en prendre connaissance.

Sur proposition de M. Antoine Lacoursière, secondé par M. René Hendriks, la lecture de ce procès-verbal est exemptée puisque les membres en ont pris connaissance dans le dernier numéro de *L'Alouette* et son contenu est accepté par l'ensemble des membres présents sans modification.

Par contre, M. Antoine Lacoursière souligne que le procès-verbal de l'assemblée générale du 11 août 2001, contient une erreur qu'il faudrait corriger. Au point 7, au sujet des embarcations bruyantes, le 3^e attendu de la proposition aurait dû se lire : « Attendu qu'au lac Sept-

Îles, il est physiquement impossible de circuler à plus d'un mille des rives; » et non à moins d'un mille....

Sur proposition de M. Antoine Lacoursière, secondé par M. Jacques-A. Bilodeau, l'Assemblée adopte la correction proposée au procès-verbal de l'Assemblée générale de 2001.

4. RAPPORT DU BUREAU DE DIRECTION

Le rapport écrit du Bureau de direction a été remis aux membres au début de l'Assemblée générale. Il comporte trois parties : le rapport du président, le rapport sur les activités offertes aux membres et le rapport sur le recrutement. Les principaux points touchés sont les suivants.

4.1- Rapport du président

Le président sortant, M. Denis Cayer, indique d'abord que le Bureau de direction s'est réuni huit fois au cours de l'année en plus des multiples réunions des divers comités et de deux réunions de l'Exécutif. Il remercie les membres du Bureau de direction de leur dévouement envers leur communauté.

Il souligne que la composition du Bureau de direction s'est modifiée en cours d'année. Il y a d'abord eu la démission de certains membres, d'abord François Piché, qui n'est plus propriétaire au lac, remplacé par Mélanie Guay de la jeune génération, puis celle de notre trésorière, Francine Paquet accaparée par d'autres tâches, remplacée très brièvement par Dominique Dubois, puis par Jean-Guy Bernier qu'il faut remercier vivement d'avoir si aimablement repris du service à brûle-pourpoint. Enfin, Louise Chouinard a quitté en fin d'année à cause d'un surplus de travail professionnel.

Puis Denis Cayer passe en revue les principales réalisations du Bureau de direction pour l'année 2002-2003. Les principaux points de cette revue sont les suivants.

L'environnement

Les diverses mesures réglementaires adoptées par la Ville, à la suite de représentations de l'APLSI, permettent déjà une meilleure protection de la bande riveraine et, plus récemment, une protection de l'eau contre les attaques chimiques des pesticides et autres fertilisants.

S'y est ajoutée, après consultation de votre Bureau de direction, une réglementation sur la protection des milieux humides qui forment les poumons du lac. Toute cette réglementation place le lac Sept-Îles et Saint-Raymond à l'avant-garde de la protection de l'environnement. De plus, des bénévoles, en particulier Yves-Jean Fournier, ont participé au programme de surveillance volontaire de 13 lacs de villégiature québécois. La transparence de l'eau a été mesurée et des échantillons d'eau ont été pris à trois reprises durant l'été pour mesurer entre autres le phosphore total. Les résultats de cette analyse situent le lac Sept-Îles dans la moyenne pour la transparence de l'eau, mais au 3^e rang pour la faible concentration en phosphore. Malgré la relative bonne santé du lac, il faut continuer nos efforts et demeurer vigilants pour que toute cette réglementation soit pleinement appliquée.

Les hydravions

L'entente sur les vols d'hydravions commerciaux a été renouvelée par la signature conjointe du propriétaire d'Aviation-Batiscan, M. Pierre Gignac et d'Aviation Mauricie, M. Jacques Picard, assurant ainsi la continuité des efforts des dernières années pour assurer aux riverains paix et quiétude. Un merci à ces messieurs pour avoir fait en sorte que les clauses de cette entente aient été respectées encore cette année.

Le gardiennage et la location du Club

Au sein du Bureau de direction, Claude Plamondon a accepté la responsabilité de la gestion du Club nautique. Nous avons débuté la saison par une corvée d'ouverture réalisée par de nombreux bénévoles qu'il faut remercier. Les nouveaux gardiens, Éric Jobin et Christine Roy, jeune couple dynamique et accueillant, ont su offrir aux membres, durant tout l'été, des services de qualité avec délicatesse et efficacité.

La possibilité offerte aux membres de profiter de la salle rénovée du Club a été grandement appréciée puisqu'au cours de la saison, 9 réceptions privées s'y sont tenues, dont 3 mariages et on en prévoit quelques-unes pour l'automne en collaboration avec le Manoir du Lac Sept-Îles. L'Association a obtenu un permis pour vendre ou servir de l'alcool couvrant toutes ces réceptions et les autres activités offertes aux membres.

L'information aux membres

C'est André Martin qui a continué d'assumer la responsabilité, comme éditeur, de nos deux publications annuelles, le *Mini-Alouette* et *L'Alouette*. Aussi, les panneaux d'information aux entrées du lac auront permis

aux membres, de se rappeler les activités marquantes de la semaine. Un dépliant pour promouvoir la location du Club a aussi été distribué à tous les membres. Il faut souligner que, cette année, *L'Alouette* a rapporté une somme de 1 800\$ à l'APLSI grâce à la contribution de nos généreux commanditaires.

L'ensemencement

Encore cette année les pêcheurs en herbe ou expérimentés ont pu bénéficier de l'apport de 1800 truites nouvelles, de 9 à 12 pouces, grâce aux efforts du comité d'ensemencement coordonné par Florent Laberge, secondé par Jacques-A. Bilodeau. Il faut rappeler que le coût de l'ensemencement est entièrement défrayé par les contributions volontaires des membres au fonds d'ensemencement

La rénovation du Club nautique

Le plan quinquennal, adopté lors de l'Assemblée générale spéciale de l'an dernier, prévoyait pour 2002 et 2003 les travaux suivants au bâtiment du Club : remplacement de fenêtres avant, redressement de la galerie, creusage d'une tranchée arrière pour assurer l'aération, amélioration de l'aménagement intérieur. Il y était aussi prévu que le service d'essence soit entièrement refait avant l'été 2003. Enfin, il était prévu que le printemps 2003 verrait la démolition du quai existant, l'empierrement du rivage, la construction d'une jetée en bois et la relocalisation des quais flottants existants. Le tout devait cependant se faire selon les disponibilités budgétaires.

Sous l'habile coordination de Pierre Gauvin, les premiers travaux de réfection de la façade et de la galerie furent entrepris l'automne dernier. Comme cela arrive bien souvent lors de rénovations, quelques surprises nous attendaient. Les poutres supportant les porte-à-faux de la devanture se sont avérées pourries; la moitié de la galerie n'était pas adéquatement supportée. Ces correctifs qu'il fallait faire ont apporté un coût additionnel à notre budget d'environ 10 000\$ portant le coût global à 19 000\$. Compte tenu de l'engagement pris de respecter les disponibilités budgétaires, le Bureau de direction a pris la décision de reporter à 2004 la réfection du quai et de munir le Club d'un filtre pour l'approvisionnement en eau potable (coût 450\$) plutôt que de consacrer les 6 000\$ prévus pour le percement d'un puits artésien.

Par la suite, la façade a été rénovée par la pose de neuf portes-patio permettant une meilleure aération tout en améliorant le coup d'oeil sur le lac. Les fenêtres pourries du côté ouest et la porte ont aussi été remplacées. Enfin, le système électrique a été revu pour le rendre conforme

aux normes et de nouveaux luminaires ont été installés. Le Club a maintenant fière allure et a retrouvé un air de jeunesse.

C'est aussi Pierre Gauvin qui s'est chargé de la remise à neuf de notre poste d'essence. Les travaux ont été réalisés ce printemps, à temps pour le début de la saison. Le vieux réservoir souterrain a été remplacé par un réservoir tout neuf hors terre; heureusement pour nous, pas de problème de pollution par les fuites. Une nouvelle pompe à essence (ré-usinée pour éviter les dépenses inutiles) vient aussi remplacer la vieille pompe. Un rampe facilitant l'approvisionnement des motomarines a aussi été ajoutée. Enfin, nous en avons profité pour relocaliser les quais flottants selon le plan prévu pour la réfection du quai. Cette rénovation du poste d'essence a respecté le budget prévu de 25 000\$.

Sur proposition de Denis Cayer, secondé par Alain Bardenet, l'Assemblée félicite M. Pierre Gauvin et le remercie d'avoir su si bien s'acquitter de cette lourde responsabilité de la coordination de tous les travaux de rénovation de notre Club nautique.

Le plan de balisage

Le plan de balisage, élaboré l'an dernier par Pierre Gauvin et Raymond Girard avec la Garde côtière canadienne, n'a pu être mis en place à cause du coût excessif que devrait assumer la Ville pour les assurances. Compte tenu du risque de poursuite, les principaux écueils du lac n'ont pas été balisés pour la première fois depuis de nombreuses années. Cette situation a causé des inconvénients à certains membres ou invités qui n'ont pu éviter les écueils et nous le déplorons. Mais, compte tenu des contraintes des règlements fédéraux tout autant que de l'impossibilité d'obtenir une couverture d'assurance et tenant compte du fait que l'APLSI n'a pas le mandat d'assurer la sécurité de la navigation sur notre plan d'eau, votre Bureau de direction déplore, tout comme vous, qu'aucune mesure n'ait pu être prise pour l'été 2003. Toutefois, nous avons imprimé, au coût de 240\$, et rendu disponible aux membres, à leurs visiteurs et aux campeurs de la Plage Beau Soleil, un plan qui comprend les écueils du lac Sept-Îles, du lac des Aulnaies et du lac au Chien avec la mention que la circulation est au risque de l'utilisateur du lac. Ce plan est aussi reproduit, grâce à une subvention de 1 500\$ de la Ville, sur des panneaux aux entrées du lac, au Club nautique et à la Plage Beau Soleil.

Le ministre fédéral des Pêches et Océans Canada fut saisi du problème par une action conjointe de la Ville et de l'APLSI, sans grands résultats tangibles. Des membres de l'exécutif ont entrepris des démarches auprès

d'associations d'autres lacs aux prises avec le même problème afin de trouver la solution la plus appropriée. C'est à la lumière de ces consultations que nous entendons signer une entente avec la Ville pour que le balisage soit mis en place l'an prochain, en évitant, autant que possible, le recours à la taxe de secteur.

L'entente de collaboration avec la Plage Beau Soleil

Une nouvelle ère de collaboration entre l'APLSI et les campeurs de la Plage Beau Soleil a été instaurée en 2003. Grâce à l'aimable invitation de la propriétaire, Mme Nicole Allard-Moisan, le président et le secrétaire de l'APLSI ont rencontré tous les campeurs lors de leur réunion de début de saison. C'est dans un climat de compréhension mutuelle et de franche collaboration que s'est déroulée cette rencontre. On a pu constater que la majorité des campeurs partagent les mêmes objectifs de respect de l'environnement et de tranquillité et veulent militer en faveur de solutions conjointes.

Plusieurs campeurs, dont 22 propriétaires de bateaux (sur 80 environ), ont saisi l'occasion pour participer à l'effort financier consenti pour la rénovation du Club et du poste d'essence en devenant « membres associés » de l'APLSI, ce qui leur permet d'obtenir l'autocollant pour l'essence.

L'autocollant pour l'essence

En 2003, une nouvelle procédure pour l'approvisionnement en essence a été instaurée selon le principe de « l'utilisateur payeur ». Le Bureau de direction a donc décidé que le service d'essence devait être réservé à ceux qui contribuent financièrement à son maintien, c'est-à-dire les membres. Ainsi, un autocollant a été distribué, en même temps que *L'Alouette*, à chaque membre de l'APLSI ayant payé sa carte. Il a été distribué aussi aux campeurs de la Plage Beau Soleil qui sont devenus « membres associés ».

Il a aussi été décidé d'appliquer cette nouvelle procédure avec souplesse au début de la saison en misant sur l'incitation plutôt que sur le contrôle absolu. Mais à compter de la mi-juillet, l'auto-collant a été exigé pour bénéficier du service d'essence. Nous recommandons au prochain Bureau de direction de voir à ce que cette nouvelle procédure continue de s'appliquer puisque les profits réalisés grâce à la vente d'essence ne permettent pas de combler toutes les dépenses liées à l'opération de ce service.

La descente à bateaux

Le contrôle de l'accès à la descente à bateaux, en réservant son utilisation aux membres et à leurs invités,

permet d'assurer que des navigateurs aux comportements indésirables ne puissent avoir accès au lac via le Club nautique. Toutefois, nous avons pu observer que lorsque les gardiens ne sont pas présents, surtout au printemps, la procédure actuelle (clé déposée chez le voisin du Club) n'est pas assez étanche pour permettre un réel contrôle de l'accès. Nous recommandons que le prochain Bureau de se penche sur l'adoption de nouvelles procédures permettant de mieux rencontrer l'objectif visé.

4.2- Rapport sur les activités offertes aux membres

La méga-journée du 29 juin

Cette fête familiale, organisée pour le 30^e anniversaire de l'APLSI, a d'abord débuté par un MARCHÉ AU PUCES sur les terrains du Club. Plusieurs membres ont occupé les quelque 15 tables mises à leur disposition pour offrir aux nombreuses personnes leurs trésors cachés encore utiles. On en a profité pour vendre certains articles du Club nautique qui ne servaient plus. Par moment, surtout en avant-midi, il y eu une grande affluence autour des tables. Plusieurs ont profité de cette chaude journée pour prendre un petit rafraîchissement au bar de la terrasse. Malheureusement, le mauvais temps s'est mis de la partie en soirée de sorte que la démonstration de wakeboard a du être annulée et la PARADE DE BATEAUX a du être remise au lendemain.

Malgré ce report, la parade a encore cette année été appréciée. Près d'une soixantaine de bateaux y ont participé dont plusieurs bien décorés et illuminés. Plusieurs riverains ont acclamé le passage de la parade par des feux d'artifice, contribuant ainsi à l'animation de la fête. En faisant une moyenne de six personnes par bateau, on peut considérer que plus de 350 personnes ont profité de la soirée magnifique du 30 juin pour faire une agréable balade sur le lac qui fut clôturée par un magnifique FEU D'ARTIFICE bien nourri et bien visible. La soirée s'est terminée au Club où plusieurs membres ont profité de la musique d'ambiance de l'accordéoniste.

Merci à Denis Cayer et Patricia Laferrière, à Claude et Ginette Godin, à et Jean-Guy et Louise Bernier et à André Martin, épaulés par une équipe de bénévoles pour avoir si bien organisé cette fête soulignant le 30^e anniversaire de l'APLSI. Merci aussi au député fédéral, M. Claude Duplain, qui a fait en sorte qu'une subvention de 1 000\$ nous soit accordée pour l'organisation de cette activité familiale. Toutes les activités de la méga-journée auront permis d'amasser près de 1 000\$.

Les soupers des membres

Le trentième anniversaire a aussi été souligné par l'organisation de trois soupers avec danse. D'abord le 14 juin, le SOUPER AU HOMARD a permis à quelque 135 membres et invités de déguster ces délicieux produits de la mer tout en profitant de la nouvelle ambiance chaleureuse de notre Club rénové. Les convives ont clôturé cette soirée par des pas de danses endiablées au son d'un excellent orchestre laissant des bénéfices d'environ 1 900\$. Nos remerciements et félicitations à nos cuisiniers Raymond Girard, André Julien, Jean-Claude Gingras, Roland Gingras, Jean-Guy Moisan, et à Francine Lesage pour le service.

La formule nouvelle, adoptée l'an dernier, d'un menu élaboré préparé par Vincent Caron et toute l'équipe du Manoir du Lac Sept-Îles pour le traditionnel SOUPER DES MEMBRES a été reprise cette année le 19 juillet. Les quelque 150 personnes présentes ont pu déguster des chefs d'œuvre de la gastronomie, en particulier, des brochettes de porc et bœuf. Ce souper, d'abord précédé d'un bar sur la terrasse, a été clôturé par une soirée dansante des plus appréciées. Il a rapporté à l'APLSI environ 2 500\$.

Merci aux organisatrices et organisateurs de ces soupers dont les principaux sont Denis Cayer et Patricia Laferrière, Pierre et Pierrette Gauvin, Jean-Guy et Louise Bernier, Nicole Hardy, Henriette Cayer, Madeleine Beaumont, Stéfanie Godin, Mme Boudriau, et enfin Alain Bardenet et son épouse. Merci aussi à tous les autres bénévoles que nous oublions bien involontairement et qui n'ont ménagé aucun effort pour la réussite de ces soirées. Merci aussi à nos responsables de bar : Vincent Bernier et Julie Bouchard.

La fin de la saison sera soulignée par un SOUPER AUX HUITRES qui sera tenu samedi le 4 octobre.

La journée Retrouvailles des jeunes

La température n'a pas aidé à cette activité pourtant attendue par plusieurs jeunes pour retrouver au Club l'ambiance de leur jeunesse. C'est sous une pluie battante que se sont déroulés le marathon, la traversée à la nage et la course de canots. Dame Nature n'a pas réussi à refroidir la bonne humeur des quelque 60 jeunes qui se sont donné rendez-vous et qui ont participé à un souper bien animé et à une soirée dansante appréciée. Merci aux organisatrices, Caroline Hardy et Nancy Bernier et aux autres bénévoles qui ont su instaurer cette nouveauté d'un retour au lac pour nos jeunes. À l'instar de la majorité des participants pour lesquels cette journée fut un succès, nous souhaitons que cette activité soit reprise.

La bibliothèque et la Foire du livre

Les activités de la bibliothèque ont débuté par la désormais traditionnelle « Foire du livre usagé ». Plusieurs membres sont venus bouquiner en ce dimanche ensoleillé du 22 juin, ce qui a permis d'amasser environ 206 \$ pour l'achat de nouveaux livres. Cette année, une clientèle aussi nombreuse et assidue a bénéficié des services de la bibliothèque puisque 20 adultes et 12 jeunes s'y sont inscrits. Merci aux bénévoles Mmes Louise Gagnon, Marcelle Chateaufort, Rachel McKinnon, Michelle Tremblay Lacoursière sous la coordination de Jacqueline Côté Bilodeau qui organisent bien les activités et qui achètent de nouveaux livres à chaque saison pour le plaisir des lecteurs.

Le tournoi de pêche

Le tournoi de pêche a eu lieu samedi, le 7 juin 2003. Ce tournoi d'amateurs est réservé aux membres de l'APLSI, à leurs enfants et à leurs amis pêchant dans la même embarcation. Une quinzaine d'embarcations ont participé au tournoi de cette année, totalisant près de 30 pêcheurs. Des prix de présence ont été remis. Ils ont été achetés à partir des revenus de l'inscription à l'activité. Le tournoi a été organisé par Jacques-A. Bilodeau et Florent Laberge que nous remercions.

Les lundis dansants

Les lundis dansants ont permis à une vingtaine de membres de se délier les jambes hebdomadairement en apprenant des nouveaux pas de danse ou en perfectionnant ceux déjà connus dans une atmosphère chaleureuse et détendue créée par notre professeur M. André Darveau. Merci à Nicole Hardy pour avoir pris charge de l'organisation de cette activité. Selon l'avis des participants, cette activité populaire devrait être poursuivie l'an prochain.

Le Camp de jour

Comme par les années passées, l'APLSI s'est associée au Camp de Portneuf pour offrir aux enfants des membres un camp de jour pour les jeunes de 4 à 12 ans. Selon les semaines, entre 25 et 30 jeunes ont pu bénéficier d'activités nombreuses et structurées adaptées à leur groupe d'âge. Rappelons que, jusqu'à maintenant, les coûts d'inscription sont maintenus à un niveau très bas grâce à une subvention pour chaque enfant inscrit accordée par L'APLSI. Toutefois, par les années passées, l'APLSI recevait pour le camp de jour, une subvention du Gouvernement fédéral pour un montant quasi équivalent. La subvention n'a pas été obtenue en 2003, ce qui signifie une contribution directe de l'APLSI de 3

000\$. Nous souhaitons que le prochain Bureau de direction analyse cette façon de faire très coûteuse pour l'APLSI.

Les cours de conduite nautique de la Garde côtière

Ces cours ont encore été offerts aux membres cette année par François Paradis, moniteur accrédité, en association avec l'APLSI. À ce jour, 21 personnes se sont inscrites à ce cours cet été. La réussite de l'examen donne droit à la carte permanente de compétence qui deviendra bientôt obligatoire partout au Canada. L'APLSI vous offre donc de suivre ce cours sur place au Club nautique plutôt que dans un endroit plus éloigné. C'est une initiative appréciée par plusieurs.

La ligue de pétanque

Pendant toute la saison, deux soirs par semaine, les mardis et jeudis soir, le terrain de pétanque s'est animé des cris et des rires de nos joyeux lurons « pétanqueuses et pétanqueux » qui se sont retrouvés pour une compétition entre amis. La fin des activités devrait être clôturée par un tournoi le 17 août. C'est une initiative que nous devons à René et Monique Pelletier.

Le tennis

La gratuité des tennis consécutive à la hausse du prix de la carte de membre a provoqué l'augmentation de la fréquentation tant le jour que le soir.

4.3- Rapport sur le recrutement

M. Jacques-A. Bilodeau indique que le nombre de membres pour la saison 2003 est légèrement inférieur à 2002 soit 360 membres. Ce nombre est préliminaire, car la saison n'est pas encore terminée. À ces membres, on doit ajouter cette année plusieurs membres associés de la Plage Beau Soleil. Il remercie Antoine Lacoursière pour sa précieuse collaboration au comité du recrutement ainsi que Christine et Éric, gardiens du Club, pour leur aide à recruter de nouveaux membres durant l'été 2003. Merci aussi à Patricia Laferrière qui a téléphoné à plusieurs membres qui n'avaient pas encore payé leur cotisation.

En terminant ce bilan, M. Cayer indique que, malgré quelques défections, les directeurs et directrices n'ont pas ménagé leurs efforts pour concrétiser les nouvelles orientations fixées à votre association lors des deux assemblées générales de l'an dernier et à organiser des activités appréciées des membres. Merci à Jean-Guy Bernier et Mélanie Guay qui, comme trésorier et directrice, sont venus nous aider en cours d'année. À

ceux qui nous ont quittés, Louise Chouinard, Serge Lafontaine, François Piché et, en particulier, Francine Paquet, toute notre gratitude pour toutes les heures consacrées au profit de notre collectivité.

L'Assemblée accepte à l'unanimité le dépôt du rapport du Bureau de direction, sur proposition de M. Robert Trudel, secondé par M. Florent Laberge.

5. RAPPORT DES ÉTATS FINANCIERS

5.1– Rapport financier

Le président indique que les états financiers se terminant au 31 décembre 2002 ont été remis aux membres au début de l'Assemblée générale. Il souligne que ces états financiers font part de la bonne situation financière de l'Association et du respect des orientations prises lors des assemblées générales de 2002. Il remercie M. Simon Proulx qui a accepté bénévolement de rédiger la mission d'examen de ces états financiers. Il cède alors la parole à M. Paul-H. Desrochers, président du Comité de surveillance. L'exposé de M. Desrochers comporte deux points : le bilan financier de l'Association et les recommandations du Comité de surveillance.

Bilan financier

M. Desrochers souligne d'abord que, en 2002, le fonds d'administration générale a connu des revenus de 26 184\$ et des dépenses de 23 322\$ pour un surplus de 2 862\$. Par contre, les dépenses en immobilisation pour la rénovation du Club nautique furent de 19 359\$. Le solde des fonds non affectés est de 41 445\$ au 31 décembre 2002, auxquels il faut ajouter 4 923\$ affectés au fonds d'ensemencement. Si on tient compte de la valeur des immobilisations, les actifs de l'Association totalisent 291 396\$ au 31 décembre 2002.

Recommandations du Comité de surveillance.

M. Desrochers indique que les membres du Comité de surveillance désirent faire quelques commentaires et recommandations pour améliorer le contrôle du Bureau de direction.

Le Comité a d'abord constaté que la préoccupation du suivi des finances n'était pas assez constante lors des réunions du Bureau de direction. On en trouve peu souvent mention dans les ordres du jour et les compte-rendus. Le Comité suggère donc qu'il y ait un item toujours placé à l'ordre du jour sur l'état des finances et que cet item comporte l'approbation des factures.

De plus, le Comité souligne qu'est peu souvent présenté au Bureau de direction pour approbation le bilan des activités, surtout celles qui supposent un financement. Le Comité suggère donc que, pour chacune des activités qui supposent du financement, un rapport des revenus, des dépenses et des inventaires soient remis au Bureau de direction et au trésorier.

Enfin, le Comité suggère que, pour bien préparer la relève, les tâches des responsables des comités et des organisations d'activités soient mieux précisées et documentées.

Sur proposition de M. André Julien, secondé par Mme Rosanne Leclerc, les membres présents adoptent à l'unanimité le projet de rapport financier au 31 décembre 2002 de l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles inc.

6. NOMINATION DU COMITÉ DE SURVEILLANCE POUR LE PROCHAIN EXERCICE FINANCIER

Les membres actuels du Comité de surveillance acceptent de poursuivre leur travail pour une autre année.

Sur proposition de M. Yves-Jean Fournier, secondé par M. Albert Allard, les membres nomment à l'unanimité comme membres du Comité de surveillance pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2003 MM. Yvon Alain, Paul-H. Desrochers et Gilles Hardy.

7. QUITTANCE AUX DIRECTEURS POUR TOUS LES ACTES POSÉS

Sur proposition de M. Jacques Proulx, secondé par M. Paul-H. Desrochers, les membres présents donnent à l'unanimité quittance aux membres du Bureau de direction pour toutes les décisions prises et pour tous les actes posés au cours de la dernière année.

8. COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS

Les points suivants sont abordés par des membres de l'Assemblée générale :

Gestion du barrage

M. Yves-Jean Fournier constate que, à la page 21 de *L'Alouette* 2003, il est question d'une étude d'impact que doit réaliser la Ville sur la gestion du barrage. Il indique alors que la baisse du niveau des eaux du lac en hiver

peut causer des dommages aux milieux humides. Il dépose donc un proposition écrite qui se lit comme suit :

Que le prochain bureau de direction de l'APLSI confie à une firme d'experts en environnement le mandat d'évaluer les niveaux d'eau à conserver pour protéger les rives et les milieux humides.

Que cet avis soit utilisé pour établir la position officielle de l'APLSI quant à l'opération du barrage.

Cette proposition donne lieu à une discussion entre les membres présents. Plusieurs soulignent qu'il faut viser à conserver un heureux compromis entre la protection de l'environnement et la protection des quais assurée par la baisse du niveau de l'eau. De plus, telle que formulée, la résolution oblige le Bureau de direction à engager une firme experte sans connaître le coût pour l'APLSI d'une telle étude. Divers amendements à la résolution sont mis de l'avant mais ne sont pas retenus après discussion avec le proposeur.

Sur proposition de M. André Martin, secondé par M. Claude Plamondon, la proposition initiale est mise au vote. Elle est rejetée par la majorité des membres présents.

Drapeaux sur le site du Club nautique

M. Jean-Louis Duchaine, constatant la présence sur le site du Club nautique de drapeaux du Canada, soumet la proposition écrite suivante :

Par mesure de fierté, que le drapeau du Québec soit exposé en grandeur et en quantité sur le même pied que le drapeau du Canada, et que cette mesure soit prise dans les 15 jours de cette assemblée.

Cette proposition est mise au vote sur proposition de M. Jean-Louis Duchaine, secondé par M. Yvon Alain. Elle est acceptée par 17 voix contre 7 et 12 abstentions.

Adhésion à la FAPEL

M. Antoine Lacoursière souligne qu'il est important que l'APLSI souligne son support à la FAPEL par son adhésion à titre de membre.

Sur proposition de M. Antoine Lacoursière, secondé par M. Florent Laberge, les membres de l'assemblée générale approuvent la somme de 150\$ pour l'adhésion de l'APLSI à la FAPEL.

Autres commentaires et suggestions

M. Antoine Lacoursière, indiquant qu'il n'est pas opposé à la location du Club nautique pour des réceptions privées, constate que certaines activités bruyantes se poursuivent très tard dans la nuit. Il suggère que le contrat de location contienne une clause limitant le bruit à une heure du matin. Le président sortant indique qu'il est d'accord avec cette suggestion.

M. Yvon Alain suggère que la remise du trophée Genest soit reprise.

M. Robert Trudel suggère que des toilettes pour personnes handicapées soient construites lors de la rénovation de l'intérieur du Club nautique.

M. René Hendriks s'informe sur l'analyse qu'on propose de faire sur le Camp de jour, car à son avis, on ne peut remettre en cause cette activité où l'on note une amélioration de la qualité et une augmentation de l'achalandage.

9. ÉLECTION AU BUREAU DE DIRECTION

Sur proposition de M. Jacques Proulx, secondé par Mme Louise Bernier, les membres désignent M. Antoine Lacoursière comme président d'élection, M. Jacques-A. Bilodeau, comme secrétaire et Mme Stéphanie Godin, comme scrutatrice. Le président informe les membres que, selon les règlements de l'APLSI, les postes portant des numéros pairs sont en élection cette année de même que le poste 5 qui est vacant. Il procède à la mise en candidature dont les résultats sont les suivants :

No poste	Candidat	Proposeur	Secondeur	Réponse	Vote
2	Denis Cayer	Yvon Alain	Céline Paradis	acceptation	
4	André Martin	Lucien Goulet	Gilles Hardy	acceptation	
5	Nicole Allard	André Martin	Denis Cayer	acceptation	
6	Jacques Proulx	Denis Cayer	Pierre Robitaille	acceptation	
8	André Boutet	Jean-Marc Labelle	Louise Bernier	refus	
	Henriette Cayer	Louise Bernier	Denis Cayer	acceptation	21
	Lucie Coulombe	Nicole Hardy	Louise Bernier	acceptation	11
10	Louise Bernier	Jacques Proulx	Yvon Alain	acceptation	
	Lucie Coulombe	Jean-Marc Papillon	Henriette Cayer	refus	
12	Nicole Hardy	Robert Trudel	Céline Paradis	acceptation	
14	Pierre Gauvin	Henriette Cayer	Denis Cayer	acceptation	
16	Stéphanie Godin	Jacques Proulx	Denis Cayer	acceptation	

Comme aucune autre mise en candidature n'est proposée et après le vote pris pour combler le poste 8, le président d'élection déclare élus Mmes Nicole Allard, Louise Bernier, Henriette Cayer, Stéphanie Godin et Nicole Hardy et MM. Denis Cayer, Pierre Gauvin, André Martin et Jacques Proulx.

Comme l'ordre du jour est épuisé, l'Assemblée générale est levée à 11h30, sur proposition de M. Jacques-A. Bilodeau, secondé par M. Jean-Guy Bernier. Il est demandé aux directeurs et directrices élus de demeurer pour participer à la première réunion du nouveau Bureau de direction.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

André Martin
Secrétaire

RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2002 ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

	Fonds d'administration générale		Fonds d'ensemencement		Fonds d'immobilisation	
	2002	2001	2002	2001	2002	2001
Revenus						
Cotisations	14 007	13 156	2 905	2 743	2 935	1 800
Subvention	1 904	3 389	---	---	---	---
Produits pétroliers	4 657	2 473	---	---	---	---
Inscriptions	3 108	4 370	---	---	---	---
Publicité	1 422	1 453	---	---	---	---
Dispositions/immobilisation	---	---	---	---	3 638	---
Intérêts et autres	1 086	1 487	83	215	105	154
TOTAL REVENUS	26 184	26 238	2 988	2 958	6 678	1 054
Dépenses						
Salaires et avant. sociaux	8 608	8 616	---	---	---	---
Assurances	4 425	4 804	---	---	---	---
Contrats	2 235	1 260	---	---	---	---
Acquisition/immobilisation	---	---	---	---	19 359	---
Entretien et réparations	1 459	1 134	---	---	---	---
Frais de bureau	1 903	1 628	---	---	---	---
Taxes	2 707	668	---	---	---	---
Autres	988	862	---	---	---	---
Frais bancaires	135	140	---	---	---	---
Divers	862	1 036	2 900	2 793	---	30
TOTAL DÉPENSES	23 322	20 148	2 900	2 793	19 359	30
SOLDE	2 862	6 180	88	165	(12 681)	1 924

RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2002 ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DES FONDS

	Fonds d'administration générale		Fonds d'ensemencement		Fonds d'immobilisation	
	2002	2001	2002	2001	2002	2001
Soldes de fonds en début d'exercice	45 102	39 822	4 835	4 670	6 182	3 338
Excédent des revenus/dépenses (dépenses/revenus)	2 882	6 180	88	165	(12 681)	1 924
	47 964	46 002	4 923	4 835	(6 519)	5 262
Virements interfonds	(6 519)	(900)		---	6 519	900
Soldes de fonds en fin d'exercice	41 445	45 102	4 923	4 835	0	6 162

FONDS D'ENSEMENCEMENT

Par Jacques A. Bilodeau

Pour la treizième année consécutive, le Groupe de protection de la faune et des eaux du lac Sept-Îles va mettre à l'eau au printemps de très belles truites arc-en-ciel. Si vous voulez en profiter non seulement cette année mais pour les années à venir et pêcher dans votre lac, il faut faire votre part à tous les ans pour assurer la survie du fonds d'ensemencement. Lorsqu'on regarde le nombre de pêcheurs sur le lac, on se doit de constater que la pêche est très populaire et que le fonds répond à un besoin de s'amuser des résidents du lac et de leurs visiteurs.

Le programme de dépôt-retrait de poissons mis de l'avant en 1991 est toujours de mise pour avoir à chaque année des nouveaux poissons prêts à se faire prendre.

L'ensemencement est encore le meilleur moyen d'y parvenir. En 2003, 108 personnes ont contribué volontairement au fonds d'ensemencement pour un total de 2820\$.

Votre contribution est volontaire, mais le groupe propose une contribution de l'ordre de 20 \$ par individu, de 40 \$ pour la famille et au moins de 100 \$ pour les gros pêcheurs qui prennent plus de truites arc-en-ciel que la moyenne. Chaque poisson de 11 pouces (28 centimètres) coûte 1.50\$. À vous de compter selon vos prises si vous en prenez plus que les autres. Ceux qui ne pêchent pas peuvent aussi donner au fonds toute somme qu'ils jugent à propos, car tous les montants sont acceptés.

FONDS D'IMMOBILISATION

Par Jacques A. Bilodeau

En 2003, 107 personnes ont contribué volontairement au fonds d'immobilisation pour un total de 2670\$. Cette somme va contribuer directement à payer une partie des travaux réalisés au printemps et à l'automne 2003 pour améliorer les installations de la pompe essence et rénover le Club. Avez-vous vu les nouveaux luminaires intérieurs? la nouvelle façade sur le lac? Il faut aussi se préparer à plusieurs autres rénovations majeures puisque la volonté des membres s'est exprimée lors de la consultation de l'hiver 2002 à l'effet qu'il fallait maintenir en bon état les installations.

À moyen terme, une rénovation majeure des quais qui se détériorent à cause de l'érosion provenant des vagues sera nécessaire. La préparation de plans de rénovation des quais a été faite afin qu'ils soient conformes à toutes les lois et règlements assurant la protection des rives. Pour des raisons de disponibilités financières, le projet a été retardé, mais sera éventuellement réalisé par étapes pour profiter au maximum du bénévolat et des dons de matériaux.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE - AVIS DE CONVOCATION

Prenez avis qu'une assemblée générale des membres de la corporation de l'Association des propriétaires du Lac Sept-Îles Inc. sera tenue au Club nautique, 3309, Lac Sept-Îles, Saint-Raymond, le **dimanche, 15 août 2004**, à compter de 9h30. L'ordre du jour est celui prévu aux règlements de l'association.

Donné par ordre du bureau de direction, à Saint-Raymond, ce 23^{ième} jour de novembre 2003

Denis Cayer, président

André Martin, secrétaire

LES RÈGLEMENTS DE L'APLSI

RÈGLEMENT SUR LE SERVICE D'ESSENCE ET SUR LA PROCÉDURE À SUIVRE SUR LES LIEUX DU SITE DE REMPLISSAGE

1. Le service d'essence est réservé aux membres (réguliers ou associés) qui ont acquitté le coût de la carte de membre et qui ont apposé près du bouchon de remplissage l'autocollant approuvé par l'APLSI pour l'année en cours.
2. Le Bureau de direction peut interdire l'accès au service d'essence à tout membre qui, de façon répétée, déroge au code d'éthique et de sécurité lié à l'octroi de l'autocollant pour l'essence.
3. L'arrivée de toute embarcation à moteur au quai à carburant devra se faire à très basse vitesse, et l'opérateur de l'embarcation devra s'assurer que le site de remplissage est libre.
4. En arrivant au quai à carburant, l'opérateur de l'embarcation devra s'assurer que son bateau est bien amarré ou autrement adéquatement retenu. Le moteur devra être éteint.
5. Les réservoirs portatifs devront être débarqués sur le quai pour y être remplis.
6. Pour les bateaux à moteur à réservoir intérieur ou extérieur fixe, tous devront débarquer du bateau, sauf si c'est matériellement impossible de faire le plein à partir du quai à carburant. Dans ce cas, seul le capitaine aura le droit de demeurer à bord.
7. Pendant le remplissage, le bec du tuyau devra être tenu contre le tuyau de remplissage et tout trop plein devra être évité. Dès que l'opération de remplissage sera terminée, le bouchon devra être remis en place.
8. Tout ce qui a débordé devra être épongé par l'opérateur de l'embarcation et rincé à grande eau, s'il y a lieu.
9. L'opérateur de l'embarcation devra s'assurer de ventiler son embarcation avant d'en repartir le moteur.
10. Après réalisation des étapes ci-haut, les passagers pourront remonter à bord.
11. Les embarcations circulant à proximité du quai de remplissage devront le faire à basse vitesse et éviter de faire des vagues susceptibles de déstabiliser l'embarcation dont on fait le plein.
12. Le ou la préposé(e) au remplissage devra faire respecter les règles ci-haut et est autorisé(e) à refuser la fourniture de carburant à tout opérateur d'embarcation qui refuserait de se soumettre à ces règles. Il est strictement défendu de fumer ou d'utiliser quelque flamme ou source de chaleur que ce soit aux alentours ou sur le quai à carburant, et cela en tout temps.
13. Un extincteur devra être placé à dix pieds de la pompe à carburant, facilement visible en cas d'incendie.
14. Les propriétaires d'embarcations seront seuls responsables d'assurer l'accostage au quai de remplissage et d'y sécuriser leur embarcation à l'aide de bouées nécessaires pour éviter tout bris lors de l'accostage ou pendant l'opération de remplissage.
15. Pendant l'opération de remplissage, aucun jeune enfant sans surveillance ne sera autorisé sur le site immédiat de la pompe.
16. Un panneau résumant la présente réglementation sera apposé sur le site de remplissage de façon à être facilement visible par les utilisateurs.

Adopté par le Bureau de direction le 4 avril 2004

RÈGLEMENT CONCERNANT LA DESCENTE À BATEAUX

1. La descente à bateaux est réservée à l'usage des membres qui possèdent une propriété au lac Sept-Îles et qui ont payé leur contribution annuelle pour mettre à l'eau des embarcations dont ils sont propriétaires ou locataires. En tout temps, le représentant autorisé de l'Association peut exiger des preuves de propriété (ou de location) du bateau ou de l'immeuble.
2. Un invité d'un membre peut utiliser la descente à la condition que le membre soit présent lors de la mise à l'eau et que l'invité débourse sur le champ un montant de 40\$ pour chaque embarcation mise à l'eau. Le membre se porte garant de la bonne conduite de ce dernier. Un invité peut se faire refuser l'accès à la descente à bateaux si, par le passé, il a contrevenu aux règlements sur la sécurité nautique ou à un règlement de l'APLSI. Aucun invité ne peut utiliser la descente à bateaux pour la mise à l'eau d'une motomarine, d'une embarcation turbor-propulsée ou de type hydrofoil.
3. Seul le membre (incluant conjoint ou enfants, s'ils résident au lac) qui possède une propriété au lac Sept-Îles et qui a acquitté sa contribution annuelle peut utiliser la descente à bateaux pour mettre à l'eau une motomarine qui lui appartient. Une preuve de la propriété de la motomarine sera exigée avant sa mise à l'eau.
4. Le responsable peut refuser l'accès à la descente à bateaux à toute embarcation qui paraît parasitée par les moules zébrées ou toute autre espèce pouvant contaminer le lac.
5. La descente à bateaux ou toute autre installation du 3309, Lac Sept-Îles ne peut être utilisée pour la baignade de même que pour le départ ou l'arrivée de skieurs ou de chambres à air ou tout autre équipement du genre.

Adopté par le Bureau de direction le 8 avril 2001

RÈGLEMENT CONCERNANT L'UTILISATION DES TENNIS

1. Les membres de L'APLSI peuvent profiter des terrains de tennis selon les modalités suivantes :
 - Par un abonnement saisonnier au coût de 25 \$ par personne ou 45 \$ pour un couple. L'abonnement pour les étudiants de moins de 18 ans est de 12 \$ et de 18 \$ pour les étudiants de 18 ans et plus.
 - les membres qui ne possèdent pas d'abonnement au tennis pour la saison en cours peuvent jouer gratuitement au tennis durant la journée. En soirée, ils peuvent louer un terrain à raison de 3\$ l'heure par personne.
 - Les invités et les non-membres de l'APLSI peuvent louer un terrain à raison de 4\$ l'heure par personne.
 - les enfants des membres qui ont moins de 18 ans peuvent jouer gratuitement lorsque les terrains sont libres.
2. Le gardien affecte un terrain aux personnes qui veulent jouer pour une période d'une heure, selon la formule « premier arrivé-premier servi ». L'heure de jeu est renouvelable s'il n'y a pas d'autres personnes en attente. Les joueurs doivent immédiatement verser au gardien la somme requise.
3. Les abonnés au tennis ont priorité d'accès sur les non-abonnés. Les membres de l'APLSI ont priorité d'accès sur les non-membres. Les abonnés, les membres de l'APLSI ou les invités qui acquittent la somme requise ont priorité d'accès sur les enfants des membres qui jouent gratuitement.
4. Tout joueur doit céder sa place à la demande du gardien.
5. Les joueurs de tennis ou de basketball doivent porter des espadrilles ou des chaussures qui ne laissent pas de traces sur les courts.
6. Les joueurs de basketball peuvent réserver le terrain du haut uniquement si aucun joueur de tennis est en attente de terrain.

Adopté par le Bureau de direction le 26 janvier 2003

INDEX DES ANNONCEURS

Agents immobiliers	16,26	Fosse septique Installation	20,32
Alimentation Boucheries	58	Vidange	56,60
Dépanneurs	24,38,54	Gaz propane	60
Fruits et légumes	52	Golf	30
Fromagerie	28	Hôtel	8,16,26
Grandes surfaces	50	Huile à chauffage/Essence	38
Aménagement paysager	6	Imprimerie	62
Arpenteur-géomètre	58	Informatique	2,26
Assurances	50	Location tentes, tables	24
Autos-Camions Débosselage	54	Magasin grande surface	32,56,58
(neuf et usagés) Lavage	54,58	Meubles et appareils électroménagers	44
Mécanique générale	18,40,42	Notaire	34
Pièces	20	Pharmacie	32,56
Remorquage	24	Puits artésiens	48,62
Vente/Service	48,52,58,60	Quincailleries	24,30
Avocats	34	Réparation bateaux fibre de verre	14
Bois de chauffage	44	Réparation d'appareils ménagers (vente)	16,18
Caisse populaire	4	Restaurants/Café/Bar laitier	8,16,20,26,32,36,42
Camping	38	Salons Coiffure et esthétique	16,54
Chaussures	48	Scies mécaniques, tondeuses, génératrices	44
Cinéma, club vidéo	22	Souffleurs à neige	10,14
Clinique Santé, massage	26,32	Soudure/Forge	20,48
Comptabilité	30	Sports Articles plein air	34,91
Construction Architecture/Plans	52	Bateaux hors-bord	2,10,14,18,34
Béton	52	Bicyclettes	34
Construction/Rénovation	22,30,34,38	Entreposage bateaux, etc	2,10,18,34
Couvre-plancher/Tapisserie	92	Hélices, pieds moteurs	2,10,14,16
Excavation/Terrassement	20,32,40	Vêtements	16,40
Gravier, pierre, sable, terre	22	VTT	2,10,18
Location d'outils	24	Tabagie/Comptoir Sears	60
Matériaux	92	Télévision, téléphones, antennes	62
Portes et fenêtres	36	Vêtements/Mode	36,48,56
Décoration	38,44,92	Vétérinaire	54
Dentistes/Denturologistes	18,36	Ville Saint-Raymond	12
Fleurs/Centre Jardin	6,30		

Conception, réalisation et impression par LES IMPRESSIONS BORGIA INC. • (418) 337-6871 • Téléc. (418) 337-7748 •
borgia@cite.net

Cueillette et révision des textes par ANDRÉ MARTIN ET ANTOINE LACOURSIÈRE

Merci aux auteurs des textes

juin 2004

COURS DE WAKEBOARD DISPONIBLES
LA SEULE BOUTIQUE SPÉCIALISÉE
L'UN L'EST DU QUÉBEC

WAKEBOARD // SKI NAUTIQUE // PLANCHE À VOILE

HYPERLITE
NEIL PRYDE
ACCURATE
H.O.
JOYRIDE
BILLABONG

SPORT RADICAL

325, rue Marais, suite 187, Vanier, Québec, G1M 3R3
T 418 684.0600 F 418 684.9902 1 877 684.0600
www.sportradical.com

PRO

Spécialité **MAISON**

- ✓ Produits de piscine
- ✓ B.B.Q.
- ✓ Meubles de patio
- ✓ Réparation de vitres et moustiquaires

- ✓ Peinture SICO et CHÂTEAU
- ✓ Portes et fenêtres Laflamme et Bastille
- ✓ Produits de parterre Permacon

Avec le service!

Service complet de **DÉCORATION**

- ✓ Tapis
- ✓ Prélart
- ✓ Céramique
- ✓ Toiles et stores
- ✓ Pôles et accessoires
- ✓ Tissus
- ✓ Douillettes
- ✓ Rideaux
- ✓ Accessoires décoratifs

Décoratrice sur place

De tout pour vos rénovations

SERVICE DE LIVRAISON

Passez un bel été!

NOUVEAU
Ouvert le dimanche de 9 h 00 à 13 h 00

Les Trésors de Sophie

PRO
Rénovation

PAULIN MOISAN INC.

746, rue Saint-Joseph
Saint-Raymond (Québec) G3L 1M5
Tél. : (418) 337-2297
Télé. : (418) 337-8085

DécoHabitat